



La revue des marchés publics



N° 4502 - Lundi 05 octobre 2026

www.dgcmef.gov.bf

Quotidien de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics
et des Engagements Financiers du Burkina

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

**MARCHES
PUBLICS**

La célérité dans la transparence



392 Avenue Ho Chi Minh
01 B.P. 6444 Ouagadougou 01
Tél. 25 32 46 12 - Fax 25 31 20 25
Site web : www.dgcmef.gov.bf
Site web : www.finances.gov.bf

Directeur de publication
Le Ministre délégué Chargé du Budget

Co-directeur de publication
Le Directeur Général du Contrôle des
Marchés Publics et des
Engagements Financiers
Alfred THIOMBIANO

Directeur de la rédaction
Kouané II DRABO
E-mail : kouane.drabo@finances.gov.bf

Rédacteur en chef
Wend-Lasida Mahamoudou DIARRA
E-mail : dgcmef@finances.gov.bf

**Conception graphique
et mise en page**
Xavier TAPSOBA
Salamata OUEDRAOGO/COMPAORE
Bintou ILBOUDO
Frédéric Modeste Somwaaga
OUEDRAOGO
Boinzemwendé Chantal
KABORE/YERBANGA
Kadiatou ZONGO/NACOULDMA

ISSN 0796 - 5923

Sommaire

RESULTATS PROVISOIRES

- *Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées* P. 3
- *Régions* P. 17

AVIS

Ministères, institutions et maîtrises d'ouvrages déléguées

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 29
- *Marchés de travaux* P. 38
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 51

Régions

- *Marchés de fournitures et services courants* P. 56
- *Marchés de travaux* P. 58
- *Marchés de prestations intellectuelles* P. 65

Information importante

Seule la version des quotidiens disponible sur le site web de la DGCMEF est officielle et authentique.
Toute autre copie ou diffusion en dehors de cette plateforme n'a aucune valeur légale.

<http://www.dgcmef.gov.bf>



**Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et
des Engagements Financiers**

www.dgcmef.gov.bf



RESULTATS PROVISOIRES DES MINISTERES, INSTITUTIONS ET MAITRISES D'OUVRAGES DELEGUEES

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

Demande de proposition allégée n°2026-0105/MEF/SG/DMP du 07/09/2026 pour la sélection de bureau d'étude pour le suivi contrôle des travaux de construction des bâtiments a usage de bureaux abritant les services fonciers ruraux dans neuf (09) communes de la zone d'intervention du PARGFM. Référence de la publication des résultats de la manifestation d'intérêt : RMP N°4469 du 19/08/2026.
Financement : Budget de l'Etat, exercice 2026 - Date de dépouillement 18/09/2026; Date de délibération : 02/10/2026 ; Nombre de plis reçus : deux (02) ; Méthode de sélection : Moindre Coût ; Score technique minimum : Soixante-quinze (75) points.

N° D'ORDRE	CONSULTANTS	NOTES TECHNIQUES	Montant FCFA HTVA	Montant en FCFA TTC	RANG
01	Groupelement TA-ic Sarl/CET-BTP & Services /CIE-IC	93 points	38 411 050	45 325 039	2 ^{ème}
02	Groupelement BETIM/BETAIC/AFRIK CONSULT/LE BATISSEUR DU BEAU	96 points	33 695 524	39.760 718	1 ^{er}
Attributaire	Le Groupelement BETIM/BETAIC/AFRIK CONSULT/LE BATISSEUR DU BEAU pour un montant trente-trois millions six cent quatre-vingt-quinze mille cinq cent vingt-quatre (33 695 524) francs CFA Hors taxes soit trente-neuf millions sept cent soixante mille sept cent dix-huit (39 760 718) francs CFA Toutes Taxes Comprises avec un délai d'exécution est de deux cent dix (210) jours.				

MINISTERE DE SANTE

DEMANDE DE PRIX N°2026-033/MS/SG/DMP DU 14/08/2026 POUR L'ACQUISITION DE FOURNITURES DE BUREAU DE PRODUITS D'ENTRETIEN ET DE CONSOMMABLES AU PROFIT DES STRUCTURES (CNLAT ET CNLC) DU MINISTERE DE LA SANTE

Identification de l'Autorité contractante : MINISTERE DE LA SANTE- FINANCEMENT : Budget Etat, exercice 2026

Référence de la publication de l'avis : Revue n°4470 du jeudi 20 août 2026

Référence de la publication du communiqué suite à l'avis : Revue n°4475 du jeudi 27 août 2026

Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) pour l'ouverture des plis : Lettre n°2026_2502/MS/SG/DMP/gcam/ir du 31 août 2026 - Date d'ouverture des offres : 04 septembre 2026

N°	Soumissionnaire	Montants lus publiquement	Montants corrigés	Montants lus ou calculés pour comparaison et attribution	Commentaires	Classement
Lot1 : Acquisition de fournitures de bureau au profit du CNLAT et CNLC						
Nombre de plis : 03 ; Offre anormalement basse : 4 269 093 ; Seuil de tolérance : 4 055 639						
1	DJAMA DISTRIBUTION INTERNATIONAL	3 580 700 HTVA	4 225 226 TTC	4 225 226 TTC	Conforme Offre anormalement basse mais dans la limite du seuil de tolérance	3 ^{ème}
2	WARSI	3 497 700 HTVA	4 127 286 TTC	4 127 286 TTC	Conforme Offre anormalement basse mais dans la limite du seuil de tolérance	2 ^{ème}
3	UNIVERSAL INNOVATION	3 488 100 HTVA	4 115 958 TTC	4 115 958 TTC	Conforme Offre anormalement basse mais dans la limite du seuil de tolérance	1 ^{er}

Attributaire lot1 : UNIVERSAL INNOVATION pour un montant de Trois millions quatre cent quatre-vingt-huit mille cent (3 488 100) francs CFA HTVA avec une augmentation de 14,48 % (5unités à l'item16, 5unités à l'item17, 5unités à l'item89, 5unités à l'item90, 35unités à l'item91 et 50unités à l'item98) soit un montant définitif de Trois millions neuf cent quatre-vingt-treize mille cent (3 993 100) Francs CFA HTVA avec un délai de livraison de trente (30) jours.

Lot2 : Acquisition de produits d'entretien au profit du CNLAT et CNLC Nombre de plis : 04 ; Offre anormalement basse : 5 755 301 ; Seuil de tolérance : 5 467 356						
1	LOYAL FURNITURE	5 689 000 HTVA	5 454 200 HTVA 6 435 956 TTC	5 689 000 HTVA	Conforme Discordance de prix unitaire à l'item 42(Prix unitaire en lettre : quarante et Prix unitaire utilisé pour le calcul est de 47 000 d'où une différence de -234 800)	2 ^{ème}
2	DIANE-SA MULTI SERVICES	5 119 500 HTVA	4 992 000 HTVA 5 890 560 TTC	5 119 500 HTVA	Conforme Erreur de quantité aux items 38(50 unités au lieu de 5), 39(5 unités au lieu de 20), 40(5 unités au lieu de 10) et 41(20 unités au lieu de 5) d'où une différence de -127 500 HTVA et -150 450 TTC	1 ^{er}
3	DEM'S SERVICES SARL	5 768 250 HTVA	5 768 250 HTVA 6 806 535 TTC	5 768 250 HTVA	Conforme RAS	3 ^{ème}
4	UNIVERSAL INNOVATION	4 508 750 HTVA	4 556 250 HTVA 5 376 375 TTC	4 556 250 HTVA	Conforme Erreur de quantité aux items 7(20 unités au lieu de 10) et 42(5 unités au lieu de 10) D'où une différence de 47 500 HTVA ET 56 050 TTC ; <i>Offre anormalement basse mais et en dessous de la limite du seuil de tolérance</i>	-
Attributaire lot2 : DIANE-SA MULTI SERVICES pour un montant de Quatre millions neuf cent quatre-vingt-douze mille (4 992 000) francs CFA HTVA avec une augmentation de 14,02% (15unités à l'item11 et 5unités à l'item42) soit un montant définitif de Cinq millions six cent quatre-vingt-douze mille (5 692 000) Francs CFA HTVA avec un délai de livraison de trente (30) jours.						
Lot3 : Acquisition de consommables informatiques et péri-informatiques au profit du CNLAT et CNLC Nombre de plis : 10 ; Offre anormalement basse : 10 400 899 ; Seuil de tolérance : 9 880 854						
1	IPCOM TECHNOLOGIES	9 799 900 TTC	9 799 900 TTC	9 799 900 TTC	Conforme <i>Offre anormalement basse et en dessous de la limite du seuil de tolérance</i>	-
2	HODAVIA DISTRIBUTION SARL	9 965 100 TTC	9 965 100 TTC	9 965 100 TTC	Conforme <i>Offre anormalement basse mais dans la limite du seuil de tolérance</i>	1 ^{er}
3	ALYAH EQUIPEMENTS ET SERVICES SARL	10 266 000 TTC	8 802 800 TTC	8 802 800 TTC	Conforme Erreur de quantité aux items : 6(0 unités au lieu de 4), 8(0 unités au lieu de 4), et 9(0 unités au lieu de 10) D'où une différence de -1 240 500 HTVA et -1 463 200 TTC ; <i>Offre anormalement basse et en dessous de la limite du seuil de tolérance</i>	-
4	SBPE SARL	9 531 450 TTC	9 531 450 TTC	9 531 450 TTC	Conforme <i>Offre anormalement basse et en dessous de la limite du seuil de tolérance</i>	-
5	ZZ SERVICES	8 555 000 HTVA 10 100 800 TTC	8 555 000 TTC 10 100 800 HTVA	10 100 800 TTC	Conforme <i>Offre anormalement basse mais dans la limite du seuil de tolérance</i>	4 ^{ème}
6	PRODITEK	8 560 000 HTVA 10 100 800 TTC	8 560 000 HTVA 10 100 800 TTC	10 100 800 TTC	Conforme <i>Offre anormalement basse mais dans la limite du seuil de tolérance</i>	5 ^{ème}
7	PACIFIC BUSINESS	10 429 430 TTC	10 429 430 TTC	10 429 430 TTC	Conforme RAS	7 ^{ème}
8	ABM	8 595 000 HTVA 10 142 100 TTC	8 595 000 HTVA 10 142 100 TTC	10 142 100 TTC	Conforme <i>Offre anormalement basse mais dans la limite du seuil de tolérance</i>	6 ^{ème}
9	RDI SARL	8 455 000 HTVA 9 976 900 TTC	8 455 000 HTVA 9 976 900 TTC	9 976 900 TTC	Conforme <i>Offre anormalement basse mais dans la limite du seuil de tolérance</i>	2 ^{ème}
10	ETS SODRE & FILS	10 065 400 TTC	10 065 400 TTC	10 065 400 TTC	Conforme <i>Offre anormalement basse mais dans la limite du seuil de tolérance</i>	3 ^{ème}
Attributaire lot3 : HODAVIA DISTRIBUTION SARL pour un montant de Huit millions quatre cent quarante-cinq mille (8 445 000) francs CFA HTVA et Neuf millions neuf cent soixante-cinq mille cent (9 965 100) francs CFA TTC avec une augmentation de 14,33 % (10unités à l'item10 et 5unités à l'item16) soit un montant définitif de Neuf millions six cent cinquante-cinq mille (9 655 000) francs CFA HTVA et Onze millions trois cent quatre-vingt-douze mille neuf cents (11 392 900) francs CFA TTC avec un délai de livraison de trente (30) jours.						
Lot4 : Acquisition de fournitures diverses au profit CNLC Nombre de plis : 05 ; Offre anormalement basse : 2 630 642 ; Seuil de tolérance : 42 499 110						
1	GUESRIMA SERVICES	3 346 480 TTC	3 346 480 TTC	3 346 480 TTC	Conforme RAS	2 ^{ème}
2	SODICOM SARL	2 125 000 HTVA	2 507 500 TTC	2 507 500 TTC	Conforme <i>Offre anormalement basse mais dans la limite du seuil de tolérance</i>	1 ^{er}
3	DEM'S SERVICES SARL	1 997 500 HTVA	2 357 050 TTC	2 357 050 TTC	Conforme <i>Offre anormalement basse et en dessous de la limite du seuil de tolérance</i>	-
4	TALAH BUROTEK	2 116 000 HTVA	2 496 880 TTC	2 496 880 TTC	Conforme <i>Offre anormalement basse et en dessous de la limite du seuil de tolérance</i>	-
5	UNIVERSAL INNOVATION	2 100 000 HTVA	2 478 000 TTC	2 478 000 TTC	Conforme <i>Offre anormalement basse et en dessous de la limite du seuil de tolérance</i>	-

Attributaire lot4 : SODICOM SARL pour un montant de Deux millions cent vingt-cinq mille (2 125 000) francs CFA HTVA avec une augmentation de 14,035% (8unités à l'item2, 4unités à l'item5 et 5unités à l'item10) soit un montant définitif de Deux millions quatre cent trente mille (2 430 000) Francs CFA HTVA avec un délai de livraison de trente (30) jours.

MINISTERE DE LA FAMILLE ET DE LA SOLIDARITE

FICHE DE SYNTHÈSE DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT ACCELERE N°2026-02/MFS/SG/DMP DU 19/08/2026 POUR L'ACQUISITION ET INSTALLATION D'EQUIPEMENTS NUMERIQUES POUR LES CENTRES MULTIMEDIAS INCLUSIFS DANS LES REGIONS ADMINISTRATIVES DU BURKINA FASO - Financement : FASU, Exercice 2026 - Publication de l'avis : Revue des Marchés Publics N°4477 du lundi 31 août 2026 (page 53).

Convocation de la Commission : Lettre N° 2026-000693/MFS/SG/DMP du 08 septembre 2026

Date de dépouillement : 14 septembre 2026 - Date de délibération : 21 septembre 2026

Nombre de lot : Trois (03) - Nombre de plis reçu : Cinq (05) - NOMBRE D'OFFRES SOUMISES : Lot 1 : zéro (00)

Lot 2 : Quatre (04) - Lot 3 : Quatre (04)

Lot 1 : Acquisition de mobilier de bureau au profit des centres multimédias inclusifs dans les régions administratives du Burkina Faso :
Calcul des offres anormalement basses

E= 9 560 000 FCFA TTC

N°	Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA TTC		Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
-	NEANT	-	-	-	-	-

Attributaire : Infructueux pour absence d'offres.

Lot 2 : Acquisition et installation d'équipements numériques pour les centres multimédias inclusifs dans les régions administratives du Burkina Faso (Djoro, Nando, Yaadga, Bankui et Tannounyan) :

Calcul des offres anormalement basses

E= 94 820 334 FCFA TTC

P= 92 647 907 FCFA

M= 93 951 363 FCFA

BI= 79 858 659 FCFA

ST= 75 865 726 FCFA

N°	Soumissionnaires	Montant lu en FCFA	Montant corrigé en FCFA			Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
01	GROUPEMENT NUMERITEL ET STRATEGIE LEADER	-	88 794 544		88 794 544	Non conforme : Item 1 : micro-ordinateur de bureau : le model proposé dont la référence indiquée dans l'offre 6B2Q5EA du HP 290 G 9 donne un processeur de fréquence de base 2,5 GHZ et non 3 GHZ au moins demandé.
02	PRODITEK	-	88 175 500	-	88 175 500	Non conforme : Dans la fonction Expert réseau et sécurité ingénieur informaticien : Monsieur Abdoulaye Jules NASSOURI a fourni la certification CCNA au lieu des certifications (CCNP, Certified ISO/IEC 27001 Lead Implenter, OPSWAT ou CISM) demandées Donc non conforme. - Dans la fonction Expert Système et infrastructure Ingénieur informaticien : CISCO Networking Academy Program a été fourni par le Camarade ROAMBA Alain Sotissi au lieu des certifications (certified MCSE Cloud Plateform and infrastructures ou Azure Administrator Associate/ ou Azure Solution Architect Expert demandées donc pas conforme. -Absence de diplôme du Camarade ROAMBA Alain Sotissi :
03	ADV TECHNOLOGIE	-	94 140 813	-	94 140 813	Conforme
04	GENERAL MICRO SYSTEM	-	91 155 000	-	91 155 000	Conforme

Attributaire : GENERAL MICRO SYSTEM pour un montant TTC de quatre vingt onze millions cent cinquante cinq mille (91 155 000) FCFA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.

Lot 3 : Acquisition et installation d'équipements numériques pour les centres multimédias inclusifs dans les régions administratives du Burkina Faso (Nazinon, Oubri, Nakambé et Kadiogo)

Calcul des offres anormalement basses

E= 75 619 666 FCFA TTC

P= 73 575 761 FCFA

M= 74 802 104 FCFA

BI = 63 581 788 FCFA

ST = 60 402 699 FCFA

N°	Soumissionnaires	Montant lu en FCFA		Montant corrigé en FCFA		Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
01	GROUPEMENT NUMERITEL ET STRATEGIE LEADER	-	71 031 315	-	71 031 315	Non conforme : Item 1 : micro-ordinateur de bureau : le model proposé dont la référence 6B2Q5EA du HP PRO TOWER 400 G 9 indiquée dans l'offre est erroné. Le HP PRO TOWER 400 G 9 correspond à la référence 6U3X5EA et non à 6B2Q5EA.

02	PRODITEK	-	70 540 400	-	70 540 400	Non conforme Dans la fonction chef de mission Ingénieur informaticien la certification AVAYA a été fourni par la camarade OUEDRAOGO Nassa Zadiel Euloge au lieu de Prince 2 ou PMP demandée -Dans la fonction Expert réseau et sécurité ingénieur informaticien, le camarade OUEDDOUDA Rakiswendé Alkaly John Yvan n'a pas fourni les certifications CCNP, Certified ISO/IEC 27001 Lead Implenter OPSWAT ou CISM :
03	ADV TECHNOLOGIE	-	75 171 522	-	75 171 522	Conforme
04	GENERAL MICRO SYSTEM	-	71 980 000	-	71 980 000	Conforme

Attributaire : GENERAL MICRO SYSTEM pour un montant TTC de soixante-onze millions neuf cent quatre-vingt mille (71 980 000) FCFA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.

OFFICE NATIONAL DU CONTROLE DES AMENAGEMENTS ET DES CONSTRUCTIONS (ONC-AC)

DEMANDE DE PRIX N°2026-004/ONC-AC/DG/PRCP DU 08 SEPTEMBRE 2026 RELATIVE A L'ACQUISITION DE TROIS (03) VEHICULES A (02) ROUES AU PROFIT DE L'ONC-AC. Financement : Budget ONC-AC, exercice 2026

Référence de la convocation de la Commission d'Attribution des Marchés (CAM) : N°2026-0177/MCP/SG/ONC-AC/PRCP du 16 SEPTEMBRE 2026.

Nombre de plis reçus : 08 Nombre de plis arrivés hors délais : 00 - Date d'ouverture des plis : 23 SEPTEMBRE 2026

Publication : Quotidien des Marchés Publics N°4487 ;4488 et 4489 Du 14 ;15 ; et 16 septembre 2026. Date de délibération 23 septembre 2026

Budget : 5 000 000 TTC M : 4 738 515 0,85M : 4 027 737 Tolérance 5% : 3 826 350

Soumissionnaire	Montant lu	Montant corrigé	Observations	Classement
UNIFORCE BENIE SARL	4 690 500 TTC	4 690 500 TTC	Conforme	6ème
WATAM SA	3 516 949 HTVA 4 150 000 TTC	3 516 948 HTVA 4 149 999 TTC	Conforme Erreur de calcul (-1) soit un taux de 0.00002%	4ème
EKAM	3 300 000 HTVA	3 247 200 HTVA	Conforme Rabais de -52 800 HTVA soit un taux de -1.6% proposé ; suivant une demande confidentielle de l'autorité contractante.	2ème avec confirmation de prix et suivant le critère du plus jeune promoteur
ATT	4 200 000 HTVA	4 200 000 HTVA	Conforme	7ème
FASO ELECTRICITE	3 600 000 HTVA 4 248 000 TTC	3 600 000 HTVA 4 248 000 TTC	Conforme	5ème
GLOBAL SAMY SARL	4 991 400 TTC	4 991 400 TTC	Conforme	8ème
GEN AUTO PRO	3 450 000 HTVA	3 450 000 HTVA	Conforme	3ème
ELIA DISTRIBUTION	3 300 000 HTVA	3 247 200 HTVA	Conforme Rabais de -52 800 HTVA soit un taux de -1.6% proposé ; suivant une demande confidentielle de l'autorité contractante.	1er avec confirmation de prix et suivant le critère du plus jeune promoteur

ATTRIBUTAIRE : ELIA DISTRIBUTION pour un montant de trois millions deux cent quarante-sept mille deux cent (3 247 200) F CFA HTVA pour un délai d'exécution de trente (30) jours.

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE DE L'ALPHABETISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES

Appel d'Offres National N°2026-009/MEBAPLN/SG/DMP du 13 juillet 2026 pour l'acquisition de Matériels roulants à quatre (04) roues dans la cadre de la mise en œuvre du Projet REPAIR ; Financement : Crédit IDA N° 7782-BF (PBA) du 05 mai 2025 ;

- Crédit IDA N°7781-BF (PBA-SML) du 05 mai 2025 ;
- Crédit IDA N°7783-BF (WHR) du 05 mai 2025 ;
- Don IDA N°E4430-BF (WHR) du 05 mai 2025 ;
- Don TF N° C9797 du 05 mai 2025.

Publication : Revue des Marchés Publics N° 44564 du vendredi 31 juillet 2026

Nombre de concurrents : lot 1 : Cinq (05), lot 2 : trois (03) ; lot 3 : cinq (05) ; lot 4 : trois (03).

Date de dépouillement 31/08/2026 ; date de délibération : 16/09/2026 ;

Références convocations : lettre n°2026-061/MEBAPLN/SG/DMP/sse-ppm du 24/08/2026 et n°2026-065/MEBAPLN/SG/DMP/sse-ppm du 11/09/2026

N°	Nom du soumissionnaire	Montants lus publiquement (FCFA)	Montants corrigés (FCFA)	Observations
Lot 1 : Acquisition de trois (03) camions porteurs 6x4 avec plateau à ridelles au profit de ST-ESU				
01	SEAB	123 000 000 HT HD	123 000 000 HT HD	Conforme pour l'essentiel 2ème
02	DIACFA AUTOMOBILES	112 500 000 HT HD 146 025 000 TTC	123 750 000 HTVA 146 025 000 TTC	Conforme pour l'essentiel 1er
03	NS AUTO	237 000 000 TTC	200 847 458 HTVA 237 000 000 TTC	Conforme pour l'essentiel 4ème
04	SIIC-SAI/ GTS	247 800 000 TTC	-	Non Conforme Le groupement a fourni une convention de partenariat avec un garagiste (qui n'est pas habilité à assurer le SAV) au lieu d'une convention avec un garage agréé d'un partenaire ou représentant agréé d'une marque, conformément aux dispositions de l'arrêté N°2026-000146 /MEF /SG /DGAIE du 21/04/2026 portant fixation des conditions d'octroi, de renouvellement et de retrait de l'agrément

				technique pour la maintenance ou le service après-vente du matériel roulant de l'Etat et des organismes publics. Aucun membre du groupement ne dispose de l'agrément technique requis. Par ailleurs, l'agrément technique du garagiste est de catégorie 2 au lieu de l'agrément technique de catégorie 3 minimum requis pour ce lot
05	WATAM SA	178 961 835 HTVA 211 174 965 TTC	178 961 835 HTVA 211 174 965 TTC	Conforme pour l'essentiel 3 ^{ème}
Attributaire :		Lot 1 : DIACFA AUTOMOBILES pour un montant de cent vingt-trois millions sept cent cinquante mille (123 750 000) FCFA HTVA, soit cent quarante-six millions vingt-cinq mille (146 025 000) FCFA TTC avec un délai de livraison de quatre-vingt-dix (90) jours.		
Lot 02 : Acquisition de deux (02) camionnettes Pick-Up de catégorie 2 au profit de ST-ESU				
01	NS AUTO	84 000 000 TTC	71 186 441 HTVA 84 000 000 TTC	Conforme pour l'essentiel 1 ^{er}
02	SIIC-SAI/ GTS	96 760 000 TTC	-	Non Conforme Le groupement a fourni une convention de partenariat avec un garagiste (qui n'est pas habilité à assurer le SAV) au lieu d'une convention avec un garage agréé d'un partenaire ou représentant agréé d'une marque, conformément aux dispositions de l'arrêté N°2026-000146/MEF/SG/DGAIE du 21/04/2026 portant fixation des conditions d'octroi, de renouvellement et de retrait de l'agrément technique pour la maintenance ou le service après-vente du matériel roulant de l'Etat et des organismes publics. Aucun membre du groupement ne dispose de l'agrément technique requis.
03	WATAM SA	84 747 090 HTVA 100 001 566 TTC	84 747 090 HTVA 100 001 566 TTC	Conforme pour l'essentiel 2 ^{ème}
Attributaire :		Lot 2 : NS AUTO pour un montant de soixante-onze millions cent quatre-vingt-six mille quatre cent quarante un (71 186 441) FCFA HTVA, soit quatre-vingt-quatre millions (84 000 000) FCFA TTC avec un délai de livraison de quarante-cinq (45) jours.		
Lot 03 : Acquisition d'un (01) véhicule station wagon de catégorie 1 au profit de l'UGP				
01	SEAB	32 000 000 HT HD	32 000 000 HT HD	Conforme pour l'essentiel 2 ^{ème}
02	DIACFA AUTOMOBILES	29 900 000 HT HD 42 338 400 TTC	35 983 051 HTVA 42 338 400 TTC	Conforme pour l'essentiel 1 ^{er}
03	NS AUTO	46 000 000 TTC	38 983 051 HTVA 46 000 000 TTC	Conforme pour l'essentiel 3 ^{ème}
04	SIIC-SAI/ GTS	56 050 000 TTC	-	Non Conforme Le groupement a fourni une convention de partenariat avec un garagiste (qui n'est pas habilité à assurer le SAV) au lieu d'une convention avec un garage agréé d'un partenaire ou représentant agréé d'une marque, conformément aux dispositions de l'arrêté N°2026-000146/MEF/SG/DGAIE du 21/04/2026 portant fixation des conditions d'octroi, de renouvellement et de retrait de l'agrément technique pour la maintenance ou le service après-vente du matériel roulant de l'Etat et des organismes publics. Aucun membre du groupement ne dispose de l'agrément technique requis
05	WATAM SA	55 921 686 HTVA 65 987 589 TTC	55 921 686 HTVA 65 987 589 TTC	Conforme pour l'essentiel 4 ^{ème}
Attributaire :		Lot 3 : DIACFA AUTOMOBILES pour un montant de trente-cinq millions neuf cent quatre-vingt-trois mille cinquante un (35 983 051) FCFA HTVA, soit quarante-deux millions trois cent trente-huit mille quatre cents (42 338 400) FCFA TTC avec un délai de livraison de soixante (60) jours		
Lot 4 : Acquisition d'un (01) véhicule station wagon catégorie 3 au profit du projet REPAIR.				
01	NS AUTO	90 000 000 TTC	76 271 186 HTVA 90 000 000 TTC	Conforme pour l'essentiel 1 ^{er}
02	SIIC-SAI/ GTS	46 020 000 TTC	-	Non Conforme Le groupement a fourni une convention de partenariat avec un garagiste (qui n'est pas habilité à assurer le SAV) au lieu d'une convention avec un garage agréé d'un partenaire ou représentant agréé d'une marque, conformément au dernier alinéa de l'article 2 de l'arrêté N°2026-000146/MEF/SG/DGAIE du 21/04/2026 portant fixation des conditions d'octroi, de renouvellement et de retrait de l'agrément technique pour la maintenance ou le service après-vente du matériel roulant de l'Etat et des organismes publics. Aucun membre du groupement ne dispose de l'agrément requis. Boite de vitesse manuel proposée au lieu d'une boite de vitesse automatique demandée
03	WATAM SA	95 000 000 HTVA 112 100 000 TTC	95 000 000 HTVA 112 100 000 TTC	Conforme pour l'essentiel 2 ^{ème}
Attributaire :		Lot 4 : NS AUTO pour un montant de soixante-seize millions deux cent soixante-onze mille cent quatre-vingt-six (76 271 186) FCFA HTVA, soit quatre-vingt-dix millions (90 000 000) FCFATTC avec un délai de livraison de quarante-cinq (45) jours.		

MINISTERE DE L'AGRICULTURE, DE L'EAU, DES RESSOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES
FICHE DE SYNTHESE RECTIFICATIVE DES RESULTATS DU LOT 2

Suite à la décision n°2026-L0295/ARCOP/ORD du 14/08/2026

Parus au Quotidien N° 4460 du Jeudi 06 Août 2026

Demande de prix à commande	:	N°2026-11f/MAERAH/SG/DMP portant acquisition de fournitures de bureau, de produits d'entretien, de consommables et de divers imprimés administratifs au profit des diverses structures du Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, des Ressources Animales et Halieutiques (MAERAH)
Financement	:	Budget de l'Etat, exercice 2026
Publication de l'Avis	:	Quotidien des marchés N°4415 du 04/06/2026
Date de dépouillement	:	15/06/2026
Date de délibération	:	15/06/2026
Lettre de convocation	:	Lettres N°2026-0264/MAERAH/SG/DMP du 09 juin 2026
Nombre de lot	:	Six (6)
Nombre de plis	:	Trente (30) plis
Date de publication des résultats provisoires	:	Quotidien N°4460 du jeudi 06 Août 2026

Soumissionnaires	Prix de l'offre lu publiquement		Prix de l'offre corrigé		Observations	Rang
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		

Lot 2 : acquisition d'imprimés et de divers documents pour les examens de fin de formation au profit de la Direction Générale du Foncier, de la formation et de l'Organisation du Monde Rural (DGFORMR) ;

Budget prévisionnel : 21 000 000 FCFA TTC

Montant seuil des offres anormalement basses : 16 138 368 FCFA TTC

Moyenne pondérée : 15 965 788 FCFA TTC

Seuil de tolérance : 15 331 449 FCFA TTC

SAAP SARL	13 199 500	15 575 410	-	-	Non conforme Non-respect du formulaire de la caution de soumission. Pièces administratives non fournies malgré la lettre du 15 juin 2026 pour complément des pièces. Marque non fourni aux items 25, 26, et 27	Non classée
GLOBALE PUB	13 235 500		-	-	Non conforme Non-respect du formulaire de la lettre d'engagement du code d'éthique pas de déclaration sur l'homme Clause 15 des IC au lieu de 14 de la lettre de soumission Pièces administratives non fournies malgré la lettre du 15 juin 2026 pour complément des pièces Marque non fourni aux items 25, 26, et 27	Non classée
ELTINHO TELECOMMUNICATIO N BUSINESS	-	15 237 340	-		Non Conforme Pièces administratives non fournies malgré de la lettre du 15 juin 2026 pour complément des pièces Offre anormalement basse et inférieure au seuil de tolérance	Non classé
SHINY SERVICES	-	15 112 250	-	15 679 250	Conforme L'entreprise a exonéré les items 21 et 22 de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au taux de 18%. Suite à la correspondance de la DGI N°2026-2207/MEF/SG/DGI/DLC/SRPC du 25 septembre 2026 portant demande d'informations relatives au régime de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de biens, il en résulte que l'ensemble des items est soumis TVA au taux normal de 18% conformément aux dispositions des articles 296,298 et 317 du Code Général des Impôts). Offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance et retenue suite à la lettre N°2026-596/MAERAH/SG/DMP relative à la confirmation des prix	1er
DEFI GRAPHIQUE		15 267 430	-	-	Non conforme Non-respect du modèle d'engagement a respecté le code d'éthique et de déontologie en matière de commande publique clause 15 au lieu de 14 lettre de soumission Absence de marque aux items 25,26,27	Non classée
POTECHBO	12 065 000				Non conforme Absence d'engagement écrit de remplacement demandé par le DDPX Clause 15 des IC au lieu de 14 de la lettre de soumission Marque non fourni aux items 25, 26, et 27	Non classée
RENACOM	12 925 500	15 252 090	-		Non conforme financièrement Offre anormalement basse et inférieure au seuil de tolérance	Non classé
SEZAM SERVICES	14 930 000	-	-	17 617 400	Conforme	5^{eme}
DEC COM BURKINA	13 600 000	16 048 000	-		Conforme Offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance	3^{eme}
SOCIETE NARISNA SERVICES	13 345 500	-	-	15 747 690	Conforme une erreur au niveau des bordereaux des prix unitaires à l'item 21 deux cent quatre-vingt-dix (290) en lettre et 90	2^{eme}

					en chiffre, item 22 en lettre cent quarante-cinq (145) et 45 en chiffre Au niveau de la lettre de soumission en lettre treize millions trois cent quarante-cinq mille cinq cents (13 345 500) en lettre et en chiffres 10 845 500 FCFA. La correction de cette erreur n'entraîne pas une variation du montant de l'offre Offre anormalement basse mais supérieure au seuil de tolérance	
JEBNEJA SARL	-	15 804 300	-	24 195 310	Non conforme financièrement Offres hors enveloppe Erreur au niveau des bordereau des prix pour les fournitures à l'item 1 : montant en chiffre 3 100 et montant en lettre dans le bordereau des prix unitaires neuf mille (9 000). Aussi il a exonéré les items 25 ,26,27 de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) au taux de 18%. La correction entraîne un réajustement du montant de l'offre le quel passe respectivement de 15 804 300 FCFA à 24 195 310 FCFA soit une variation de 53,09%. Suite à la correspondance de la DGI N°2026-2207/MEF/SG/DGI/DLC/SRPC du 25 septembre 2026 portant demande d'informations relatives au régime de la taxe sur la valeur ajoutée (TVA) de biens, il en résulte que l'ensemble des items est soumis TVA au taux normal de 18% conformément aux dispositions des articles 296,298 et 317 du Code Général des Impôts.	Non classé
RACHETE SERVICES SARL	--	16 958 075	-		Non conforme Marque non fourni aux items 25, 26, et 27	Non classée
CAREM ENERGIE Sarl	-	16 800 840	-	-	Non conforme Pièces administratives non fournies malgré de la lettre du 15 juin 2026 pour complément des pièces Marque non fourni aux items 25, 26, et 27	Non classée
BURKIMBI PRESTATION SARL	-	16 178 744	-	-	Conforme	4^{eme}
Attributaire	SHINY SERVICES pour un montant de quinze millions six cent soixante-dix-neuf mille deux cent cinquante (15 679 250) FCFA TTC avec une garantie de bonne exécution de 30% et un délai de livraison de trente (30) jours.					

PROJET DE RESILIENCE ET DE COMPETITIVITE DE L'ELEVAGE (PRECEL)

Demande de cotations N°2026-038/MAERAH/SG/PRECEL/SPM du 07 septembre 2026 pour la réalisation de vingt cinq (25) micro vidéos au profit de la Direction Générale des Productions Animales (DGPA) - Référence STEP: BF-PRECEL-569550-NC-RFQ Source financement : Crédit : 7308-BF du 29 mai 2023 Référence de la publication de l'avis: Quotidien des marchés n°4488 du mardi 15 septembre 2026 Date de dépouillement et de la délibération : 24/09/2026; Nombre de plis reçus : six (06)						
Soumissionnaires	Montant lu publiquement (en Francs CFA)		Montant corrigé (en Francs CFA)		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
KORY& CONCEPT/SHOWTOOLS EXPERIENCE	3 485 000	4 112 300	-----	-----	1 ^{er}	Conforme
RASHCOM	7 800 000		-----	-----	2 ^e	Conforme
ZAMAN TECHNOLOGIE		9 499 000	-----	-----	3 ^e	Conforme
BCS SARL	10 000 000	11 800 000	-----	-----	Non Classé	Non Conforme Montant hors enveloppe
ZELUS	-----	29 500 000	-----	-----	Non Classé	Non Conforme Montant hors enveloppe
SENTINELLE PRODUCTION	30 119 100	35 540 530	-----	-----	Non Classé	Non Conforme Montant hors enveloppe
Attributaire	Groupement KORY& CONCEPT/SHOWTOOLS EXPERIENCE pour un montant de trois millions quatre cent quatre-vingt-cinq mille (3 485 000) FCFA HTVA soit quatre millions cent douze mille trois cents (4 112 300) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de trente (30) jours					

Demande de cotations N°2026-027/MAERAH/SG/PRECEL/SPM du 07 septembre 2026 pour les Acquisition de matériel d'intervention pour insémination artificielle bovine en lot unique - Référence STEP: BF-PRECEL-545346-GO-RFQ Source financement : Crédit : 7308-BF du 29 mai 2023 Référence de la publication de l'avis: Quotidien des marchés n°4484 du mercredi 09 septembre 2026 Date de dépouillement et de la délibération : 15/09/2026 - Nombre de plis reçus : un (01)						
Soumissionnaires	Montant lu publiquement (en Francs CFA)		Montant corrigé (en Francs CFA)		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
EASYPVET	8 474 575	9 999 999	-----	-----	1 ^{er}	Conforme
Attributaire	EASYPVET pour un montant de huit millions quatre cent soixante-quatorze mille cinq cent soixante-quinze (8 474 575) Francs CFA HTVA soit neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf (9 999 999) Francs CFA TTC avec un délai de d'exécution de quarante-cinq (45) jours					

Demande de cotations N°2026-036/MAERAH/SG/PRECEL/SPM du 07 septembre 2026 pour les travaux de réalisation et d'installation de cages flottantes de 200 m³ et de 75 m³ au profit de la DGRH - Référence STEP: BF-PRECEL-569546-CW-RFQ Source financement : Crédit : 7308-BF du 29 mai 2023 Référence de la publication de l'avis: Quotidien des marchés n°4484 du mercredi 09 septembre 2026 Date de dépouillement et de la délibération : 15/09/2026; Nombre de plis reçus : 03						
--	--	--	--	--	--	--

Soumissionnaires	Montant lu publiquement (en Francs CFA)		Montant corrigé (en Francs CFA)		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
KAÏROS AGRO AQUACOLE (KAA)	247 945 000	-----	-----	-----	1 ^{er}	Conforme
FTS SARL	-----	229 451 000	-----	-----	Non classé	Non conforme Aucun marché similaire fourni
ENF	-----	364 962 200	-----	-----	Non classé	Non conforme Montant hors enveloppe
Attributaire	KAÏROS AGRO AQUACOLE pour un montant de deux cent quarante-sept millions neuf cent quarante-cinq mille (247 945 000) Francs CFA HTVA avec un délai de d'exécution de soixante (60) jours					

Demande de cotations N°2026-039/MAERAH/SG/PRECEL/SPM du 07 septembre 2026 pour l'acquisition de matériel au profit des deux (02) CCL construits dans la zone pastorale de Sondre Est et de Doubegue - Référence STEP: BF-PRECEL-563154-GO-RFQ Source financement : Crédit : 7308-BF du 29 mai 2023 – Référence de la publication de l'avis: Quotidien des marchés n°4488 du mardi 15 septembre 2026 Date de dépouillement et de la délibération : 24/09/2026 - Nombre de plis reçus : deux (02)						
Soumissionnaires	Montant lu publiquement (en Francs CFA)		Montant corrigé (en Francs CFA)		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
MALI BUR-TRADING-INTERNATIONAL	17 470 000	20 614 600	-----	-----	Non classé	Non Conforme Montant hors enveloppe
Excellys	18 138 000	-----	36 276 000	-----	Non classé	Non Conforme Montant proposé pour un CCL : 18 138 000 FCFA HTVA. Montant pour 02 CCL : 18 138 000*2= 36 276 000 FCFA HTVA Montant hors enveloppe
Attributaire	Infructueux					

Demande de cotation N°2026-028/MAERAH/SG/PRECEL/SPM du 27 juillet 2026 relative aux « Travaux de construction/réhabilitation des centres d'insémination artificiels (CIA) de Loumbila, de Komki-Ipala et de Toundoura Référence STEP : BF-PRECEL-534756--CW-RFQ - Source financement : Crédit : 7308-BF du 29 mai 2023 Référence de la publication de l'avis: Quotidien des marchés n°4459 du mercredi 2026 Date de dépouillement et de la délibération : 10/08/2026 - Nombre de plis reçus : Neuf (09) Objet : Travaux de construction/réhabilitation des centres d'insémination artificiels (CIA) de Loumbila, de Komki-Ipala et de Toundoura						
Soumissionnaires	Montant lu publiquement (en Francs CFA)		Montant corrigé (en Francs CFA)		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
FTS SARL	77 225 775	91 126 415	70 834 525	83 584 740	1 ^{er}	Conforme SITE DE KOMKI-IPALA Erreur de sommation au niveau : du sous total 1 (3 107 550 -3 198 800 = -91 250) Erreur de sommation au niveau : du montant général en hors TVA (70 834 525 au lieu de 77 225 775) et en TTC (83 584 740 au lieu de 91 126 415).
HYDRO BATM	72 882 370	86 001 196	72 044 120	85 012 061	2 ^e	Conforme SITE DE TOUNDOURA Erreur sur la quantité : De l'item 4.2.10, car celle demandé par la demande de cotation, est de 0,594 au lieu de 6,594 fourni (74 250-824 250= -750 000) Idem pour l'item 4.2.17, la quantité demandée par la DC est de 2,98 au lieu de 2,58 fourni (22 350-19 350 = +3000) SITE DE KOMKI-IPALA Erreur de sommation du sous total 1 (3 280 010 -3 371 260 = - 91 250)
ESZF	60 381 773	71 250 492	-----	-----	Non classé	Non conforme SITE DE KOMKI-IPALA Devis quantitatif non conforme au devis demandé par la demande de cotation (l'item 2.1 : Béton cyclopéen dosé à 300 kg/m3 pour fondation demandé au lieu de Béton armé pour chaînage haut et dosé à 350kg/m3 proposé l'item 2.2 : Maçonnerie pour soubassement (briques pleines de 20x20x40 cm) proposé par la demande de cotation au lieu de Béton armé pour poteaux et raidisseurs, dosé à 350kg/m3 Répétition de l'item 2 au niveau de l'item 3 et une répétition du point 3.
AFRICOS SARL	-----	59 764 776	-----	-----	Non classé	Non conforme Carte grise de camion ben non fournie

CONSORTIUM SALA SERVICES SARL	37 174 220	-----	-----	-----	Non classé	Non conforme Une ligne de crédit de (33 000 000) fourni au lieu de 33 300 000 demandé par la demande de cotation Camion benne ne dispose pas d'une attestation de mise à disposition Reçu d'achat du matériel non fourni.
OZAMBOUE	-----	62 390 204	-----	-----	Non classé	Non conforme Le chef d'équipe électricité monsieur TOU Yacouba ne dispose pas de l'expérience requise dans son CV.
EGK BTP	56 061 757	-----	-----	-----	Non classé	Non conforme Le chef d'équipe maçon SAWADOGO Ahmad ne dispose pas de l'expérience requise dans son CV
ALVARES INTERNATIONAL SARL	-----	77 031 321	-----	-----	Non classé	Non conforme Liste de matériel certifiée par une autorité non habilitée
BATIC-TPE SARL	52 148 717	61 535 486	-----	-----	Non classé	Non conforme 01 bétonnière fournie alors que le dossier en demande 02
Attributaire	FTS SARL pour un montant de Soixante-dix millions huit cent trente-quatre mille cinq cent vingt-cinq (70 834 525) Francs CFA H TVA soit Quatre-vingt-trois millions cinq cent quatre-vingt-quatre mille sept cent quarante (83 584 740) Francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours					

LA POSTE BURKINA FASO

DEMANDE DE PRIX N°2026-014/LA POSTE BF/DG/DM/DMFPC POUR LA NORMALISATION ET LA REPRISE DE CALBE INFORMATIQUE DANS DIVERSES AGENCES DE LA POSTE BURKINA FASO - Financement : budget LA POSTE BF - Gestion 2026
Dépouillement : lundi 13 juillet 2026 - Date de publication : RMP N°4436 du vendredi 03 Juillet 2026
Nombre de plis reçus : lot1 : 10 plis, lot2 : 05 plis
Lot1 : Reprise du câblage informatique des agences DE LA POSTE BURKINA FASO de Koudougou, Gaoua, Houndé.
Budget : 39 500 000 - Moyenne : 38 234 841 - Intervalle : 32 499 615 à 43 970 067, intervalle de tolérance : 30 874 634

SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU TTC FCFA	MONTANT CORRIGE TTC FCFA	DIFFEREN CE DU MONTANT CORRIGE (TTC FCFA)	CLASSEMENT	OBSERVATIONS
FOF ELECTRONIQUE	33 526 750				Non conforme : le modèle Le switch TP-Link TL-SG2424P proposé est en fin de prise en charge (déclaré obsolète)
E-SMART CONSULTING SARL	36 046 640	36 046 640	-	2 ^{-ème}	Conforme
E C B A	38 333 480				Non conforme : Caractéristiques techniques demandées et prospectus des équipements non fournis
IT SYSTEM BARKA SARL	29 937 190				Non conforme : fin de prise en charge pour le modèle Cisco C2960L-L24TS-LL pour la commercialisation, maintenance logicielle standard et du support des vulnérabilités et de sécurité en 2021, 2022 et 2024
G B S SARL	34 005 004				Non conforme Diplôme d'informaticiens fournie en lieu et place d'électriciens ; Fin de prise en charge pour le modèle Cisco C1000-24P-4G-L pour la commercialisation, maintenance logicielle standard 30 avril 2026
REVIVAL TECHNOLOGIE ET CONSEIL	37 715 441	37 715 441	-	3 ^{-ème}	Conforme
AURIAN EXPERTISE SARL	34 089 610				Non conforme Agrément expiré et Diplôme d'informaticiens fournie en lieu et place d'électriciens, aucun projet similaire en relation avec les travaux fournis par le chef de projet ; le modèle Le switch TP-Link TL-SG2424P proposé est en fin de prise en charge (déclaré obsolète)
DATA BURO	34 047 720				Non Conforme Diplôme d'informaticiens fournie en lieu et place d'électriciens ; Le modèle Le switch TP-Link TL-SG2424P proposé est en fin de prise en charge (déclaré obsolète)
IT PROJET	31 403 340	32 871 807	1 468 467	1 ^{er}	Conforme Omission des prix unitaires des items 19 et 20 valorisés aux prix moyens des autres soumissionnaires respectivement à' 229 408 et 1 015 056 d'où une variation TTC de 1 468 467
NEXT'S	38 714 522	38 714 522	-	4 ^{-ème}	Conforme

Attributaire provisoire		IT PROJET pour un montant TTC de trente un millions quatre cent trois mille trois cent quarante (31 403 340) francs CFA. Et un délai d'exécution de soixante-quinze (75) jours.			
Lot 2 : normalisation du câblage informatique de six agences (Diabo, Arbollé, Kokologho, Bonheur ville, Kalsaka et Kouka) de LA POSTE BURKINA FASO.					
Budget : 10 500 000 - Moyenne : 9 927 957 - Intervalle : 8 438 764 à 11 417 151, intervalle de tolérance : 8 016 825					
SOUSSIONNAIRES	MONTANT LU TTC FCFA	MONTANT CORRIGE TTC FCFA	DIFFERENCE DU MONTANT CORRIGE (TTC FCFA)	CLASSEMENT	OBSERVATIONS
ECBA	10 007 580	10 007 580		4 -ème	Conforme
DATA BURO	8 094 800	8 094 800		1 ^{er}	Conforme
AURIAN EXPERTISE SARL	8 000 400				Non conforme Agrément expiré
IT PROJET	9 416 400	9 416 400		3 -ème	Conforme
AFRIK LONNYA	8 760 792	8 760 792		2 -ème	Conforme
Attributaire provisoire		DATA BURO pour un montant TTC de huit millions quatre-vingt-quatorze mille huit cents (8 094 800) francs CFA et un délai d'exécution de soixante-quinze (75) jours.			

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDRAUCARBURES						
DEMANDE DE PRIX N°2026-060/ MICA/SONABHY POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ET DE REPARATION D'OUVRAGE D'INFRASTRUCTURE AU PROFIT DE LA SONABHY A BINGO ET PENI. Financement : budget SONABHY, exercice 2026						
Publication de l'avis : quotidien des marchés Publics N° 4475 du jeudi 27 août 2026. Nombre de lots : 02 ;						
Nombre de plis reçus : Lot 01 : cinq (05) ; Lot 02 : quatre (04)						
Date d'ouverture : 07/09/2026. Date de délibération : 18/09/2026						
Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot 1 : les travaux d'entretien et de réparation d'ouvrage d'infrastructure au profit de la SONABHY à Bingo.						
-une offre est anormalement basse si elle est inférieure à 14 870 431francs TTC -une offre est anormalement élevée si elle est supérieure à 20 118 819francs TTC Avec un seuil de tolérance de 14 126 910 francs TTC						
VISION +	12 586 864 HTVA	14 852 500 TTC	12 586 864 HTVA	14 852 500 TTC	2ème	Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance
RELWENDE ET FRERES	14 235 000 HTVA	16 797 300 TTC	14 235 000 HTVA	16 797 300 TTC	Non Classé	Offre écartée : Code d'éthique et de déontologie non conforme au modèle proposé dans le dossier Absence d'attestation de visite de site pour le lot 01 Modèle de lettre de soumission non conforme au modèle proposé dans le dossier (lot 1)
PRIME PARTNERS	12 512 500 HTVA	14 764 750 TTC	12 512 500 HTVA	14 764 750 TTC	1er	Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance
SOTELMA	13 700 000 HTVA	16 166 000 TTC	13 950 000 HTVA	16 461 000 TTC	4ème	Offre techniquement conforme : Erreur dans la sommation du montant total HTVA : lire 13 950 000 au lieu de 13 700 000 entraînant une augmentation de l'offre du soumissionnaire de plus de 250 000
ENTREPRISE NIINANGO SARL	12 600 000 HTVA	14 868 000 TTC	12 600 000 HTVA	14 868 000 TTC	3ème	Offre techniquement conforme
Attributaire	Lot 01 : PRIME PARTNERS : 04 BP 605 Ouaga 04 Tel : 25 65 09 00/76 08 36 72 emails : ussufemig@gmail.com, pour un montant de douze millions cinq cent douze mille (12 512 000) francs CFA HTVA, soit quatorze millions sept cent soixante-quatre mille sept cent cinquante (14 764 750) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours					
Lot 02 : travaux d'entretien et de réparation d'ouvrage d'infrastructure au profit de la SONABHY à Pén						
- une offre est anormalement basse si elle est inférieure à 27 279 650 francs TTC - une offre est anormalement élevée si elle est supérieure à 36 907 761 francs TTC Avec un seuil de tolérance de 25 915 667 francs TTC						
VISION +	22 120 339 HTVA	26 102 000 TTC	22 120 339 HTVA	26 102 000 TTC	1er	Offre anormalement basse mais acceptable au regard du seuil de tolérance
RELWENDE ET FRERES	24 935 000 HTVA	29 423 300 TTC	24 935 000 HTVA	29 423 300 TTC	Non classé	Offre écartée : Code d'éthique et de déontologie non conforme au modèle proposé dans le dossier Modèle de lettre de soumission non conforme au modèle proposé dans le dossier (lot
PRIME PARTNERS	22 320 500 HTVA	26 338 190 TTC	22 320 500 HTVA	26 338 190 TTC	2ème	Offre techniquement conforme

SOTELMA	26 110 000 HTVA	30 809 800 TTC	26 070 000 HTVA	30 762 600 TTC	3ème	Offre techniquement conforme : Discordance entre montant en lettre et montant en chiffre à l'item 6 : lire 220 000 en lettre au lieu de 225 000 en chiffre.
Attributaire	Lot 02 : VIZION +/ 01 BP 13342 Ouagadougou 01 Tél : 72 74 87 40 , pour un montant de vingt-deux million cent vingt mille trois cent trente-neuf (22 120 339) francs CFA HTVA soit vingt-six millions cent deux mille (26 102 000) francs CFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.					

DEMANDE DE PRIX N°2026-055/MICA/SONABHY POUR L'ACQUISITION DE BOITES DE JONCTION ATEX ET LAMPE TORCHE ATEX AU PROFIT DE LA SONABHY A BINGO ET A PENI ; Financement : budget SONABHY, exercice 2026 Publication de l'avis : quotidien des marchés Publics N°4458 du mardi 04 août 2026. Nombre de plis reçus : dix-sept (17) ; Nombre de lots : deux (02) ; DATE DE DELIBERATION :18/09/2026						
Soumissionnaires	Montants lus		Montants corrigés		Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC		
Lot 1 Borne inférieure : 19 955 825 et Borne supérieure : 26 999 057 Seuil de tolérance : 18 958 034						
AGENCE SAPHIR	-	24 780 000	17 000 000	20 060 000	8eme	Offre acceptée différence entre le montant en lettres cinquante mille et le montant en chiffres 150 000 entrainant une variation de -4 720 000 à l'item 2
BAW	-	24 898 000	17 100 000	20 178 000	9eme	Offre acceptée différence entre le montant en lettres cinquante mille et le montant en chiffres 150 000 entrainant une variation de -4 720 000 à l'item 2
ENTREPRISE PLUTUS	-	24 992 400	17 180 000	20 272 400	11eme	Offre acceptée différence entre le montant en lettres cinquante mille et le montant en chiffres 150 000 entrainant une variation de -4 720 000 à l'item 2
SOCOBAF	-	24 485 000	16 750 000	19 765 000	7eme	Offre anormalement basse mais acceptée au regard du seuil de tolérance différence entre le montant en lettres cinquante mille et le montant en chiffres 150 000 entrainant une variation de -4 720 000 à l'item 2
ENERGEX GROUP AFRICA	-	23 040 680	19 526 000	23 040 680	5eme	Offre acceptée
TRAKI UNLIMITED SARL	-	24 448 986,40	20 719 480	24 448 986,40	6eme	Offre acceptée
LAAKI SARL	16 142 000	-	16 142 000	19 047 560	2eme	Offre anormalement basse mais acceptée au regard du seuil de tolérance
WENDINBOUDE INVESTMENT GROUP (WIG)	-	18 998 000	16 100 000	18 998 000	1 ^{er}	Offre anormalement basse mais acceptée au regard du seuil de tolérance
ALYAH MAESTRA TRADING	16 700 000	-	16 700 000	19 706 000	3eme	Offre anormalement basse mais acceptée au regard du seuil de tolérance
PLATINUM SERVICES SA	-	22 656 000	19 200 000	22 656 000	4eme	Offre acceptée
SADEC SARL	-	24 957 000	21 150 000	24 957 000	10eme	Offre acceptée
Attributaire	WENDINBOUDE INVESTMENT GROUP (WIG), tél. : 70 71 47 14/76 56 94 55/70 26 23 23 pour un montant de seize millions cent mille (16 100 000) FCFA HT soit dix-huit millions neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille (18 998 000) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.					
Lot 2 Borne inférieure : 16 210 796 et Borne supérieure : 21 932 253 Seuil de tolérance : 15 400 256						
ACHEL SARL	12 864 000	-	12 864 000	15 179 520	Non classé	Offre anormalement basse et en déca du seuil de tolérance de 5%
KOSGEO BURKINA SARL	14 337 000	-	-	-	Non classé	Offre écartée Différence entre le montant dans la lettre de soumission (14 337 000) et le cadre de devis (14 337 500)
AGENCE SAPHIR	-	19 411 000	16 450 000	19 411 000	8eme	Offre acceptée
BAW	-	19 647 000	16 650 000	19 647 000	9eme	Offre acceptée
ENTREPRISE PLUTUS	-	20 768 000	17 600 000	20 768 000	10eme	Offre acceptée
SOCOBAF	-	19 175 000	16 250 000	19 175 000	7eme	Offre acceptée
CAPNEX	12 800 000	-	12 800 000	15 104 000	Non classé	Offre anormalement basse et en déca du seuil de tolérance de 5%
ENERGEX GROUP AFRICA	-	17 599 517,10	14 914 845	17 599 517,10	5eme	Offre acceptée
TRAKI UNLIMITED SARL	-	18 713 656,93	15 859 031	18 713 656,93	6eme	Offre acceptée
LAAKI SARL	13 470 000	-	13 470 000	15 894 600	3eme	Offre anormalement basse mais acceptée au regard du seuil de tolérance

WENDINBOUDE INVESTMENT GROUP (WIG)	-	15 546 500	13 175 000	15 546 500	1 ^{er}	Offre anormalement basse mais acceptée au regard du seuil de tolérance
ALYAH MAESTRA TRADING	13 750 000	-	-	-	Non classé	Offre écartée -Les références inscrites sur l'appareil proposé sur le prospectus ne sont pas conformes aux références dans les spécifications techniques proposées à l'item 01 -L'appareil proposé sur le prospectus ne répond pas aux spécifications techniques proposées à l'item 02
PLATINUM SERVICES SA	-	18 290 000	5 675 000	6 696 500	Non classé	Offre anormalement basse et en déca du seuil de tolérance de 5% -différence entre le montant dans le bordereau des prix unitaires 80 000 et le cadre de devis 350 000 à l'item 1 -différence entre le montant dans le bordereau des prix unitaires 75 000 et le cadre de devis 300 000 à l'item 2 -différence entre le montant dans le bordereau des prix unitaires 75 000 et le cadre de devis 450 000 à l'item 3 entraînant une variation de -11 593 500
ECO-EETP INTERNATIONAL	-	17 582 000	14 900 000	17 582 000	4eme	Offre acceptée
URANUS TECHNOLOGY	13 222 800	15 602 904	13 222 800	15 602 904	2eme	Offre anormalement basse mais acceptée au regard du seuil de tolérance
INOVA TRADING	13 099 460	15 457 363	13 099 460	15 457 363	Non classé	Offre non conforme : Le soumissionnaire n'a pas complété les pièces administratives suivant lettre n°00537 du 13/08/2026 et réceptionné le 18/08/2026 demandant le complément des dites pièces Offre anormalement basse mais acceptée au regard du seuil de tolérance
SADEC SARL	-	14 691 000	12 470 000	14 714 600	Non classé	Offre anormalement basse et en déca du seuil de tolérance de 5% différence entre le montant en lettres cent onze mille et le montant en chiffres 110 000 à l'item 4 entraînant une variation de +23 600
Attributaire	WENDINBOUDE INVESTMENT GROUP (WIG), tél. : 70 71 47 14/76 56 94 55/70 26 23 23 pour un montant de treize millions cent soixante-quinze mille (13 175 000) FCFA HT soit quinze millions cinq cent quarante-six mille cinq cents (15 546 500) FCFA TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.					

COMMUNE RURALE DE KOMSILGA

COMMUNIQUE

La Personne responsable de la commande publique de la mairie de Komsilga porte à la connaissance des éventuels candidats à **l'appel d'offres ouvert accéléré N° 2026-03/RKDG/PAKAD/CR-KSG/M/PRCP** portant réalisation d'un mur de clôture et de latrines-douches au profit de la commune de Komsilga, que la publication de l'avis dudit dossier dans le quotidien n°4498 du mardi 29 septembre 2026 résulte d'une erreur malencontreuse. Ledit avis avait fait l'objet de publication dans le **quotidien n°4496 du vendredi 25 septembre 2026** avec pour date limite de dépôt des offres le lundi **12/10/2026**.

La première publication restante maintenue, la seconde est caduque et sans objet.

Par ailleurs les éventuels candidats sont informés que le devis estimatif du lot1 est modifié comme suit :

Au lieu :

A/latrine VIP à quatre (04) postes

N°	Désignation de l'ouvrage	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
0	Travaux préparatoire				
0.1	Installation de chantier/Amenée et repli du matériel	ens	1		
0.2	Implantation et piquetage	ens	1		
	Sous-total travaux préparatoires				

I- AMENAGEMENT DE LA FOSSE					
1.1	Fouilles en puits et en rigole pour muret	m ³	47,60		
1.2	Béton de propreté	m ³	0,24		
1.3	Béton de fondation	m ³	1,45		
1.4	Béton armé pour dalles de couverture et siège pour personne à mobilité réduite	m ³	2,44		
1.5	Maçonnerie en agglos pleins de 15	m ²	63,53		
1.6	Enduit sur les murs de la fosse	m ²	19,03		
Sous Total I					
II- SUPERSTRUCTURE					
2.1	Maçonnerie de soubassement en agglos plein de 20	m ²	4,54		
2.2	Maçonnerie en agglos creux de 15	m ²	71,19		
2.3	Maçonnerie en agglos creux de 10	m ²	9,08		
2.4	Béton de couronnement du muret	m ³	0,16		
2.5	Maçonnerie de claustras (h : 3,50) pour ventilation de la fosse	u	5,00		
2.6	Béton armé pour chaînage et poteaux	m ³	2,60		
2.7	Béton armé pour chaînage bas	m ³	0,45		
2.8	Béton armé pour acrotère	m ³	5,29		
2.9	Enduit lisse sur les murs intérieurs des cabines	m ²	104,35		
2.10	Enduit taloche sur muret murs des cabines	m ²	48,17		
2.11	Maçonnerie de claustras type boîte à lettre pour ventilation de la cabine	m ²	24,36		
2.12	Enduit tyrolien sur muret et murs extérieurs des cabines	m ²	53,81		
2.13	Chape lissée dans les cabines (ép. : 3 cm)	m ²	6,41		
2.14	Béton armé pour dallage du couloir et rampes d'accès	m ³	0,91		
2.15	Couverture en tôles bac galva 35/100 4 ondulations et toutes autres sujétions	m ²	20,42		
2.16	Pannes en cornières de 40	ml	18,27		
2.17	Relevé d'étanchéité au paxalumin sur acrotères, h: 60 cm, conformément au détail d'exécution	m ²	7,94		
2.18	Porte métallique en tôle pleine 8/10ème avec aération haute : PMTPA (70x210) (avec l'inscription en calligraphie de la mention " FEMME"; "HOMME" et symbole de personne à mobilité réduite selon les cabines)	u	3,00		
2.19	Porte métallique en tôle pleine 8/10ème avec aération haute : PMTPA (90x210) (avec l'inscription en calligraphie du symbole pour personne à mobilité réduite)	u	1,00		
2.20	Remblais hydraulique (en sable) précédé d'un décapage de la terre végétale résiduelle	m ³	2,60		
2.21	Peinture glycéro sur murs intérieurs des cabines (gris clair)	m ²	26,65		
2.22	Peinture glycéro sur menuiseries métalliques	m ²	12,60		
Sous Total II					
III- DIVERS					
4.1	Lampadaire autonome photovoltaïque de 20watts	u	1		
4.2	Dispositif de lave-main (en béton armé)+ puisard +robinet et toutes autres sujétions y compris système antivol des robinets	u	2,00		
4.3	Couvercle en tôle 10/10è pour trou de défécation	u	4,00		
4.4	Ensemble barres en tube galva de 26/34 pour cabine réservée aux personnes à mobilité réduite y compris application d'antirouille, peinture et toutes autres sujétions	ens	1,00		
4.5	Fourniture et pose de porte savon en acier inoxydable à côté des lave-mains et toutes sujétions de pose	u	2,00		
Sous Total III					
Total hors TVA pour une latrine					

Lire :

A/latrine VIP à quatre (04) postes

N°	Désignation de l'ouvrage	Unité	Quantité	Prix Unitaire	Prix Total
I Travaux préparatoire					
1.1	Installation de chantier/Amenée et repli du matériel	ens	1		
1.2	Implantation et piquetage	ens	1		
Sous-total travaux préparatoires					
II- AMENAGEMENT DE LA FOSSE					

2.1	Fouilles en puits et en rigole pour muret	m ³	47,60		
2.2	Béton de propreté	m ³	0,24		
2.3	Béton de fondation	m ³	1,45		
2.4	Béton armé pour dalles de couverture et siège pour personne à mobilité réduite	m ³	2,44		
2.5	Maçonnerie en agglos pleins de 15	m ²	63,53		
2.6	Enduit sur les murs de la fosse	m ²	19,03		
	Sous Total II				
	III- SUPERSTRUCTURE				
3.1	Maçonnerie de soubassement en agglos plein de 20	m ²	4,54		
3.2	Maçonnerie en agglos creux de 15	m ²	71,19		
3.3	Maçonnerie en agglos creux de 10	m ²	9,08		
3.4	Béton de couronnement du muret	m ³	0,16		
3.5	Maçonnerie de claustras (h : 3,50) pour ventilation de la fosse	u	5,00		
3.6	Béton armé pour chaînage et poteaux	m ³	2,60		
3.7	Béton armé pour chaînage bas	m ³	0,45		
3.8	Béton armé pour acrotère	m ³	5,29		
3.9	Enduit lisse sur les murs intérieurs des cabines	m ²	104,35		
3.10	Enduit taloché sur muret murs des cabines	m ²	48,17		
3.11	Maçonnerie de claustras type boîte à lettre pour ventilation de la cabine	m ²	24,36		
3.12	Enduit tyrolien sur muret et murs extérieurs des cabines	m ²	53,81		
3.13	Chape lissée dans les cabines (ép. : 3 cm)	m ²	6,41		
3.14	Béton armé pour dallage du couloir et rampes d'accès	m ³	0,91		
3.15	Traverses en tube carré lourd de 60x40 traité à l'antirouille	ml	8,15		
3.16	Panne en tube carré lourds de 40x40 traité à l'antirouille	ml	16,015		
3.17	Couverture en tôles bac galva 35/100 4 ondulations et toutes autres sujétions	m ²	20,42		
3.18	Relevé d'étanchéité au paxalumin sur acrotères, h: 60 cm, conformément au détail d'exécution	m ²	7,94		
3.19	Porte métallique en tôle pleine 8/10ème avec aération haute : PMTPA (70x210) (avec l'inscription en calligraphie de la mention " FEMME"; "HOMME" et symbole de personne à mobilité réduite selon les cabines)	u	3,00		
3.20	Porte métallique en tôle pleine 8/10ème avec aération haute : PMTPA (90x210) (avec l'inscription en calligraphie du symbole pour personne à mobilité réduite)	u	1,00		
3.21	Remblais hydraulique (en sable) précédé d'un décapage de la terre végétale résiduelle	m ³	2,60		
3.22	Peinture glycéro sur murs intérieurs des cabines (gris clair)	m ²	26,65		
3.23	Peinture glycéro sur menuiseries métalliques	m ²	12,60		
3.24	Fourniture et pose de carreaux pour le mur intérieur	m ²	21		
3.25	Fourniture et pose de carreaux 30x30	m ²	23		
	Sous Total III				
	IV- DIVERS				
4.1	Lampadaire autonome photovoltaïque de 20watts	u	1		
4.2	Dispositif de lave-main (en béton armé)+ puisard +robinet et toutes autres sujétions y compris système antivol des robinets	u	2,00		
4.3	Couvercle en tôle 10/10è pour trou de défécation	u	4,00		
4.4	Ensemble barres en tube galva de 26/34 pour cabine réservée aux personnes à mobilité réduite y compris application d'antirouille, peinture et toutes autres sujétions	ens	1,00		
4.5	Fourniture et pose de porte savon en acier inoxydable à côté des lave-mains et toutes sujétions de pose	u	2,00		
	Sous Total IV				
	Total hors TVA pour une latrine				

Le reste sans changement .

*Lla Personne Responsable de la commande publique ,
Président de la Commission d'attribution des marchés*

Alassane QUEDRAOGO
Attaché Administratif



RESULTATS PROVISOIRES DES REGIONS

REGION DU DJÔRÔ

COMMUNE RURALE DE GBOMBLORA

Rectificatif des résultats de la demande de prix N°2026-01/RDJR/PPON/CO-GBM du 22 Juin 2026 pour la réalisation de deux (02) forages positifs à usage d'eau potable au CEG de Gbomblora et d'Iridiaka ; FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL, GESTION 2026
DATE DE DEPOUILLEMENT : 28 JUILLET 2026 ; NOMBRE DE LOT : 02 LOTS ; NOMBRE DE CONCURRENTS : 04
PUBLICATION DES RESULTATS: Revue des Marchés publics N° 4482 du lundi 07 septembre 2026.

Lettre N°2026-0665/MEF/SG/DGI-DRI-K/DCI-OV/SA/eq1 du 08 juin 2026 portant reclassement au régime du Réel Normal d'imposition (RNI).

LOT 1: réalisation d'un (01) forage positif à usage d'eau potable au CEG de Gbomblora

SOUSSIONNAIRE	Montant lu HT	Montant corrigé HT	Montant lu TTC	Montant corrigé TTC	Rang	Observations
Bérénice Multi-Services	4 065 000	4 065 000	4 796 700	4 796 700		non conforme -la même Liste du personnel et de matériels fournis pour les deux lots ; - Attestation de travail d'ILBOUDO Sény non fourni Celle produite correspond à COMPAORE Rasmané Stanislas (installateur pompe à motricité).
FDJIRE	4 120 000	4 120 000	4 861 600	4 861 600	1er	Conforme Changement de régime fiscal en RNI
SOLU-PROBAT SERVICES	4 175 000	4 175 000	-	-	2 ^{ème}	Conforme la même Liste du personnel et de matériels fournis pour les deux lots

LOT 2 : réalisation d'un (01) forage positif à usage d'eau potable au CEG d'Iridiaka

SOUSSIONNAIRE	Montant lu HT	Montant corrigé HT	Montant lu TTC	Montant corrigé TTC	Rang	observations
Bérénice Multi-Services	3 835 000	3 835 000	4 525 300	4 525 300		Non conforme -la même Liste du personnel et de matériels fournis pour les deux lots ; - Attestation de travail d'ILBOUDO Sény non fourni Celle produite correspond à COMPAORE Rasmané Stanislas (installateur pompe à motricité). Poste 1 : déplacement et installation : -Variation au point 1.1: Préparation, amenée, installation générale, de placement sur le &1 ^{ER} site et repli du matériel : Prix unitaire en lettre cent cinquante mille, et au niveau du devis quantitatif et estimatif (50 000) FCFA. -Variation au point 1.2: Implantation géophysique pour forage PMH :

						Prix unitaire en lettre deux cent mille, et au niveau du devis quantitatif et estimatif (100 000) FCFA
FDJIRE	3 695 000	3 695 000	4 360 100	4 360 100	1er	Conforme Changement de régime fiscal en RNI
SOLU-PROBAT SERVICES	3 715 000	3 715 000	-	-	2ème	Conforme la même Liste du personnel et de matériels fournis pour les deux lots
UK DRILLING COMPANY	4 400 000	4 400 000	-	-		NON conforme Erreur d'immatriculation de camion ben sur l'attention de mise à disposition : -A1466 E8 03 au lieu d'A1468 E8 03 -Attestation de disponibilité de la foreuse du camion plateau de l'entreprise STAR IMPORT-EXPORT SARL NON fourni.
Attributaire : FDJIRE		LOT 1 : pour un montant de quatre millions huit cent soixante un mille six cents (4 861 600) francs CFA TTC Lot 2 : pour un montant de quatre millions trois cent soixante mille cents (4 360 100) francs CFA TTC pour un délai d'exécution de 60 jours pour les deux lots.				

DIRECTION REGIONALE DE LA SANTE DU DJÔRÔ

Manifestation d'intérêt N° : 2026-02/MS/SG/DRS-DJR/DSB/RAF du 11/09/2026 pour la constitution d'une base de données additive de fournisseurs/prestataires du District Sanitaire de Batié pour l'année 2026 Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026 ; Publication de l'avis : Quotidien N°4490 du jeudi 17 septembre 2026 Nombre de lots : un (01) ; Date d'ouverture des plis : 23/09/2026 ; Date de délibération : 23/09/2026							
N°	Nom Commercial	N°IFU	N°RCCM	Représentant local	Adresse	Date de création	Observations
Lot unique : ENTRETIEN ET MAINTENANCE DE MATERIEL INFORMATIQUE ET PERI INFORMATIQUE							
1	EASY COLOR SARL	00234567M	BF OUA-01 2024 B13-07054	GANSORE B. SEBASTIEN	70 15 95 60/ 74 21 21 27	2024	RETENU
2	BURKINDBI BUSINESS AND SOLUTIONS	00135160D	BF GAO 2020 B00036	KANE ROUKEITA	74712232/69656667	2020	RETENU
3	SAHEL TECHNOLOGIE ET EQUIPEMENTS	00152494U	BF DRI2021B0017	GANSONRE P. GERMAIN	70159560/66557484	2021	RETENU
4	FELICITY HOLDING	00175316G	BFOUA2022B2420	NIKIEMA FELICITE	70159560/78406730	2022	RETENU
5	NOBLE TECHNOLOGIE	00081138X	BF OUA 2016 A 6606	SARE Harouna	71 29 69 68/78 47 15 56	2016	RETENU

REGION DE L'EST

DEMANDE DE PRIX N° N°2026-003/CBGD/SG/PRCP du 23 juillet 2026, pour les travaux de Construction d'un mur de clôture au CSPS urbain n°2 de Bogandé (lot1). <u>FINANCEMENT</u> : Budget Communal/Fonds propres, Gestion 2026							
– Publication de l’avis : Revue des marchés publics N°4486 du vendredi 11 septembre 2026 -Date d’ouverture des plis : lundi 21 septembre 2026 -Nombre de plis reçus : 01 -Nombre de plis reçus après l’heure limite : 00 - Date de délibération : 22/09/2026							
Soumissionnaires	Montant de soumission lu en (F CFA)		Montant de soumission corrigé en (F CFA)		Délai de validité	Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC			
Entreprise Wend-Kouni Services	23 375 825	-	23 914 235	-	70 jours	1 ^{er}	Item III- Maçonnerie -Enduit 3.2 : Maçonnerie en agglos creux de 15x20x40 cm Différence entre le bordereau des prix unitaire (4000) fcfa et le devis estimatif (3000) fcfa Conforme
Attributaire	Entreprise Wend-Kouni Services, pour un montant de : vingt-trois millions trois cent soixante-quinze mille huit cent vingt-cinq (23 375 825) en HTVA avec un délai d’exécution de quatre-vingt-dix (90) jours. (art 112 al 3)						

DEMANDE DE PRIX N° N°2026-003/CBGD/SG/PRCP du 23 juillet 2026, pour les travaux de Construction d'un dépôt MEG au CSPS urbain n°2 de Bogandé (lot2). <u>FINANCEMENT</u> : Budget Communal/Fonds propres, Gestion 2026 Publication de l'avis : Revue des marchés publics N°4486 du vendredi 11 septembre 2026 - <u>Date d'ouverture des plis</u> : lundi 21 septembre 2026-<u>Nombre de plis reçus</u> : 03 - <u>Nombre de plis reçus après l'heure limite</u> : 00 - <u>Date de délibération</u> : 22/09/2026 Mt previonnel : 5 932 200 HTVA / 7 000 000 TTC***Moyenne : 5 716 427 HTVA*** 0.85M : 4 858 963 HTVA**1.15M : 6 573 891 HTVA ** Seuil de tolerance : 4 616 015 HTVA							
Soumissionnaires	Montant de soumission lu en (F CFA)		Montant de soumission corrigé en (F CFA)		Délai de validité	Rang	Observations
	HTVA	TTC	HTVA	TTC			
Entreprise MANO Fidèle	6 977 100	-	-	-	70 jours	3 ^{ème}	Conforme
NOUMANE SERVICE BTP	5 509 710	6 501 458	-	-	70 jours	2 ^{ème}	Conforme (avec une déclaration de soumission)
Entreprise Wend-Kouni Services	5 275 825	-	-	-	70 jours	1 ^{er}	Conforme
Attributaire	Entreprise Wend-Kouni Services, pour un montant de : Cinq millions deux cent soixante-quinze mille huit cent vingt-cinq (5 275 825) en HTVA avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.						

REGION DU GUIRIKO

PROVINCE DU KENEDOUGOU						
COMMUNE DE KOLOKO						
FICHE DE SYNTHESE DE RESULTATS						
Demande de prix n°2026-04/RGRK/PKND/CO-KLK/PRCP du 25 août 2026 relative aux travaux de réhabilitation du CSP de Sokoroni dans la commune de Koloko ; Financement : Budget communal 2026/Fonds propres ; Quotidien n°4486 du 11 septembre 2026 ; Date de dépouillement 21 septembre 2026 ; Nombre de soumissionnaires : 02 ; Nombre de lots : un (01)						
Soumissionnaires	Montant en franc Cfa				Rang	Observations
	Montant lu		Montant corrigé			
	HT	TTC	HT	TTC		
EGYF SARL	14 515 000				1 ^{er}	Conforme
GROUPE SANGE BTP SARL	14 776 231				2 ^{ème}	Conforme
Attributaires	EGYF W SARL pour un montant de quatorze millions cinq cent quinze mille (14 515 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.					

Demande de prix n°2026-05/RGRK/PKND/CO-KLK/PRCP du 25 août 2026 relative aux travaux de construction d'une fourrière dans la commune de Koloko ; Financement : Budget communal 2026/Fonds propres ; Quotidien n°4486 du 11 septembre 2026 ; Date de dépouillement 21 septembre 2026 ; Nombre de soumissionnaires : 02 ; Nombre de lots : un (01)						
Soumissionnaires	Montant en franc Cfa				Rang	Observations
	Montant lu		Montant corrigé			
	HT	TTC	HT	TTC		
EGYF SARL	5 010 000				1 ^{er}	Conforme
GROUPE SANGE BTP SARL	5 056 220				2 ^{ème}	Conforme
Attributaires	EGYF W SARL pour un montant de cinq millions dix mille (5 010 000) francs CFA HTVA avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.					

COMMUNE DE OUAGADOUGOU						
AVIS DE DEMANDE DE PRIX N°2026-19/CO/M/DCP : ACQUISITION DE MATERIELS ET EQUIPEMENTS DE JARDINAGE ET DE PLOMBERIE, DE FUSIL DE CHASSE, DE MATERIELS DE PULVERISATION ET DE PROJECTEUR A GAZ HYPODERMIQUE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE OUAGADOUGOU ; <u>Financement</u> : Budget Communal 2026 ; <u>Publication</u> : Revue des Marchés Publics N°4490 du 17/09/2026 <u>Date d'ouverture et de délibération</u> : 28/09/2026						
Lot 1 : Acquisition de matériel et équipements de jardinage et de plomberie						
Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant corrigé en F CFA	Montant ajusté en F CFA	Montant après ajustement	Rang	Observations
AFRISOM SARL	9 322 034 HTVA 11 000 000 TTC	--	--	9 322 034 HTVA 11 000 000 TTC	--	Offre rejetée en application des IC 3.5 (marché réservé aux petites entreprises et non aux micro entreprises)
GROUPE TANADO	8 300 000 HTVA	--	--	8 300 000 HTVA	--	Offre rejetée pour absence de marque aux items 2, 3,4,5,6,7,8 et 9
WATRACOL-G	11 505 000 TTC	--	--	11 505 000 TTC	--	Offre rejetée en application des IC 3.5 (marché réservé aux petites entreprises et non aux micro entreprises)
ATTRIBUTAIRE	INFRUCTUEUX : aucune offre conforme					

Lot 2 : Acquisition de fusils au profit du Parc Urbain Bangr wéeogo et de la police municipale						
Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant corrigé en F CFA	Montant ajusté en F CFA	Montant après ajustement	Rang	Observations
ETS BELY	14 700 000 HTVA	--	--	14 700 000 HTVA	--	Offre rejetée pour absence de marque aux items 1 et 2
WATRACOL-G	17 464 000 TTC	--	--	17 464 000 TTC	--	Offre rejetée en application des IC 3.5 (marché réservé aux petites entreprises et non aux micro entreprises)
ATTRIBUTAIRE	INFRUCTUEUX : aucune offre conforme					

Lot 3 : Acquisition de matériels de pulvérisation et de projecteur à gaz hypodermique						
Soumissionnaires	Montant lu en F CFA	Montant corrigé en F CFA	Montant ajusté en F CFA	Montant après ajustement	Rang	Observations
GROUPE TANADO	9 900 000 HTVA	--	--	9 900 000 HTVA	--	Offre rejetée pour - Absence de fermeté aux items 1 - Absence de marque aux items 2 et 3
WATRACOL-G	10 620 000 TTC	--	--	10 620 000 TTC	--	Offre rejetée en application des IC 3.5 (marché réservé aux petites entreprises et non aux micro entreprises)
NUTRITEC AGRO	7 688 000 HTVA	--	--	7 688 000 HTVA	--	Offre anormalement basse et en deçà du seuil de tolérance
ATTRIBUTAIRE	INFRUCTUEUX : aucune offre conforme					

FICHE SYNTHETIQUE

Demande de prix N°2026-01/CO/ARRDT N°11/M/PRCP du 18/09/2026 pour les travaux d'entretien courant de voiries dans l'Arrondissement n°11 de la Commune de Ouagadougou. Lot unique
Financement : Budget de la Commune de Ouagadougou /Arrondissement n°11/ Gestion 2026
Nombre de plis reçus : Quatre (04)
Date de dépouillement : 30/09/2026 - Date de délibération : 30/09/2026

Référence de la publication de l'avis : Quotidien N°4492 du lundi 21 septembre 2026
Budget Prévisionnel : **23 000 000 FCFA TTC** ; Borne inférieure : **17 932 151 FCFA TTC** ; Seuil de tolérance : **17 035 543 CFA TTC**.

N°	Soumissionnaire	Montant lu		Montant corrigé		Observations
		HTVA	TTC	HTVA	TTC	
01	GRUPE YOUNGO BURKINA SARL	14 589 500	17 215 610	14 589 500	17 215 610	Non conforme : - Planning d'exécution non exhaustif car ne prend pas en compte tous les corps d'état des travaux (reprofilage lourd). - Formulaire MTC et plan de charge non probant : rétention d'informations au titre des marchés en cours d'exécution.
02	EGNAF-BTP	16 500 000	19 470 000	16 500 000	19 470 000	
03	SORIAZ SARL	14 418 000	17 013 240	14 418 000	17 013 240	Conforme Offre anormalement basse et dessous du seuil de tolérance de 5% qui est de 17 035 543 F CFA TTC. Ecarte
04	CKI SARL	14 720 000	17 369 600	14 720 000	17 369 600	Non conforme : - Non-respect du modèle de lettre de soumission entrainant des renvois erronés aux clauses des IC.

LOT UNIQUE : EGNAF-BTP pour un montant de **seize millions cinq cent mille (16 500 000) francs CFA en Hors TVA** et dix-neuf millions quatre cent soixante-dix mille (19 470 000) francs CFA Toutes Taxes Comprises (TTC) avec un délai d'exécution de **quarante-cinq (45) jours**.

REGION DU NANDO						
DEMANDE DE PRIX N°2026-011/RNDO/PSSL/CO-LEO/CAB/PRCP DU 10 SEPTEMBRE 2026 RELATIF AUX TRAVAUX DE REFECTION DE BATIMENTS ADMINISTRATIFS AU PROFIT DE LA COMMUNE DE LEO. DATE DU DEPOUILLEMENT : 25/09/2026 FINANCEMENT : BUDGET COMMUNAL/FONDS PROPRES PUBLICATION DE L'AVIS : Revue des Marchés Publics N°4489 du mercredi 16 septembre 2026. CONVOCATION : N° 2026-011/RNDO/PSSL/CO-LEO/M/CAB/PRCP du 22 Septembre 2026. NOMBRE DE LOTS : six (06) lots NOMBRE DE SOUSMISSIONNAIRES : lot 1 : Un (01) soumissionnaire Lot 2 : Un (01) soumissionnaire Lot 3 : Un (01) soumissionnaire Lot 4 : Un (01) soumissionnaire Lot 5 : Un (01) soumissionnaire Lot 6 : Un (01) soumissionnaire						
Soumissionnaires	Montant initial lu HTVA	Montant initial lu TTC	Montant corrigé HTVA	Montant corrigé TTC	Rang	Observations
Lot 1 : Travaux de réhabilitation du système solaire de la mairie de Léo. BORNE SUPERIEUR = 6 526 064 BORNE INFERIEUR = 4 823 613 SEUIL DE TOLERANCE DE 5% = 4 582 432						
TECHNISOL-ELEC SARL	4 777 200				1 ^{er}	CONFORME POUR L'ESSENTIEL.
Lot 2 : Travaux de réfection de salles de classes au lycée municipal de Léo. BORNE SUPERIEUR = 5 986 798 BORNE INFERIEUR = 4 425 024 SEUIL DE TOLERANCE DE 5% = 4 203 773						
ETABLISSEMENT KOUKA VICTOR	4 409 900				1 ^{er}	CONFORME POUR L'ESSENTIEL
Lot 3 : Travaux de réfection des deux (02) bâtiments principaux de la mairie de Léo. BORNE SUPERIEUR = 8 036 833 F CFA TTC BORNE INFERIEUR = 5 940268F CFA TTC SEUIL DE 5% = 5 643 254 Francs CFA TTC						
ENTREPRISE GLOBAL PRESTA INTERNATIONAL SARL	5 900 000 HT				1 ^{er}	CONFORME POUR L'ESSENTIEL
Lot 4 : Travaux de réhabilitation d'un bâtiment dans la cour de la mairie de Léo. BORNE SUPERIEUR = 4 847 272F CFA TTC BORNE INFERIEUR = 3 582 766 F CFA TTC SEUIL DE 5% = 3 403 628 Francs CFA TTC						
ETABLISSEMENT KOUKA VICTOR	3 569 480 HT				1 ^{er}	CONFORME POUR L'ESSENTIEL
Lot 5 : Travaux de réfection du bâtiment du CELPAC. BORNE SUPERIEUR = 4 369 816 F CFA TTC BORNE INFERIEUR = 3 229 864 F CFA TTC SEUIL DE 5% = 3 068 371 F CFA TTC						
AFRICA CONSTRUCTION SARL	3 220 000 HT				1 ^{er}	CONFORME POUR L'ESSENTIEL
Lot 6 : Travaux de réfection du dispensaire du CSPS de Sissili. BORNE SUPERIEUR = 6 571 470 F CFA TTC BORNE INFERIEUR = 4 857 173 F CFA TTC SEUIL DE 5% = 4 614 315F CFA TTC						
AFRICA CONSTRUCTION SARL	4 842 060 HT				1 ^{er}	CONFORME POUR L'ESSENTIEL
Attributaires provisoires	Lot 1 : TECHNISOL-ELEC SARL pour un montant de quatre millions sept cent soixante-dix-sept mille deux cent (4 777 200) francs CFA HT pour un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.					
	Lot 2 : ETABLISSEMENT KOUKA VICTOR pour un montant de quatre millions quatre cent quatre-neuf mille neuf cent (4 409 900) francs CFA HT pour un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.					

	Lot 3 : ENTREPRISE GLOBAL PRESTA INTERNATIONAL SARL pour un montant de cinq millions neuf cent mille (5 900 000) francs CFA HT pour un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours. Lot 4 : ETABLISSEMENT KOUKA VICTOR pour un montant de trois millions cinq cent soixante-neuf mille quatre cent quatre-vingt (3 569 480) francs CFA HT pour un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours. Lot 5 : AFRICA CONSTRUCTION SARL pour un montant de trois millions deux cent vingt mille quatre cent quatre-vingt (3 220 000) francs CFA HT pour un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours. Lot 6 : AFRICA CONSTRUCTION SARL pour un montant de quatre millions huit cent quarante-deux mille soixante (4 842 060) francs CFA HT pour un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.
--	---

Demande de prix N°2026-04/CBEA/M-BEA/PRCP du 13 août 2026 relative à l'acquisition de matériels médico- techniques pour l'équipement du centre médical et des CSPS de la commune de Biéha. **Publication de l'avis** : Quotidien des Marchés Publics N°4476 du Vendredi 28 août 2026, page 65.
Financement : Budget Communal (ADCT+ FM+ Transfert Santé), Exercice 2026.
Convocation CCAM : N°2026- 03/PSSL/CBEA/M/PRCP du 02 septembre 2026.
Date de dépouillement : 07 septembre 2026. **Nombre de plis recus** : Lot unique : huit (08) offres.
Date de la délibération : 11 septembre 2026.

Lot Unique						
N°	Soumissionnaires	Montant de l'offre lu publiquement		Montant de l'offre corrigé		Observations
		HT	TTC	HT	TTC	
Intervalle des offres financières anormalement basses et élevées : montant enveloppe HTVA= 18 219 601 ; Les bornes sont calculées en HTVA : (0,85 M ; 1,15 M) = [14 728 087 ; 19 926 235]. Le classement s'est effectué sur la base des montants HTVA.						
01	KAFANDO DISTRIBUTION DE MATERIEL MEDICAL SARL	16 573 000	19 556 140	-	-	NON CONFORME POUR L'ESSENTIEL Item 43 : dimension du lit 2030x900mm proposée dans les spécifications techniques non conforme (208x92cm demandée) ; Non proposition de marque et/ou de model au niveau des spécifications techniques pour tous les items sauf les items 16 ;19 ;23 ;37 ;47 ; Les pièces administratives suivantes : ASF, DRTSS, ASC, ANE, CNF et RCCM non transmises à l'épuisement du délai de 72h accordé par lettre N°2026-04/RNDO/PSSL/CBEA/CCAM du 07/09/2026 ; Pays d'origine du matériel non fourni.
02	APHAB	18 682 000	18 792 700	-	-	NON CONFORME POUR L'ESSENTIEL Item 5 : contradiction au niveau du cadre du tube rond lourd proposé dans les spécifications techniques (25x2mm) et dans le prospectus (25x1,5mm) ; Item 42 : contradiction au niveau du cadre du tube rond lourd proposé dans les spécifications techniques (25x2mm) et dans le prospectus (25x1,5mm) ; Item 43 : contradiction au niveau de la dimension proposée dans les spécifications techniques (208x92x50cm) et dans le prospectus (208x90x55cm) ; Item 44 : contradiction au niveau de la dimension proposée dans les spécifications techniques (190x90x15cm) et dans le prospectus (190x120x15cm) ; Calendrier de livraison non proposé ; Pays d'origine du matériel non fourni.
03	LE CHAÎNON MANQUANT	14 630 400	17 263 400	-	-	NON CONFORME POUR L'ESSENTIEL Non proposition de marque et/ou de model au niveau des spécifications techniques pour tous les items sauf l'item 16 ; Calendrier de livraison non proposé ; Non proposition de prospectus ; Les pièces administratives suivantes : DRTSS, ASC non transmises à l'épuisement du délai de 72h accordé par lettre N°2026-04/RNDO/PSSL/CBEA/CCAM du 07/09/2026 ; Pays d'origine du matériel non fourni.
04	TACIME INDUSTRIE SARL	15 553 500	17 755 530	-	-	NON CONFORME POUR L'ESSENTIEL Non proposition de marque et/ou de model au niveau des spécifications techniques pour tous les items sauf l'item 16 ; Item 47 : modèle SECA ou équivalent proposé dans les spécifications techniques non ferme ; Pays d'origine du matériel non fourni.
05	SOCIETE BIOMED EQUIPEMENTS PLUS	14 848 050	17 520 699	-	-	NON CONFORME POUR L'ESSENTIEL Item 8 : structure en tube d'acier inox chromé 25x2Y5 mm fournie non conforme au niveau des spécifications techniques ; Original du prospectus proposé imprimé en blanc- noir ne permet pas une bonne exploitation ; Pays d'origine du matériel non fourni.
06	HODAVIA DISTRIBUTION SARL	19 277 880	19 500 000	-	-	NON CONFORME POUR L'ESSENTIEL Non proposition de marque et/ou de model au niveau des spécifications techniques pour tous les items sauf l'item 16 ;

						Pays d'origine du matériel non fourni.
07	GLOBAL ADIS MATERIAUX SARL	15 900 000	16 548 000	15 900 000	16 548 000	CONFORME POUR L'ESSENTIEL Rang : 1 ^{er}
08	COSMED PLUS SARL	16 077 000	16 220 460	16 077 000	16 220 460	CONFORME POUR L'ESSENTIEL Rang : 2 ^{ème}
ATTRIBUTAIRES		Lot unique : GLOBAL ADIS MATERIAUX SARL pour un montant de quinze millions neuf cent mille (15 900 000) francs CFA HTVA et d'un montant de seize millions cinq cent quarante-huit mille (16 548 000) francs CFA TTC avec un délai de livraison de trente (30) jours calendaires.				

CENTRE HOSPITALIER REGIONAL DE KOUDOUGOU

Demande de prix N° 2026-011/MS/SG/ CHR-KDG/DG/PRCP du 29 avril 2026 portant fourniture d'équipements médicaux de protection individuelle au profit du Centre hospitalier régional de Koudougou (lot unique) Financement : Budget du CHR de Koudougou, Exercice 2026
Lettre de convocation des membres de la CAM N° 2026-DPX0112/MS/SG/CHR-KDG/DG/PRCP du 29 mai 2026
Revue de publication : Quotidien N°4408-4409 du mardi 26 et mercredi 27 mai 2026
Date d'ouverture des plis : Koudougou : le jeudi le 04 juin 2026 Nombre de plis reçus : dix-neuf (19)
Date de délibération : Koudougou : jeudi le 04 juin 2026

Lot unique : la fourniture d'équipements médicaux de protection individuelle au profit du CHR de Koudougou

N°	Date et heure de réception	SOUMISSIONNAIRE	Montant lu		Montant corrigé		Ecart	Observation	Classement
			HTVA	TTC	HTVA	TTC			
Détermination de la marge de tolérance Mto			P= (345 944 500) /10= 34 594 450 ce qui donne 0,4P= 13 837 780 E= 48 000 000 d'où 0,6E =28 800 000 M= 0,4P+ 0,6E = (13 837 780 +28 800 000) =42 637 780 M'= 0,85M= (42 637 780) x0,85= 36 242 113 Mto= 0.95M'= (36 242 113) x0,95=34 430 007						
1	04/06/2026 à 7h 44mn	FAT SOUM GROUPE MED SARL	39 922 500		39 922 500		0	Offre financière conforme	5ème
2	04/06/2026 à 7h54mn	MOCHAR BUSINESS	32 135 000		-		-	Agrément A1 proposé (dispositifs médicaux de l'imagerie médicale) au lieu de l'agrément A3 demandé offre technique non conforme	Non classé
3	04/06/2026 à 7h55mn	ESIF MATERIEL SARL	37 000 000		-		-	- Absence de détails de spécifications techniques des items 3,4 et 5 -Absence de normes des items 3,4 et 5 : non conforme Absence du certificat de non faillite, RCCM, AJE, DRTSS . Offre technique non conforme	Non classé
4	04/06/2026 à 7h56mn	HODAVIA DISTRIBUTION SARL	37 500 000				-	- Absence de détails de spécifications techniques des items 3,4 et 5 -Absence de normes des items 3,4 et 5 Offre technique non conforme	Non classé
5	04/06/2026 à 7h56mn	MEO VISION	36 000 000				-	- Absence de détails de spécifications techniques des items 3,4 et 5 -Absence de normes des items 3,4 et 5 Offre technique non conforme	Non classé
6	04/06/2026 à 7h56mn	WEND DAABO SERVICE SWG	35 000 000		-		-	- Absence de détails de spécifications techniques des items 3,4 et 5 -Absence de normes des items 3,4 et 5 Offre technique non conforme	Non classé
7	04/06/2026 à 7h59mn	ERNO SERVICES	29 315 000		29 315 000		0	Offre technique conforme Offre financière non conforme	Non classé
8	04/06/2026 à 7h59mn	BIOMEDIS TECH	30 787 500		30 787 500		0	Offre financière non conforme	Non classé
9	04/06/2026 à 8h02mn	KANDOR GROUP	36 650 000		36 650 000		0	Offre financière conforme	1er
10	04/06/2026 à 8h03mn	RAM MED	31 048 500		31 048 500		0	Offre technique conforme Offre financière non conforme	Non classé
11	04/06/2026 à 8h04mn	THISS MEDICAL INSTRUMENTS SARL	38 200 000		38 200 000		0	Offre financière conforme	3ème
12	04/06/2026 à 8h05mn	MARION MADINA DISTRIBUTION SARL	38 482 500		-		-	Absence de spécification technique de l'item6 (calot chirurgical) Offre technique non conforme	Non classé
13	04/06/2026 à 8h12mn	SDM SARL	39 105 000		39 105 000		0	Offres technique et financière conformes	4ème
14	04/06/2026 à 8h13mn	JOSA AMC	32 662 500		32 662 500		0	Offre technique conforme Offre financière non conforme	Non classé

15	04/06/2026 à 8h15mn	FASO IMB	36 480 000	-	-	-	-	- Absence de détails de spécifications techniques des items 3,4 et 5 -Absence de normes des items 3,4 et 5 Offre technique non conforme	Non classé
16	04/06/2026 à 8h16mn	SIBIOTECH	31 523 500		31 523 500		0	Offre technique conforme Offre financière non conforme	Non classé
17	04/06/2026 à 8h18mn	MONDE BIO MEDICAL	36 730 000		36 730 000		0	Offre technique conforme Offre financière non conforme	2 ^{ème}
18	04/06/2026 à 8h31mn	ELTHINO TELECOMMUNICATIO N BUSINESS	37 931 100		-		-	Absence d'agrément A3 Offre technique non conforme	Non classé
19	04/06/2026 à 8h35mn	ANKER BURKINA DISTRIBUTION	36 481 000		-		-	Agrément A1 fourni concerne la fourniture dispositifs médicaux de l'imagerie médicale uniquement fourni en lieu et place de l'agrément A3 Agrément A1 non certifié Non conforme	Non classé

Attributaire : KANDOR GROUP pour un montant total de quarante-deux millions quatre-vingt-sept mille cinq cents (42 087 500) FCFA HTVA dû à une augmentation de la quantité de l'item1 de trente mille (30 000) unités, celle de chacun des items 3et 4 a été augmentée de cinquante (50) unités, la quantité de l'item5 a été de majorée de deux cent quarante mille (240) unités et plus cinq cents (500) unités sur celle de l'item6, soit une majoration cumulée de 14,84%.

REGION DU NAZINON

RESUTLATS PROVISOIRES DE LA DEMANDE DE PRIX N°2026-002/RNZN/PNHR/CPO/PRM DU 09 SEPTEMBRE 2026 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION D'INFRASTRUCTURES AU PROFIT DE LA COMMUNE DE PO.

FINANCEMENT : Budget communal, gestion 2026 - - PUBLICATION DE L'AVIS : Quotidien des Marchés Publics N°4490 du jeudi 17 septembre 2026, page 65 - DATE DE DEPOUILLEMENT : 28 septembre 2026 - DATE DE DELIBERATION : 28 septembre 2026

NOMBRE DE PLIS RECUS DANS LE DELAI : dix (10)

NOMBRE DE PERS RECUS DANS LE DEBAT : 6X (10)								
N°	Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Taux de variation	Rang	Observations
		HTVA	TTC	HTVA corrigé	TTC Corrigé			
LOT 1 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE SALLE DE REUNION AU PROFIT DE LA MAIRIE DE PO BI = 38 777 569 FCFA TTC BS = 52 463 770 FCFA TTC LT = 36 838 770 FCFA TTC NB : les dispositions de l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 ont été appliquées en matière d'offre anormalement basse. En lien avec les dispositions, un seuil de tolérance de 5% a été appliqué au montant du seuil des offres anormalement basses. Tolérance borne inférieure : 0,95 BI Enveloppe : 49 266 922 FCFA TTC								
1	VORTEX GATES COMPANY	43 776 590	51 656 376 -	-	-	-	-	Non Conforme Hors enveloppe (le rabais de 25% a été fait sur un montant hors enveloppe)
2	FAGUEMAF SA	-	39 595 820,4				5 ^{ème}	Conforme
3	IMPERIALE PRESTATAIRE SARL	33 296 780	39 290 200	33 696 780	39 762 200		4 ^{ème}	Conforme Sous total travaux préparatoires et terrassement : 1 945 960 f au lieu de 1 545 960 f ;
4	E.G.T.M-KF	32 529 880	38 385 258				1 ^{er}	Conforme (repêché avec tolérance de 5% de l'offre anormalement basse) Item 0.5 : quantité : lire 6,48 au lieu de 6. Item 0.6 : quantité : lire 64,8 au lieu de 65. Item I.1 : quantité : lire 1,2 au lieu de 1. Item I.2 : quantité : lire 8,4 au lieu de 8. Item I.3 : quantité : lire 32,4 au lieu de 32. Item I.4 : quantité : lire 1,3 au lieu de 1. Item I.5 : quantité : lire 3,6 au lieu de 4. Item I.6 : quantité : lire 2,4 au lieu de 2. Item I.7 : quantité : lire 1,35 au lieu de 1. Item I.8 : quantité : lire 2,4 au lieu de 2. Item I.9 : quantité : lire 21,6 au lieu de 22. Item II.2 : quantité : lire 6,2 au lieu de 6. Item II.3 : quantité : lire 8,21 au lieu de 8 Item II.6 : quantité : lire 1,25 au lieu de

								1. Item II.7 : quantité : lire 1,25 au lieu de 1.
5	SOGEI-BTP	33 137 200	39 101 896				3 ^{ème}	Conforme
6	S.A.P.A	-	43 671 953				6 ^{ème}	Conforme
7	ETRABLISSEMENT NEKELETOUMBA	35 627 320	42 040 238				7 ^{ème}	Conforme
8	ETABLISSEMENT FRANCIS ET FRERES	32 628 540	38 501 677				2 ^{ème}	Conforme
LOT 2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE LATRINE A DAKOLA BI = 4 842 934 FCFA TTC BS = 6 552 205 FCFA TTC Enveloppe : 5 700 000 FCFA								
1	EGTM-KF	4 825 360	5 693 924	-	-	-	1 ^{er}	Conforme
LOT 3 : TRAVAUX DE REALISATION D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT A DAKOLA AU PROFIT DE LA COMMUNE DE PO (étape 2) BI = 28 156 589 FCFA TTC BS = 38 094 209 FCFA TTC Enveloppe : 34 789 000 FCFA								
1	FAGUEMAF SA	-	29 772 580	--	-	-	2 ^{ème}	Conforme Item II.1 : quantité : lire 10,4 au lieu de 10.
2	IMPERIALE PRESTATAIRE SARL	25 553 000	30 152 540	--	--	--	3 ^{ème}	Conforme
3	TAHOURA MULTI SERVICES	28 399 500	33 511 410	--	--	--	4 ^{ème}	Conforme
4	A.C.M.G BTP SARL	24 647 000	29 083 460	--	--	--	1 ^{er}	Conforme
LOT 4 : TRAVAUX DE CLOTURE DE L'ABATTOIR ET LA CONSTRUCTION D'UN CANAL D'EVACUATION+FOSSE A L'ABATTOIR BI = 17 398 445 FCFA TTC BS = 23 539 073 FCFA TTC Enveloppe : 21 000 000 FCFA								
1	S.A.P.A	-	20 635 073	--	--	--	2 ^{ème}	Conforme
2	A.C.M.G BTP SARL	15 854 850	18 708 723	--	--	--	1 ^{er}	Conforme
LOT 5 : TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN CIMETIERE A PO BI = 12 683 130 FCFA TTC BS = 17 159 529 FCFA TTC Enveloppe : 15 000 000 FCFA								
1	SOGEI-BTP	12 545 190	14 803 324	--	--	--	1 ^{er}	Conforme
LOT 6 : TRAVAUX DE REALISATION D'UN PARKING AU PROFIT DE LA MAIRIE DE PO BI = 11 724 248 FCFA TTC BS = 15 862 218 FCFA TTC LT = 11 138 036 FCFA TTC NB : les dispositions de l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 ont été appliquées en matière d'offre anormalement basse. En lien avec les dispositions, un seuil de tolérance de 5% a été appliqué au montant du seuil des offres anormalement basses. Tolérance borne inférieure : 0,95% BI Enveloppe : 15 000 000 FCFA TTC								
1	VORTEX GATES COMPANY	9 706 000	11 453 080	--	--	--	1 ^{er}	Conforme (repêché avec tolérance de 5% de l'offre anormalement basse)
2	IMPERIALE PRESTATAIRE SARL	10 213 375	12 051 783	--	--	--	2 ^{ème}	Conforme
3	E.G.T.M-KF	9 412 450	11 106 691	--	--	--	-	Non Conforme Item I.3 : quantité : lire 4,1 au lieu de 4. Item I.4 : quantité : lire 5,25 au lieu de 5. Item I.5 : quantité : lire 6,5 au lieu de 7. Item II.1 : quantité : lire 1,52 au lieu de 2. Item II.2 : quantité : lire 6 ?12 au lieu de 6. Item II.3 : quantité : lire 15,2 au lieu de 15. Item II.4 : quantité : lire 13,7 au lieu de 14. Item II.5 : quantité : lire 32,76 au lieu de 33. Item II.7 : quantité : lire 6,3 au lieu de 6. (anormalement base malgré la limite de tolérance)
4	ETABLISSEMENT NEKELETOUMBA	11 019 200	13 002 656	--	--	--	4 ^{ème}	Conforme
5	ETABLISSEMENT FRANCIS ET FRERES	10 424 750	12 301 205	--	--	--	3 ^{ème}	Conforme
Attributaires		-Lot 1: EGTM-KF pour un montant de trente deux millions cinq cent vingt neuf mille huit cent quatre vingt (32 529 880) francs CFA HTVA et de trente huit millions trois cent quatre vingt cinq mille deux cent cinquante huit (38 385 258) francs CFA TTC avec un delai d'exécution de 90 jours. -Lot 2: EGTM-KF pour un montant de quatre millions huit cent vingt cinq mille trois cent soixante (4 825 360) francs CFA HTVA et de cinq millions six cent quatre vingt treize mille neuf cent vingt quatre (5 693 924) francs CFA TTC avec un delai d'exécution de 30 jours.						

	-Lot 3: A.C.M.G BTP SARL pour un montant de vingt quatre millions six cent quarante sept mille (24 647 000) francs CFA HTVA et de vingt neuf millions quatre vingt trois mille quatre cent soixante (29 083 460) francs CFA TTC avec un delai d'exécution de 90 jours. -Lot 4: A.C.M.G BTP SARL pour un montant de quinze millions huit cent cinquante quatre mille huit cent cinquante (15 854 850) francs CFA HTVA et de dix huit millions sept cent huit mille sept cent vingt trois (18 708 723) francs CFA TTC avec un delai d'exécution de 90 jours. -Lot 5: SOGEI-BTP pour un montant de douze millions cinq cent quarante cinq mille cent quatre dix (12 545 190) francs CFA HTVA et de francs CFA TTC et de quatorze millions huit cent trois mille trois cent vingt quatre (14 803 324)avec un delai d'exécution de 60 jours. -Lot 6: VORTEX GATES COMPANY pour un montant de neuf millions sept cent six mille cent quatre dix (9 706 000) francs CFA HTVA et de francs CFA TTC et de onze millions quatre cent cinquante trois mille quatre ving (11 453 080) avec un delai d'exécution de 60 jours.
--	--

RECTIFICATIF DES RESUTLATS PROVISOIRES DE LA DEMANDE DE PRIX N°2026-001/RCSD/PNHR/CPO/PRM DU 16 AVRIL 2026 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MATERNITE ET D'UN HALL D'ATTENTE AU CSPS URBAIN DE LA COMMUNE DE PO.

FINANCEMENT : Budget communal-PREGOLS, gestion 2026.

PUBLICATION DE l'AVIS : Quotidien des Marchés Publics N°4461 du vendredi 07 aout 2026, page 36

DATE DE DEPOUILLEMENT : 08 juin 2026 - DATE DE DELIBERATION : 08 juin 2026 - NOMBRE DE PLIS RECUS DANS LE DELAI : huit (08)

N°	Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Taux de variation	Rang	Observations
		HTVA	TTC	HTVA corrigé	TTC Corrigé			
LOT 1 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MATERNITE AU CSPS URBAIN DE LA COMMUNE DE PO BI = 26 261 364 FCFA TTC BS = 35 530 081 FCFA TTC LT = 24 948 296 FCFA TTC NB : les dispositions de l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 ont été appliquées en matière d'offre anormalement basse. En lien avec les dispositions, un seuil de tolérance de 5% a été appliqué au montant du seuil des offres anormalement basses. Tolérance borne inférieure : 0,95% BI Enveloppe : 32 761 905 FCFA TTC								
1	EGTM-KF	23 225 702	27 406 328	-	-	-	4 ^{ème}	Conforme
2	SOGEI-BTP	22 791 153	26 893 560	24 142 913	28 488 637	5,59	2 ^{ème}	Conforme Item 0.8 : erreur sur le total, lire 1 500 000 f au lieu de 150 000 f ; item 2.9 : erreur sur le total, lire 1 610 240 f au lieu de 1 608 480 f
3	E.C.B.A	-	29 313 667	-	-	-	6 ^{ème}	Conforme
4	2CD	24 601 533	29 029 808	-	-	-	5 ^{ème}	Conforme
5	QCI/AV	21 347 705	25 190 291	25 182 905	29 715 828	15,22	-	Non Conforme (Résilié suivant lettre N°2026/01/RCSD/PNHR/SG/DCB du 29/09/2026 pour non transmission de la garantie de bonne exécution)
6	EOFF	21 780 354	25 700 817	-	-	-	1 ^{er}	Conforme (repêché avec tolérance de 5% de l'offre anormalement basse)
7	ETABLISSEMENT NEKELETOUMBA	22 898 351	27 020 054	-	-	-	3 ^{ème}	Conforme
LOT 2 : TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HALL D'ATTENTE AU CSPS URBAIN DE LA COMMUNE DE PO BI = 4 888 210 FCFA TTC BS = 6 613 460 FCFA TTC LT = 4 643 799 FCFA TTC NB : les dispositions de l'article 115 du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 ont été appliquées en matière d'offre anormalement basse. En lien avec les dispositions, un seuil de tolérance de 5% a été appliqué au montant du seuil des offres anormalement basses. Tolérance borne inférieure : 0,95 BI Enveloppe : 6 000 000 FCFA TTC								
1	YOUTH ENGINEERING DESIGN CONSULTING	4 198 775	-	9 274 775	10 944 235	-	-	Non Conforme Erreur su Item 4.2 : 115 000 f en lettre et 2 000f en chiffre Hors enveloppe
2	SOGEI-BTP	4 169 500	-	-	-	-	1 ^{er}	Conforme
3	E.C.B.A	-	5 911 358	-	-	-	4 ^{ème}	Conforme
4	2CD	4 810 690		-	-	-	3 ^{ème}	Conforme
5	ETABLISSEMENT NEKELETOUMBA	4 237 600	5 000 368	-	-	-	2 ^{ème}	Conforme
Attributaires		Lot 1: EOFF pour un montant de vingt un millions sept cent quatre vingt mille trois cent cinquante quatre (21 780 354) francs CFA HTVA et de vingt cinq millions sept cent mille huit cent dix sept (25 700 817) francs CFA TTC avec un delai d'exécution de 90 jours. -Lot 2: SOGEI-BTP pour un montant de quatre millions cent soixante neuf mille cinq cent (4 169 500) francs CFA HTVA et de quatre millions neuf cent vingt mille dix (4 920 010) francs CFA TTC avec un delai d'exécution de 60 jours.						

REGION DU NAZINON

SYNTHESE DES RESULTATS PROVISOIRES D'ANALYSE DES OFFRES DE DEMANDE PRIX n° 2026-07/RNZN/PBZG/CKBS/CCAM du 05 août

2026 pour des travaux de réhabilitation des écoles du secteur 1 et de l'école de Goudrin dans la commune de Kombissiri
Financement : Fonds propres, gestion 2026 ; Publication de l'avis : Revue des marchés publics n° 4478 du 01 septembre 2026
Date de dépouillement : 10 septembre 2026 ; Nombre de plis : deux (02)
Convocation de la CCAM : L/n° 2026-03/ RNZN/PBZG/CKBS/CCAM du 04/09/2026
Date de délibération : 11 septembre 2026

Lot unique : travaux de réhabilitation des écoles du secteur 1 et de l'école de Goudrin dans la commune de Kombissiri

SOUSSIONNAIRES	Montants lus en (FCFA)		Montants corrigés en (FCFA)		Observations	Rang
	HT	TTC	HT	TTC		
ENITAF	12 500 000	14 750 000	-	-	Conforme :	Non classé
AF SERVICE	10 477 270	12 363 179	10 538 694	14 435 659	Conforme :	Non classé
Attributaire	Infructueux pour insuffisance du dossier de demande de prix (omission du devis estimatif et quantitatif et bordereau des prix unitaires de l'école de Goudrin).					

SYNTHESE DES RESULTATS PROVISOIRES D'ANALYSE DES OFFRES DE DEMANDE PRIX N°2026-07/RNZN/PBZG/CKBS/CCAM du 05 août

2026 pour les travaux de réhabilitation des CSPS de Tuili, Tampinko et Monomtenga dans la commune de Kombissiri
Financement : Fonds propres+Fonds miniers, gestion 2026 ; Publication de l'avis : Revue des marchés n°4478 du 01 septembre 2026
Date de dépouillement : 10 septembre 2026 ; Nombre de plis : six (06)
Convocation de la CCAM : L/n° 2026-03/ RNZN/PBZG/CKBS/CCAM du 04/09/2026
Date de délibération : 11 septembre 2026

Lot unique : travaux de réhabilitation des CSPS de Tuili, Tampinko et Monomtenga dans la commune de Kombissiri

SOUSSIONNAIRES	Montants lus en (FCFA)		Montants corrigés en (FCFA)		Observations	Rang
	HT	TTC	HT	TTC		
BATIMENT SERVICES	33 062 265	39 013 591	33 639 500 HTVA	39 694 611 TTC	Non conforme : Hors Enveloppe (erreur de sommation : non prise en compte du sous total VI d'un montant de 681 020 FCFA TTC dans le total général)	Non classé
Attributaire	NEANT					

SYNTHESE DES RESULTATS PROVISOIRES D'ANALYSE DES OFFRES DE DEMANDE PRIX N°2026-10/RNZN/PBZG/CKBS/CCAM du 18 août

2026 pour l'acquisition de mobiliers scolaires au profit des écoles de la commune de Kombissiri
Financement : Fonds propres, gestion 2026 ; Publication de l'avis : Revue des marchés n°4489 du 16 septembre 2026
Date de dépouillement : 25 septembre 2026 ; Nombre de plis : quatre (04)
Convocation de la CCAM : L/n° 2026-04/ RNZN/PBZG/CKBS/CCAM du 22/09/2026 ; Date de délibération : 25 septembre 2026

Lot unique : acquisition de mobiliers scolaires au profit des écoles de la commune de Kombissiri

SOUSSIONNAIRES	Montants lus en (FCFA)		Montants corrigés en (FCFA)		Observations	Rang
	HT	TTC	HT	TTC		
Global CONSULT BTP	17 880 000	21 098 400			Non conforme -Pièces administratives non fournies à l'issue du délai imparti	Non classé
ESBS	17 700 000	20 886 000			Non conforme : - Pièces administratives non fournies à l'issue du délai imparti	Non classé
NEUMOND GUINOMA SERVICES	17 410 000	-			Non conforme : -Absence de document officiel (extrait du registre de commerce) pouvant justifier la direction féminine de l'entreprise. Facture d'achat du matériel non normalisée	Non classé
WEND-BARKA TRAVAUX ET SERVICES SARL	16 845 000	-			Non conforme : Pièces administratives non fournies à l'issue du délai imparti	Non classé
Attributaire provisoire	NEANT (Absence d'offre jugée conforme)					

SYNTHESE DES RESULTATS PROVISOIRES D'ANALYSE DES OFFRES DE DEMANDE PRIX N° 2026-11/RNZN/PBZG/CKBS/CCAM

du 11 septembre 2026 pour travaux de réhabilitation de l'abattoir de la commune de Kombissiri
Financement : Fonds propres, gestion 2026 ; Publication de l'avis : Revue des marchés publics n°4489 du 16 septembre 2026
Date de dépouillement : 25 septembre 2026 ; Nombre de plis : un (01)
Convocation de la CCAM : L/n° 2026-04/ RNZN/PBZG/CKBS/CCAM du 22/09/2026
Date de délibération : 25 septembre 2026

Lot unique : travaux de réhabilitation de l'abattoir de la commune de Kombissiri

SOUSSIONNAIRES	Montants lus en (FCFA)		Montants corrigés en (FCFA)	Observations	Rang
	HT	TTC			

			HT	TTC		
Global CONSULT BTP	18 800 282	22 184 333	-	-	Conforme	1 ^{er}
Attributaire	Global CONSULT BTP pour un montant de dix-huit millions huit cent mille deux cent quatre-vingt-deux (18 800 282) FCFA HTVA et vingt-deux millions cent quatre-vingt-quatre mille trois cent trente-trois (22 184 333) FCA TTC, avec un délai d'exécution de soixante (60) jours					

SYNTHESE DES RESULTATS PROVISOIRES D'ANALYSE DES OFFRES DE DEMANDE PRIX N° 2026-13/RNZN/PBZG/CKBS/CCAM du 04 septembre 2026 pour des travaux de raccordement électrique du lycée technique de Tampinko, du magasin du marché de fruits et légumes, des boutiques de rue du 02 juin et du bâtiment administratif de la mairie (lot1) et construction d'une guérite et d'un portail d'entrée à la police municipale + réhabilitation de la fourrière municipale (lot2). Financement : Lot 1 : Fonds propres, gestion 2026 ; Lot 2 : Fonds propres, gestion 2026 Publication de l'avis : Revue des marchés publics n°4491 du 18 septembre 2026 Date de dépouillement : 28 septembre 2026 Nombre de plis : Lot 1 : un (01) ; Lot 2 : un (01) Convocation de la CCAM : L/n° 2026-05/ RNZN/PBZG/CKBS/CCAM du 23/09/2026 Date de délibération : 28 septembre 2026						
--	--	--	--	--	--	--

Lot 1 : raccordement électrique du lycée technique de Tampinko, du magasin du marché de fruits et légumes, des boutiques de rue du 02 juin et du bâtiment administratif de la mairie

SOUSSIONNAIRES	Montants lus en (FCFA)		Montants corrigés en (FCFA)		Observations	Rang
	HT	TTC	HT	TTC		
FEG	7 149 050	8 435 879	-	-	Conforme	1 ^{er}

Attributaire	FEG pour un montant de sept millions cent quarante-neuf mille cinquante (7 149 050) FCFA HTVA et huit millions quatre cent trente-cinq mille huit cent soixante-dix-neuf (8 435 879) FCA TTC, avec un délai d'exécution de trente (30) jours					
--------------	---	--	--	--	--	--

Lot 2 : construction d'une guérite et d'un portail d'entrée à la police municipale + réhabilitation de la fourrière municipale

SOUSSIONNAIRES	Montants lus en (FCFA)		Montants corrigés en (FCFA)		Observations	Rang
	HT	TTC	HT	TTC		
ESOF BTP	9 720 380	11 470 048	-	-	Conforme	1 ^{er}

Attributaire	ESOF BTP pour un montant de neuf millions sept cent vingt mille trois cent quatre-vingt (9 720 380) FCFA HTVA et onze millions quatre cent soixante-dix mille quarante-huit (11 470 048) FCA TTC, avec un délai d'exécution de trente (30) jours					
--------------	---	--	--	--	--	--

REGION DES TANNOUNYAN

FICHE DE SYNTHESE DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE ACCELERE N°2026-001/RTNY /PCMO/CNGK DU 02 JUILLET 2026 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE STATIONNEMENT A NIANGOLOKO

FINANCEMENT : Budget Communal (Fonds propres), gestion 2025.

PUBLICATION DE L'AVIS : Quotidien des Marchés Publics N° 4479 du Mercredi 02 septembre 2026

DATE DE DEPOUILLEMENT : mercredi 16 septembre 2026

DATE DE DELIBERATION : mardi 22 septembre 2026

NOMBRE DE PLIS RECUS DANS LE DELAI : quatre (04)

Travaux d'aménagement d'une aire de stationnement à Niangoloko

E= 264 943 177; P= 261 871 500; M= 0,6E+0,4P= 263 714 506

0.85M=224 157 330; Seuil de tolérance= 212 949 464

Rang	Soumissionnaires	Montant lu		Montant corrigé		Taux de variation	Observations
		HTVA	TTC	HTVA corrigé	TTC Corrigé		
1 ^{er}	ENTREPRISE ZIDA MAHAMADI	219 375 000	258 862 500	219 375 000	258 862 500	-	Conforme
2 ^{ème}	ENTREPRISE PACO BTP	224 475 000	264 880 500	224 475 000	264 880 500	-	Conforme
-	ENTREPRISE GECAUMINE	191 000 000	225 380 000				Non-Conforme -Date de naissance du Topographe figurant dans le CV et l'attestation de travail est différent de celui figurant dans le diplôme -Facture d'acquisition de pièces de rechanges en lieu et place d'une dame sauteuse demandée
-	ENTREPRISE EGC.BGC	181 887 500	214 627 250			-	Non Conforme : absence du planning d'exécution

Attributaire	ZIDA MAHAMADI pour un montant de deux cent cinquante-huit millions huit cent soixante-deux mille (258 862 000) francs TTC avec un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours.						
--------------	--	--	--	--	--	--	--

REGION DU NAKAMBE

COMMUNIQUE

RECTIFICATION DE LA PUBLICATION DE L'AVIS DE DEMANDE DE PRIX N°2026-06/RNKB/PBLG/CGAR/PRCP du 16/09/2026

La Personne Responsable de la Commande Publique, Président de la commission communale d'attribution des marchés publics de la Mairie de Garango, porte à la connaissance des candidats à la demande de prix N°2026-06/RNKB/PBLG/CGAR/PRCP du 16/09/2026, relative aux **travaux de construction de quatre (04) blocs de latrines à trois postes chacune (CMU, école de Pagou, école de Pakala et à l'école de Magourou dans la commune de Garango**, dont l'avis a été publié dans la revue des marchés publics n° 4500 du jeudi 01 octobre 2026 de la survenue d'une erreur portant sur le montant en HTVA et sur le délai d'exécution.

Au lieu de :

- Treize millions trois cent soixante-quatorze- mille six cent dix-sept

(16 374 617) Francs CFA HTVA et

- La commune de Garango sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **LOT 2 : Travaux de construction de quatre (04) blocs de latrines à trois postes chacune (CMU, école de Pagou, école de Pakala et à l'école de Magourou dans la commune de Garango,**

avec un délai d'exécution de 75 jours ;

Lire :

- Seize millions trois cent soixante-quatorze- mille six cent dix-sept

(16 374 617) Francs CFA HTVA et

- La commune de Garango sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **LOT 2 : Travaux de construction de quatre (04) blocs de latrines à trois postes chacune (CMU, école de Pagou, école de Pakala et à l'école de Magourou dans la commune de Garango, avec un délai d'exécution de 30 jours**

La PRCP s'excuse des éventuels désagréments que cette rectification pourrait occasionner.

Le Président de la Commission Communale d'attribution des marchés

Moussa SAVADOGO

REGION DU NAKAMBE

COMMUNIQUE

RECTIFICATION DE LA PUBLICATION DE L'AVIS DE DEMANDE DE PRIX N° 2026- 05 /RNKB/PBLG/C-GAR/PRCP DU 15/009/2026

La Personne Responsable de la Commande Publique, Président de la commission communale d'attribution des marchés publics de la Mairie de Garango, porte à la connaissance des candidats à la demande de N° 2026- 05 /RNKB/PBLG/C-GAR/PRCP DU 15/009/2026, relative aux **LOT 2 : Travaux de réalisation de trois salles de classe à l'école de Lergho B**, dont l'avis a été publié dans la revue des marchés publics n° 4500 du jeudi 01 octobre 2026 de la survenue d'une erreur portant sur le montant en HTVA.

Au lieu de :

- vingt-six millions cent-vingt-un mille sept-cent quatre-vingt-dix-huit (22 121 798) Francs CFA HTVA

Lire :

- **Lot 2 :** vingt-deux millions cent-vingt-un mille sept-cent quatre-vingt-dix-huit (22 121 798) Francs CFA HTVA

La PRCP s'excuse des éventuels désagréments que cette rectification pourrait occasionner.

Le Président de la Commission Communale d'attribution des marchés

Moussa SAVADOGO



APPELS D'OFFRES

DES MINISTÈRES ET INSTITUTIONS

MAÎTRISES D'OUVRAGES DÉLÉGUÉES

Fournitures et Services courants

MINISTÈRE DE LA GUERRE ET DE LA DÉFENSE PATRIOTIQUE

Aquisition de feuilles d'examen et d'intercalaires au profit de l'Ecole Nationale de Sous-Officiers d'Active (ENSOA).

ADPX N° 2026-1963 /MGDP/SG/DMP/SMF-PC
du 01 Octobre 2026 Financement : Budget de l'Etat, Exercice 2026

Montant prévisionnel : vingt-sept millions cent dix-huit mille six cent quarante-quatre (27 118 644) Francs CFA HTVA soit trente-deux millions (32 000 000) de Francs CFA TTC.

Cet avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés, exercice 2026, du Ministère de la Guerre et de la Défense patriotique.

Le Ministère de la Guerre et de la Défense patriotique dispose de fonds sur le budget de l'État, afin d'acquérir des feuilles d'examen et d'intercalaires au profit de l'Ecole Nationale de Sous-Officiers d'Active (ENSOA), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est vingt-sept millions cent dix-huit mille six cent quarante-quatre (27 118 644) Francs CFA HTVA soit trente-deux millions (32 000 000) de Francs CFA TTC.

La présente demande de prix est réservée aux : *sans objet*.

Les acquisitions se décomposent en un lot unique :

Lot unique : Acquisition de feuilles d'examen et d'intercalaires au profit de l'Ecole Nationale de Sous-Officiers d'Active (ENSOA).

Le délai d'exécution est de : quatorze (14) jours maximum.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Guerre et de la Défense patriotique sis dans les anciens locaux du SND Tel : 25 41 90 43 ; 01 BP 496 OUAGA 01 et prendre connaissance des documents du DPX à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Guerre et de la Défense patriotique sis dans les anciens locaux du SND, tous les jours ouvrables de 07h 30 à 16h 00.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Guerre et de la Défense patriotique et moyennant paiement, d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA, à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise au guichet de renseignement du bâtiment R+5 du MEF, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03.

Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant six cent quarante mille (640 000) francs CFA devront parvenir ou être remises à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction des Marchés Publics du Ministère de la Guerre et de la Défense patriotique sis dans les anciens locaux du SND Tel : 25 41 90 43 ; 01 BP 496 OUAGA 01 au plus tard le **14/10/2026 à 09h 00min**.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres comme spécifié au point 15 des IC et au DDPX.

Le Directeur des Marchés Publics

Intendant Lieutenant-Colonel Wendlamita Frédéric IGO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

Acquisition de fournitures diverses au profit du SMA/DEDC

Avis de demande de prix N°2026-119/MEF/SG/DMP du 29/09/2026

Financement : budget de l'Etat, exercice 2026

Montant prévisionnel : quatre millions deux cent trente-sept mille deux cent quatre-vingt-huit (4 237 288) francs CFA HTVA, soit cinq millions CFA TTC

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, du Ministère de l'Economie et des Finances.

- 1- Le Directeur des Marchés Publics dont l'identification complète est précisée aux Données particulières de la demande de prix (DPDPX) lance une demande de prix ayant pour objet **l'acquisition de fournitures diverses au profit du SMA/DEDC** tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix.
- 2- La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
- 3- Les fournitures sont en : lot unique : **Acquisition de fournitures diverses au profit du SMA/DEDC.**
- 4- Le lot est réservé **aux petites entreprises. L'analyse se fera en tenant compte de cette catégorisation et le cas échéant, en considération des entreprises d'autres catégories dans les conditions de la présente DDPX.**
- 5- Le délai d'exécution du contrat est de **trente (30) jours.**
- 6- Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix **au guichet de la Direction des Marchés Publics sis au rez de chaussée de l'immeuble R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA), 03 BP 7012 Ouagadougou 03, téléphone 25-47-20-69 /64 91 35 51** du lundi au jeudi **de 7h30 à 15h30** et le vendredi **de 7h30 à 16h00.**
- 7- Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix **au guichet de la Direction des Marchés Publics sis guichets de renseignements du bâtiment R+11, situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA), 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70** et moyennant paiement d'un montant non remboursable **vingt mille (20 000) FCFA à la régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers sise aux guichets de renseignement du bâtiment R+5 du Ministère de l'Économie et des Finances, 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /25 32 42 70.**

Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission devront parvenir ou être remises au guichet de la Direction des Marchés Publics sis au **rez de chaussée de l'immeuble R+11 situé dans la Zone d'Activités Commerciales et Administratives (ZACA), 392 avenue Ho Chi Minh 03 BP 7012 Ouagadougou 03 téléphone 25-47-20-69 /64 91 35 51, avant le 14/10/2026 à 9heures 00 mn.**

- 8- Le montant de la garantie financière est de : **cent cinquante mille (150.000) FCFA.**
- 9- L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.
- 10- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.
- 11- Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.
- 12- L'Administration se réserve le droit d'apporter toute modification ultérieure ou de ne donner aucune suite à tout ou partie de la présente demande de prix.

**Pour le Directeur des Marchés Publics,
le Chef de Service des Marchés de Fournitures et de Prestations Courantes,
chargé de l'intérim
Président de la Commission d'attribution des marchés**

Michaël KINDA

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT DE BASE, DE L'ALPHABÉTISATION ET DE LA PROMOTION DES LANGUES NATIONALES.

**Acquisition de mobilier et matériel de logement et de bureau
au profit de la DGF et de la DGEES**

Avis de demande de prix
N°2026-032/MEBAPLN/SG/DMP du 24/09/2026
Financement : Budget CAST-FSDEB Exercice 2026

Montant prévisionnel : vingt-sept millions cinq cent quarante-deux mille trois cent soixante-treize (27 542 373) FCFA HTVA, soit Trente-deux millions cinq cent mille (32 500 000) FCFA TTC.

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés exercice 2026 du Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales (MEBAPLN).

1. Le Ministère de l'Enseignement de Base, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues nationales *dispose de fonds sur le budget CAST-FSDEB, exercice 2026*, afin de son programme d'activités, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de : **vingt-sept millions cinq cent quarante-deux mille trois cent soixante-treize (27 542 373) FCFA HTVA, soit Trente-deux millions cinq cent mille (32 500 000) FCFA TTC.**
4. La présente demande de prix est réservée aux entreprises burkinabè et communautaires.
5. Les acquisitions se composent en lot unique comme suit : *acquisition de mobilier et matériel de logement et de bureau au profit de la DGF et de la DGEES.*
6. Le délai d'exécution est de quarante-cinq (45) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la Direction des Marchés Publics du MEBAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-41-17-53.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la Direction des Marchés Publics du MEBAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-41-17-53 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **trente mille (30 000) FCFA** pour le lot unique auprès de la Régie de la Direction Générale du Contrôle des Marchés Publics et des Engagements Financiers (DG-CMEF) / Ministère de l'Économie et des Finances.

7. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
8. Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **six cent cinquante mille (650 000) FCFA** devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction des Marchés Publics du MEBAPLN sis à l'Avenue de l'EUROPE dans l'immeuble ALICE situé au Côté Sud de la SONATUR, Tél : (226) 25-41-17-53, avant le **14/10/2026 à 09 heures TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Nicolas SYAN
Chevalier de l'Ordre du Mérite de l'Économie et des Finances

CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES

**Entretien et réparation du matériel informatique et des onduleurs au profit de la CARFO
en deux (02) lots (à commandes)**

Avis de demande de prix
N° 2026-015/CARFO/DG/DMP

Financement : Budget CARFO, exercice 2026

Montant prévisionnel :

- trente millions cinq cent huit mille quatre cent soixante-quinze (30 508 475) francs CFA HTVA ;
- trente-six millions (36 000 000) francs CFA TTC.

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés publié sur le site web de la CARFO et celui de la Direction générale du contrôle des marchés publics et des engagements financiers (DGCMEF)

1. La **CAISSE AUTONOME DE RETRAITE DES FONCTIONNAIRES** a obtenu des fonds au titre de son budget exercice 2026, afin de financer l'entretien et la réparation du matériel informatique et des onduleurs en deux (02) lots (à commandes), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (domaine 1 catégorie C : vente, installation et maintenance de matériels et de logiciels informatiques délivré par le ministère de l'économie numérique pour tous les lots) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :

- lot 1 :

Montant HTVA : vingt un millions cent quatre-vingt-six mille quatre cent quarante un (21 186 441) francs CFA ;

Montant TTC : vingt-cinq millions (25 000 000) francs CFA ;

- lot 2 :

Montant HTVA : neuf millions trois cent vingt-deux mille trente-quatre (9 322 034) francs CFA ;

Montant TTC : onze millions (11 000 000) francs CFA.

4. La présente demande de prix n'est pas réservée
5. Les travaux d'entretien et de réparation se décomposent en deux (02) lots :
 - lot 1 : entretien et réparation des ordinateurs de bureau, des ordinateurs portables, des tablettes et des imprimantes et fax au profit de la CARFO à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Koudougou ;
 - lot 2 : entretien et réparation des onduleurs au profit de la CARFO à Ouagadougou, Bobo-Dioulasso et Koudougou.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

6. Le délai d'exécution est de : douze (12) mois pour le contrat et trente (30) jours pour chaque ordre de commande.
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la **Direction des marchés publics (DMP) de la CARFO, 01 BP 5569 Ouagadougou 01, Téléphone 25 37 69 85 à 90.**
8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la caisse de Direction financière et comptable (DFC) et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **vingt-cinq mille (25 000) francs CFA pour le lot 1 et vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot 2.**

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

9. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous forme d'une déclaration de garantie de soumission ou sous une garantie financière d'un montant de :
 - lot 1 : 750 000 F CFA ;
 - lot 2 : 330 000 F CFA,

devront parvenir ou être remises dans les bureaux de la **Direction des marchés publics (DMP) de la CARFO, 01 BP 5569 Ouagadougou 01, Téléphone 25 37 69 85 à 90 au 3^{ème} étage du siège de la CARFO sis sur l'avenue Sembene Ousmane à Ouaga 2000**, avant le **14/10/2026 à 9heures 00 mn.** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

La Présidente de la Commission d'attribution des marchés

L. Sandrine BAYALA/BAMBARA

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDROCARBURES (SONABHY)

Entretien et réparation des véhicules incendie au profit de la SONABHY à Bingo et à Péné

Avis de demande de prix N°2026-024/MICA/SONABHY
Financement : Budget SONABHY, exercice 2026
Société Nationale Burkinabè d'Hydrocarbures (SONABHY)

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, de la SONABHY.

1. La SONABHY a obtenu des fonds afin de financer l'entretien et la réparation des véhicules incendie au profit de la SONABHY à Bingo et à Péné, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées disposant d'un agrément technique de **type catégorie 4 dans le domaine de la maintenance du matériel roulant** pour chacun des lots pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de :
Lot 01 : soixante-dix millions quatre cent vingt-trois mille sept cent vingt-huit (70 423 728) FCFA HTVA soit quatre-vingt-trois millions cent mille (83 100 000) FCFA TTC ;
Lot 02 : seize millions cinq cent vingt-cinq mille quatre cent vingt-trois (16 525 423) FCFA HTVA soit dix-neuf millions cinq cent mille (19 500 000) FCFA TTC.
4. La présente demande de prix est réservée aux : **sans objet.**
5. Les acquisitions se décomposent en deux lots :
 - **Lot 01 : Entretien et réparation des véhicules incendie au profit de la SONABHY à Bingo ;**
 - **Lot 02 : Entretien et réparation des véhicules incendie au profit de la SONABHY à Péné.**

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

6. **Le délai d'exécution est de l'année budgétaire 2026 et trois mois par commande pour chaque lot.**
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 15 h 00 mn, bâtiment B, 1er étage.
8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 15 h 00 mn, bâtiment B, 1^{er} étage et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 01 et vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot 02 à la caisse de la SONABHY sis au siège de la SONABHY au Rez de chaussée, bâtiment A, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, au siège de la SONABHY sise au quartier Pissy Route Nationale N°1.
9. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
10. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de deux millions quatre cent cinquante mille (2 450 000) FCFA pour le lot 01 et de cinq cent cinquante mille (550 000) FCFA pour le lot 02 devront parvenir ou être remises à l'adresse secrétariat DMP, 1er étage, bâtiment A, porte A111 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, au siège de la SONABHY sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, avant le **14/10/2026 à 09 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

11. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Président de la Commission d'attribution des marchés

Jean YAMEOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

SOCIETE NATIONALE BURKINABE D'HYDROCARBURES (SONABHY)

Fourniture et l'installation de règle de jaugeage et barèmage de 5 et 2 cuves émulseurs au profit de la SONABHY

Avis de demande de prix
N°2026-069/MICA/SONABHY
Financement : Budget SONABHY, exercice 2026

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, de la SONABHY.

12. La SONABHY a obtenu des fonds afin de financer la fourniture et installation de règle de jaugeage et barèmage de 5 et 2 cuves émulseurs au profit de la SONABHY, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
13. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
14. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de :
Lot 1 : quarante-deux millions trois cent soixante-douze mille huit cent quatre-vingt-un (42 372 881) francs CFA HTVA soit cinquante millions (50 000 000) francs CFA TTC ;
Lot 2 : seize millions neuf cent quarante-neuf mille cent cinquante-trois (16 949 153) francs CFA HTVA soit vingt millions (20 000 000) francs CFA TTC.

15. La présente demande de prix est réservée aux : **sans objet.**

16. Les acquisitions se décomposent en deux (02) lots:
Lot 1 : Fourniture et installation de règle de jaugeage et barèmage de 5 cuves émulseurs au profit de la SONABHY à Bingo;
Lot 2 : Fourniture et installation de règle de jaugeage et barèmage de 2 cuves émulseurs au profit de la SONABHY à Péné.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

17. Le délai d'exécution est de soixante (60) jours.
18. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 15 h 00 mn, bâtiment B, 1er étage.
19. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat DMP au siège de la SONABHY, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, sise au quartier Pissy Route Nationale N°1. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 15 h 00 mn, bâtiment B, 1^{er} étage et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) francs CFA pour le lot 1 et de trente mille (30 000) Francs CFA pour le lot 2** à la caisse de la SONABHY sis au siège de la SONABHY au Rez de chaussée, bâtiment A, 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, au siège de la SONABHY sise au quartier Pissy Route Nationale N°1.
20. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
21. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant d'un **million cinq cent mille (1 500 000) francs CFA** pour le lot 1, et **six cent mille (600 000) francs CFA** pour le lot 2 devront parvenir ou être remises à l'adresse secrétariat DMP, 1er étage, bâtiment A, porte A111 01 BP 4394 – Ouagadougou - Burkina Faso téléphone +(226) 25 42 68 00/ 25 43 00 34, au siège de la SONABHY sise au quartier Pissy Route Nationale N°1, avant **le 14/10/2026 à 09 heures**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

22. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Président de la Commission d'attribution des marchés

Jean YAMEOGO
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

BUREAU DES MINES ET DE LA GEOLOGIE DU BURKINA (BUMIGEB)

Acquisition et installation d'un concasseur et d'un broyeur au profit de la Direction régionale du BUMIGEB Bobo

Avis de demande de prix
n°2026-14/BUMIGEB/DG/PRM du 18/09/2026
Financement : Budget BUMIGEB 2026

Autorité contractante : Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina (BUMIGEB)

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, révisé 1, exercice 2026, du Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina (BUMIGEB).

1. Le BUMIGEB dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer l'**acquisition et l'installation d'un concasseur et d'un broyeur au profit de la Direction régionale du BUMIGEB Bobo**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **quatre-vingt-deux millions six cent mille (82 600 000) FCFA TTC**, soit **soixante-dix millions (70 000 000) FCFA HTVA**.
4. La présente demande de prix est réservée aux **entreprises communautaires/entreprises non communautaires en groupement avec une entreprise communautaire**.
5. Les acquisitions sont en lot unique et concernent l'**acquisition et l'installation d'un concasseur et d'un broyeur**.
6. Le délai de livraison est de : **soixante (60) jours** pour le compte de l'année budgétaire 2026.
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans la **salle de documentation du BUMIGEB**, Adresse : 572, Avenue Bendogo, 28.668, sortie de l'Echangeur de l'Est, Ville : Ouagadougou, Boîte postale : 01 BP 601 Ouagadougou 01, Tél : 25 36 48 02 / 90.
8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la **Direction des Finances et de la Comptabilité du BUMIGEB**, Adresse : 572, Avenue Bendogo, 28.668, sortie de l'Echangeur de l'Est, Ville : Ouagadougou, Boîte postale : 01 BP 601 Ouagadougou 01, Tél : 25 36 48 02 / 90 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) FCFA**.
9. Les offres présentées en **un (01) original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant **d'un million cinq cent mille (1 500 000) FCFA**, devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction Générale du BUMIGEB, Adresse: 572, avenue Bendogo, 28.668, sortie de l'échangeur de l'Est, Ville : Ouagadougou, Boîte postale : 01 BP 601 Ouagadougou 01, Tél : 25 36 48 02 / 90 , avant le **14/10/2026 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Mikaël ZONON

Personne Responsable des Marchés
Président de la Commission d'Attribution des Marchés

BUREAU DES MINES ET DE LA GEOLOGIE DU BURKINA (BUMIGEB)

Objet : usinage, confection, fourniture et montage de pièces pour engins de sondage au profit du BUMIGEB

Avis de demande de prix
n°2026-13/BUMIGEB/DG/PRM du 18/09/2026
Financement : Budget BUMIGEB 2026

Autorité contractante : Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina (BUMIGEB)

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, révisé 1, exercice 2026, du Bureau des Mines et de la Géologie du Burkina (BUMIGEB).

1. Le BUMIGEB dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer **les travaux d'usinage, de confection, de fourniture et de montage de pièces pour engins de sondage**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **cent dix-huit millions (118 000 000) FCFA TTC**, soit **cent millions (100 000 000) FCFA HTVA**.
4. La présente demande de prix est réservée aux **entreprises communautaires /entreprises non communautaires en groupement avec une entreprise communautaire**.
5. Les acquisitions sont en lot unique et concernent **l'usinage, la confection, la fourniture et le montage de pièces pour engins de sondage**.
6. Le délai de livraison est de : **soixante (60) jours par commande** pour le compte de l'année budgétaire 2026.
7. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans la **salle de documentation du BUMIGEB**, Adresse : 572, Avenue Bendogo, 28.668, sortie de l'Echangeur de l'Est, Ville : Ouagadougou, Boîte postale : 01 BP 601 Ouagadougou 01, Tél : 25 36 48 02 / 90.
8. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la **Direction des Finances et de la Comptabilité du BUMIGEB**, Adresse : 572, Avenue Bendogo, 28.668, sortie de l'Echangeur de l'Est, Ville : Ouagadougou, Boîte postale : 01 BP 601 Ouagadougou 01, Tél : 25 36 48 02 / 90 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cent (100 000) FCFA**.
9. Les offres présentées en **un (01) original et trois (03) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **deux (02) millions (2 000 000) FCFA**, devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Direction Générale du BUMIGEB, Adresse: 572, avenue Bendogo, 28.668, sortie de l'échangeur de l'Est, Ville : Ouagadougou, Boîte postale : 01 BP 601 Ouagadougou 01, Tél : 25 36 48 02 / 90 , avant le **14/10/2026 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

10. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Mikaël ZONON
Personne Responsable des Marchés
Président de la Commission d'Attribution des Marchés

SOCIETE DE PARTICIPATION MINIERE DU BURKINA FASO

Accord-cadre mono-attributaire pour renouvellement, implémentation et administration des licences ERP ODOO entreprise au profit de la SOPAMIB.

Avis d'Appel d'Offres Ouvert (AAOO)
N°2026-01/SOPAMIB/DG/PRCP du 20/08/2026

Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés (PPM), **Exercice 2026** de la **Société de Participation Minière du Burkina Faso (SOPAMIB)**.

1. **La Société de Participation Minière du Burkina Faso (SOPAMIB)** a obtenu de fonds dans le cadre de l'exécution de son budget, **Exercice 2026** afin de financer ses activités, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du présent Marché ;
2. Le présent appel d'offres n'a pas fait l'objet de réservation ;
3. La SOPAMIB sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour la conclusion d'un **Accord-cadre mono-attributaire pour renouvellement, implémentation et administration des licences ERP ODOO entreprise au profit de la SOPAMIB**
4. Le délai d'exécution de l'accord-cadre est de **quatre (04) ans**. Le délai d'exécution de chaque marché subséquent est de **trente (30) jours** à compter de la date d'émission de l'ordre de service.
5. Les services se décomposent en **lot unique**.
6. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748 /PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, et ouvert à tous les candidats éligibles.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de **la Direction Générale de la Société de Participation Minière du Burkina (SOPAMIB)** précisément dans les bureaux de la **Personne Responsable de la Commande Publique, 01 BP 1334 Ouagadougou 01, tel : 25 37 59 44** et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : **Ouaga 2000, au 2ème étage du bâtiment R+4, parcelle 23, lot 21, section 281, 01 BP 1334 Ouagadougou 01 de 08heures à 17 heures 00** ;
8. Les exigences en matière de qualifications sont **d'ordre technique, financier et humains**. Voir le DPAO pour les informations détaillées.
9. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement **d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA** à l'adresse mentionnée ci-après direction des Finances et de la Comptabilité (DFC) de la SOPAMIB sis à Ouaga 2000, au 2ème étage du bâtiment R+4, parcelle 23, lot 21, section 281, 01 BP 1334 Ouagadougou 01 de 08heures à 17 heures 00. La méthode de paiement sera en espèce. Le Dossier d'Appel d'offres sera remis main à main.
10. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Personne Responsable de la Commande Publique de la SOPAMIB**, sis à Ouaga 2000, au 2ème étage du bâtiment R+4, parcelle 23, lot 21, section 281, 01 BP 1334 Ouagadougou 01 au plus tard le **03/11/2026 à 09 heures 00** en un **(1) original et deux (02) copies**. **Les offres remises en retard ne seront pas acceptées**.
11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une garantie financière d'un montant de **un million huit cent mille (1 800 000) FCFA** conformément au décret n°2024-1748 /PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics, et à l'arrêté n° 2025-0339/MEF/CAB portant modalités de mise en œuvre des accords-cadres et des marchés de clientèles ;
12. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de **quatre-vingt-dix jours (90)** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 19.1 des IC et au DPAO.
13. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **03/11/2026 à 09 heures 00** à l'adresse suivante : **Personne Responsable de la Commande Publique de la SOPAMIB**, sis à Ouaga 2000, au 2ème étage du bâtiment R+4, parcelle 23, lot 21, section 281, 01 BP 1334 Ouagadougou 01.

Personne Responsable de la Commande Publique

Martin ZOUNGRANA

Travaux de construction de porcherie au profit de l'Institut DEEN KANU.**Avis de demande de prix****N°2026-12/MFS/SG/IDK/DG/PRCP du 25 septembre 2026****Financement : Budget de l'IDK, exercice 2026**

Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics exercice 2026, de l'Institut DEEN KANU (IDK) ; **réservé aux petites entreprises.**

L'IDK lance cette demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréés dans le domaine des travaux de bâtiment d'un **agrément de catégorie B1** au moins, pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se composent en lot unique : travaux de construction de porcherie au profit de l'Institut DEEN KANU.

Le délai d'exécution ne devrait pas excéder : quarante-cinq (45) jours.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de la demande de prix dans les bureaux de la Personne responsable de la commande publique.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de la demande de prix auprès de la Personne responsable de la commande publique de l'IDK, moyennant paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille (50 000) F CFA** au service de comptabilité de la direction générale de l'IDK située dans l'ex secteur N°15 derrière l'I.A.M, non loin du camp GENERAL BABA SY. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de la demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de un million deux cent mille (1 200 000) F CFA.

devront parvenir ou être remises à l'adresse à la Direction générale de l'IDK situé dans l'ex secteur N°15 derrière l'I.A.M, non loin du camp GENERAL BABA SY, avant 9H00, le **14/10/2026 à 09 heures 00 minute** L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non-réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante -dix (70) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

NB. : Le montant prévisionnel est de trente-neuf millions deux cent vingt-sept mille huit cent trente-un (39 227 831) francs CFA HTVA et de quarante-six millions deux cent quatre-vingt-huit mille huit cent quarante et un (46 288 841) francs CFA TTC.

Le Président de la Commission d'attribution des marchés

BOUGMA Marcel

AGENCE FASO ABATTOIRS

Travaux de mise à niveau des boutiques de Faso Abattoirs

Demande de prix

N°2026-0006/AFA/DG/PRCP du 28 septembre 2026.

Financement : Budget AFA, exercice 2026.

Montant prévisionnel HTVA : vingt-quatre millions cent cinquante-deux mille cinq cent quarante-deux (24 152 542) FCFA.

Montant prévisionnel TTC : vingt-huit millions cinq cent mille (28 500 000) FCFA.

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du Plan de Passation des Marchés publié dans la Revue des Marchés Publics du 02 février 2026

1. L'Agence Faso Abattoirs dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer les travaux de mise à niveau des boutiques de Faso Abattoirs et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de vingt-quatre millions cent cinquante-deux mille cinq cent quarante-deux (24 152 542) F CFA HTVA et de vingt-huit millions cinq cent mille (28 500 000) F CFA Franc CFA TTC pour le lot unique.

3. La présente demande de prix est réservée aux [entreprises communautaires/entreprises non communautaires en groupement avec une entreprise communautaire] ou aux [micro, petites ou moyennes entreprises], ou [aux entreprises burkinabè à direction féminine, aux entreprises dont l'actionnariat est détenu à plus de cinquante pour cent (50%) par des jeunes burkinabè ou aux entreprises dont l'actionnariat est détenu à plus de cinquante pour cent (50%) par des personnes vivant avec un handicap].

4. Les travaux se décomposent en lot unique comme suit : travaux de mise à niveau des boutiques de Faso Abattoirs.
Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour lot unique.

5. Le délai d'exécution est de : Soixante (60) jours.

6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix au Secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) sise à l'Abattoir Frigorifique de Ouagadougou, Arrondissement 4, secteur 19 Kossodo, zone industrielle en face de la RN3.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) sise à l'Abattoir Frigorifique de Ouagadougou, Arrondissement 4, secteur 19 Kossodo, zone industrielle en face de la RN3 et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50.000) francs CFA au Service de la Comptabilité de la Direction des Finances et de la Comptabilité (DFC) de l'AFA sise à l'Abattoir frigorifique de Ouagadougou, Arrondissement 4, secteur 19 Kossodo, zone industrielle en face de la RN3.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

7. Les offres présentées en un (01) original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de huit cent cinquante mille (850 000) Francs CFA devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique (PRCP) sise à l'Abattoir Frigorifique de Ouagadougou, Arrondissement 4, secteur 19 Kossodo, zone industrielle en face de la RN3 avant le 14/10/2026 à 09 heures 00 minute.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

8. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

DIALLO Mamadou

Chevalier de l'Ordre National

AGENCE NATIONALE DES BASSINS HYDROGRAPHIQUES

Travaux de délimitation, confection et pose de balises au profit de l'Agence Nationale des Bassins Hydrographiques (ANABH)

Avis d'Appel d'Offres Ouvert Accéléré
N°2026-01/MAERAH/SG/ANABH/DG/PRCP du 24/09/2026
Financement : Budget ANABH, Exercice 2026 (CFE et GIZ)

Montant prévisionnel : Cent quatre-vingt-six millions (186 000 000) francs CFA TTC dont :

- Lot 1 :** Seize millions (16 000 000) francs CFA TTC
- Lot 2 :** Trente-quatre millions (34 000 000) francs CFA TTC
- Lot 3 :** Trente-quatre millions (34 000 000) francs CFA TTC
- Lot 4 :** Trente-quatre millions (34 000 000) francs CFA TTC
- Lot 5 :** Vingt-neuf millions deux cent quarante mille (29 240 000) francs CFA TTC
- Lot 6 :** Quatorze millions deux cent quatre-vingt mille (14 280 000) francs CFA TTC
- Lot 7 :** Vingt-quatre millions quatre cent quatre-vingt mille (24 480 000) francs CFA TTC

1. Cet avis d'Appel d'Offres Ouvert Accéléré fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics Exercice 2026, de l'Agence Nationale des Bassins Hydrographiques (ANABH)
2. L'Agence Nationale des Bassins Hydrographiques (ANABH) dispose de fonds sur ses ressources propres (CFE) et du partenaire GIZ afin de financer son programme d'activité et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
3. Le montant prévisionnel du présent appel d'offres est.
4. L'Agence Nationale des Bassins Hydrographiques (ANABH) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **travaux de délimitation, confection et pose de balises au profit de l'Agence Nationale des Bassins Hydrographiques (ANABH)** pour un délai d'exécution de **soixante (60) jours**.
5. Les prestations se décomposent en sept (07) lots répartis comme suit :
 - Lot 1 :** Travaux de réalisation de balises sur 8 Km (160 balises) pour la protection de la rivière Kou ;
 - Lot 2 :** Travaux de confection et pose des balises sur 50 km (500 balises) dans les Régions de Oubri et Kadiogo
 - Lot 3 :** Travaux de confection et pose des balises sur 50 km (500 balises) dans les Régions de Nazinon, Oubri, Nando
 - Lot 4 :** Travaux de confection et pose des balises sur 50 km (500 balises) dans les Régions de Goulmou, Nakanbé et Oubri
 - Lot 5 :** Travaux de confection et pose des balises sur 43 km (430 balises) dans les Régions de Guirko, Nando, Tannouyan
 - Lot 6 :** Travaux de confection et pose des balises sur 21 km (210 balises) dans les Régions de Liptako
 - Lot 7 :** Travaux de confection et pose des balises sur 36 km (360 balises) dans la Région de Oubri

Les candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

6. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini aux articles 63 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics
7. Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence Nationale des Bassins Hydrographique, ckoumtoubre@yahoo.fr et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres au secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique, BP 95 Ziniaré, Téléphone : 70 79 50 62 tous les jours ouvrables de **7h 30mn à 16h 00mn**
8. Les exigences en matière de qualification sont : disposer d'un **agrément technique de la catégorie TB minimum**. Voir le DPAO pour les informations détaillées.
9. Les Candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) Francs CFA pour les lots 1 et lot 6 et cinquante mille (50 000) Francs CFA pour les lots 2, 3, 4, 5 et 7** à la Direction des Finances et de la Comptabilité de l'ANABH (DFC/ANABH). La méthode de paiement sera en numéraire
10. Les offres devront être soumises au secrétariat de la Personne responsable de la Commande Publique, BP 95 Ziniaré, téléphone : 70 79 50 62 au plus tard le **19/10/2026 à 09 heures 00 minute** en un (01) original et trois (03) copies, conformément aux Instructions aux candidats. Les offres remise en retard ne seront pas acceptées.
11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **quatre cent mille (400 000) francs CFA pour les lots 1 et 6 ; neuf cent mille (900 000) FCFA pour les lots 2, 3, 4 et sept cent mille (700 000) FCFA pour les lots 5 et 7**.
12. Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de **cent vingt (120) jours calendaires** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 19.1 des IC et au DPAO.
13. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **19/10/2026 à 09 heures 00 minute** dans la Salle de réunion de l'Agence Nationale des Bassins Hydrographiques à Ziniaré, BP 95.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Charles W. KOUMTOUBRE
Conseiller en Etude et Analyse Financière

AGENCE NATIONALE DES BASSINS HYDROGRAPHIQUES

Objet : Travaux de réalisation de la clôture du siège de l'ANABH au profit de l'Agence Nationale des Bassins Hydrographiques

Avis de demande de prix
N°2026-05/MAERAH/SG/ANABH/DG/PRCP du 24/09/2026
Financement : Budget ANABH, Exercice 2026 (CFE)

Montant prévisionnel : Cent vingt-six millions deux cent soixante et onze mille cent quatre-vingt-six (126 271 186) francs CFA HTVA soit Cent quarante-neuf millions (149 000 000) francs CFA TTC.

- 1- Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics Exercice 2026, de l'Agence Nationale des Bassins Hydrographiques (ANABH) par son Conseil d'Administration ;
- 2- L'Agence Nationale des Bassins Hydrographiques (ANABH) dispose de fonds sur ses ressources propres (CFE) afin de financer son programme d'activité et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché ;
- 3- Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **cent vingt-six millions deux cent soixante et onze mille cent quatre-vingt-six (126 271 186) francs CFA HTVA** soit **Cent quarante-neuf millions (149 000 000) francs CFA TTC** ;
- 4- L'Agence Nationale des Bassins Hydrographiques (ANABH) sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles disposant d'un **agrément technique de la catégorie B1 minimum** et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **travaux de réalisation de la clôture du siège de l'ANABH au profit de l'Agence Nationale des Bassins Hydrographiques** avec un délai d'exécution de **soixante (60) jours** ;
- 5- La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics ;
- 6- Les Candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de l'Agence Nationale des Bassins Hydrographique, ckoumtoubre@yahoo.fr et prendre connaissance des documents de la demande de prix au secrétariat de la Personne Responsable de la Commande Publique, BP 95 Ziniaré, Téléphone : 70 79 50 62 tous les jours ouvrables de **7h 30mn à 16h 00mn** ;
- 7- Les Candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **cent cinquante mille (150 000) francs CFA** à la Direction des Finances et de la Comptabilité (DFC/ANABH). La méthode de paiement sera en numéraire.
- 8- Les offres devront être soumises au secrétariat de la Personne responsable de la Commande Publique, BP 95 Ziniaré, téléphone : 70 79 50 62 au plus tard le **14/10/2026 à 09 heures 00 minute** en **un (01) original et trois (03) copies**, conformément aux Instructions aux candidats. Les offres remise en retard ne seront pas acceptées.
- 9- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **quatre millions (4 000 000) francs CFA**.
- 10- Les soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de **soixante-dix (70) jours calendaires** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
- 11- Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **14/10/2026 à 09 heures 00 minute** dans la Salle de réunion de l'Agence Nationale des Bassins Hydrographiques à Ziniaré, BP 95.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Charles W. KOUMTOUBRE
Conseiller en Etude et Analyse Financière

MINISTÈRE DE LA CONSTRUCTION DE LA PATRIE

Travaux de réalisation de forages positifs équipés de PMH au profit du projet PRISE.

Avis de demande de prix

N° : 2026-015/MCP/SG/DMP/SMT-PI du 25 septembre 2026

Financement : Contrepartie nationale du projet PRISE, exercice 2026

Montant prévisionnel : Quatre-vingt millions cinq cent huit mille quatre cent soixante-quinze (80 508 475) FCFA HTVA
soit Quatre-vingt-quinze millions (95 000 000) FCFA TTC

1. Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de Passation des Marchés du Ministère de la Construction de la Patrie
 2. **Le Ministère de la Construction de la Patrie** dispose des fonds de la contrepartie nationale du projet PRISE, afin de financer des **travaux de réalisation de forages positifs équipés de PMH au profit du projet PRISE**, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
 3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de **quatre-vingt millions cinq cent huit mille quatre cent soixante-quinze (80 508 475) FCFA HTVA** soit **quatre-vingt-quinze millions (95 000 000) FCFA TTC** répartis comme suit :
 - Lot 1 : **vingt-six millions sept cent soixante-dix-neuf mille six cent soixante un (26 779 661) HTVA** soit **Trente-un millions six cent mille (31 600 000) francs CFA TTC** pour les travaux de réalisation de 04 forages positifs équipés de PMH au profit du projet PRISE/Régions de Tannouyan et du Djoro ;
 - Lot 2 : **vingt-six millions huit cent soixante-quatre mille quatre cent sept (26 864 407) HTVA** soit **Trente-un millions sept cent mille (31 700 000) francs CFA TTC** pour les travaux de réalisation de 4 forages positifs équipés de PMH au profit du projet PRISE/Région de Nakambé et du Nazinon ;
 - Lot 3 : **vingt-six millions huit cent soixante-quatre mille quatre cent sept (26 864 407) HTVA** soit **Trente-un millions sept cent mille (31 700 000) francs CFA TTC** pour les travaux de réalisation de 04 forages positifs équipés de PMH au profit du projet PRISE/Régions de Oubri et du Nando.
 4. La présente demande de prix est réservée : **Communautaire**
 5. **Le Ministère de la Construction de la Patrie** sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser des Travaux de réalisation de forages positifs équipés de PMH au profit du projet PRISE avec **un délai d'exécution de 45 jours pour chacun des lots**.
 6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics*.
 7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du **Ministère de la Construction de la Patrie ; au secrétariat de la Direction des Marchés Publics** et Prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : **Ministère de la Construction de la Patrie/Direction des Marchés Publics 03 BP 7011 Ouagadougou 03, Building LAMIZANA, 3ème étage. Tél. : (226) 51 29 15 49, BURKINA FASO** aux jours ouvrables, de 08 heures à 12 heures et de 13 heures à 15 heures (heure locale).
 8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **50 000 FCFA pour chacun des lots** à l'adresse mentionnée ci-après **Direction Générale du Contrôle des Marchés et des Engagements Financiers (DGCMEF) : 01 BP 6444 Ouagadougou 01 - Tél. (226) 25 32 47 75 -25 32 46 12**. La méthode de paiement sera en numéraire.
 9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après :
Direction des Marchés Publics du Ministère de la Construction de la Patrie (DMP/MCP), 03 BP 7011 Ouagadougou 03, Building LAMIZANA, 3ème étage. Tél. : (226) 51 29 15 49, BURKINA FASO au plus tard le **14/10/2026 à 09h30mn** en un (1) original et trois (03) copies.
- N.B :**
- En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le Directeur des Marchés Publics du Ministère de la Construction de la Patrie (DMP/MCP) ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire. **Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.**
 - L'Autorité contractante se réserve le droit de vérifier l'authenticité des garanties de soumission et des cartes grises de leur matériel roulant etc.
 - **Une entreprise ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot. Par ailleurs la combinaison la plus avantageuse pour l'administration sera retenue dans le cas où une entreprise sera classée première dans plus d'un (01) lot.**
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **450 000 FCFA pour chacun des lots**.
 11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de **soixante-dix (70) jours** à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 16 des IC et au DPDPX.
 12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **14/10/2026 à 09h30mn** à l'adresse suivante : **Direction des Marchés Publics du Ministère de la Construction de la Patrie (DMP/MCP), 03 BP 7011 Ouagadougou 03, Building LAMIZANA, 3ème étage. Tél. : (226) 51 29 15 49, BURKINA FASO**

Le Maître d'Ouvrage se réserve le droit de ne donner suite au présent dossier de demande de prix.

Le Directeur des Marchés Publics / P.I

Tasséré ZOUNGRANA

AGENCE AFRICAINE DES INFRASTRUCTURES DE DEVELOPPEMENT (2AID-CTAC)

Travaux de réalisation d'infrastructures au profit des Communes de ZORGHO & NAGREONGO / Région de Oubri pour le compte du Projet Fonds Enfants et Jeunes-Protection des Enfants et Formation des Jeunes (FEJ-PEFJ).

Avis de Demande de Prix

N°2026-01/2AID-CTAC/C.ZRG/C.NRG/FEJ-PEFJ du 22 Septembre 2026

Maître d'Ouvrage : Communes de ZORGHO & NAGREONGO

Maître d'Ouvrage Délégué : Le Groupement 2AID - CTAC

Financement : Budget Fonds Enfants et Jeunes-Protection des Enfants et Formation des Jeunes (FEJ-PEFJ) / KfW Banque de développement - BMZ N° 2022 67 490.

Le gouvernement du Burkina Faso a obtenu une subvention de la République Fédérale d'Allemagne pour le financement du Projet Fonds Enfants et Jeunes-Protection des Enfants et Formation des Jeunes (FEJ-PEFJ). Il est prévu qu'une partie des sommes mobilisées sera utilisée pour effectuer des paiements sur les marchés relatifs aux travaux ci-dessus cités.

Le Groupement 2AID - CTAC agissant en tant que Maître d'Ouvrage Délégué pour le compte des Communes de ZORGHO & NAGREONGO lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

1. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (**B2 B3 ou B4**) du Ministère de la Construction de la Patrie pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en deux (02) lots :

- ◆ **Lot 1 : Travaux de construction des locaux du Centre de Transit Communal de ZORGHO / Région de OUBRI (un Centre de transit composé d'un bloc comprenant deux dortoirs de 10 places chacun, en parpaings de ciment, un local de permanence et un magasin ; d'une clôture et d'un bloc de latrines) ;**
- ◆ **Lot 2 : Travaux de construction des locaux du Service Social Communal de NAGREONGO / Région de OUBRI (un Service Social Communal composé d'un Bâtiment).**

Les soumissionnaires sont autorisés à soumissionner pour un ou les deux lots et peuvent être attributaires des deux (02) lots, sous réserve de satisfaire aux critères de qualification et aux exigences définies dans le dossier de demande de prix.

2. Le délai d'exécution ne doit pas excéder : **Quatre (04) mois.**

3. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de **Agence Africaine des Infrastructures de Développement (2AID)**, 01 B.P. 667 Ouagadougou 01 Tél. 25 39 10 10 / 76 94 45 45 - Email : agence2aid@gmail.com, sis à la Cité 1200 Logements, Secteur 23, Ave Babanguida, non loin de la Clinique SANDOF, Ouagadougou – Burkina Faso.

4. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de l'Agence Africaine des Infrastructures de Développement (2AID) et moyennant paiement d'un montant non remboursable par lot de Cinquante mille (50 000) Francs CFA.

5. Les offres seront présentées en **un (01) original et deux (02) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées **d'une garantie de soumission d'un montant d'un million quatre cent mille (1 400 000) Francs CFA pour le lot1 et neuf cent cinquante (950 000) Francs CFA pour le lot2.**

Les offres devront parvenir ou être remises à l'adresse : **au Secrétariat de l'Agence Africaine des Infrastructures de Développement (2AID)**, 01 B.P. 667 Ouagadougou 01 Tél. 25 39 10 10 / 76 94 45 45, Email : agence2aid@gmail.com sis à la Cité 1200 Logements, Secteur 23, Ave Babanguida, non loin de la Clinique SANDOF, Ouagadougou – Burkina Faso, avant le **mardi 27 octobre 2026 à 09 heures TU**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le MOD ne saurait être tenu pour responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

La non fourniture de la déclaration d'engagement modèle KfW entraîne le rejet immédiat de la soumission.

6. Les candidats intéressés ont jusqu'au **21 octobre 2026 à 16 h 00 mn** au plus tard pour déposer des demandes d'informations complémentaires. Pour cela, ils peuvent s'adresser uniquement par mail à l'adresse ci-dessus indiquée.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai **de soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date de remise des offres.

8. NB : **Au cas où un même candidat présenterait des soumissions pour plus d'un lot, les pièces originales ou légalisées peuvent être placées dans l'enveloppe marquée « ORIGINAL » d'un seul lot et mention en sera faite dans les enveloppes des autres lots.**

9. Le Groupement 2AID - CTAC se réserve le droit de ne pas donner suite à tout ou partie de la présente demande de prix.

*Le Mandataire du Groupement par Intérim
Président de la Commission d'attribution des marchés,*

Alicia Yasmine NONGUIERMA

AGENCE AFRICAINE DES INFRASTRUCTURES DE DEVELOPPEMENT (2AID-CTAC)

Travaux de réhabilitation et de construction d'infrastructures pour le service social Communal de KOUPELA / Région du NAKAMBE pour le compte du Projet Fonds Enfants et Jeunes-Protection des Enfants et Formation des Jeunes (FEJ-PEFJ)

Avis de Demande de Prix

N°2026-02/2AID-CTAC/C.KPL/FEJ-PEFJ du 22 Septembre 2026

Maître d'Ouvrage : Commune de KOUPELA

Maître d'Ouvrage Délégué : Le Groupement 2AID - CTAC

Financement : Budget Fonds Enfants et Jeunes-Protection des Enfants et Formation des Jeunes (FEJ-PEFJ) / KfW Banque de développement - BMZ N° 2022 67 490.

Le gouvernement du Burkina Faso a obtenu une subvention de la République Fédérale d'Allemagne pour le financement du Projet Fonds Enfants et Jeunes-Protection des Enfants et Formation des Jeunes (FEJ-PEFJ). Il est prévu qu'une partie des sommes mobilisées sera utilisée pour effectuer des paiements sur les marchés relatifs aux travaux ci-dessus cités.

Le Groupement 2AID - CTAC agissant en tant que Maître d'Ouvrage Délégué pour le compte de la Commune KOUPELA lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

1. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (**B2 B3 ou B4**) du Ministère de la Construction de la Patrie pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en un (01) et unique lot :

* **Travaux de réhabilitation et de construction d'infrastructures pour le service social Communal de KOUPELA.**

2. Le délai d'exécution ne doit pas excéder : **Quatre (04) mois.**

3. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de **Agence Africaine des Infrastructures de Développement (2AID)**, 01 B.P. 667 Ouagadougou 01 Tél. 25 39 10 10 / 76 94 45 45 - Email : agence2aid@gmail.com, sis à la Cité 1200 Logements, Secteur 23, Ave Babanguida, non loin de la Clinique SANDOF, Ouagadougou – Burkina Faso.

4. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de l'Agence Africaine des Infrastructures de Développement (2AID) et moyennant paiement d'un montant non remboursable par lot de Cinquante mille (50 000) Francs CFA.

5. Les offres seront présentées en **un (01) original et deux (02) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une **garantie de soumission d'un montant de Quatre cent soixante mille (460 000) Francs CFA.**

Les offres devront parvenir ou être remises à l'adresse : **au Secrétariat de l'Agence Africaine des Infrastructures de Développement (2AID), 01 B.P. 667 Ouagadougou 01 Tél. 25 39 10 10 / 76 94 45 45, Email : agence2aid@gmail.com sis à la Cité 1200 Logements, Secteur 23, Ave Babanguida, non loin de la Clinique SANDOF, Ouagadougou – Burkina Faso, avant le mardi 27 octobre 2026 à 09 heures TU.** En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le MOD ne saurait être tenu pour responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

La non fourniture de la déclaration d'engagement modèle KfW entraîne le rejet immédiat de la soumission.

6. Les candidats intéressés ont jusqu'au **21 octobre 2026 à 16 h 00 mn** au plus tard pour déposer des demandes d'informations complémentaires. Pour cela, ils peuvent s'adresser uniquement par mail à l'adresse ci-dessus indiquée.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date de remise des offres.

8. Le Groupement 2AID - CTAC se réserve le droit de ne pas donner suite à tout ou partie de la présente demande de prix.

**Le Mandataire du Groupement par Intérim
Président de la Commission d'attribution des marchés,**

Alicia Yasmine NONGUIERMA

AGENCE AFRICAINE DES INFRASTRUCTURES DE DEVELOPPEMENT (2AID-CTAC)

Travaux de réhabilitation et de construction d'infrastructures dans le Centre de Récupération et d'Education Nutritionnelle (CREN) de ZABRE / District Sanitaire de ZABRE pour le compte du Projet Fonds Enfants et Jeunes-Protection des Enfants Formation des Jeunes (FEJ-PEFJ)

Avis de Demande de Prix

N°2026-03/2AID-CTAC/DS.ZBR/FEJ-PEFJ du 22 Septembre 2026

Maître d'Ouvrage : District Sanitaire de ZABRE

Maître d'Ouvrage Délégué : Le Groupement 2AID - CTAC

Financement : Budget Fonds Enfants et Jeunes-Protection des Enfants et Formation des Jeunes (FEJ-PEFJ) / KfW Banque de développement - BMZ N° 2022 67 490.

Le gouvernement du Burkina Faso a obtenu une subvention de la République Fédérale d'Allemagne pour le financement du Projet Fonds Enfants et Jeunes-Protection des Enfants et Formation des Jeunes (FEJ-PEFJ). Il est prévu qu'une partie des sommes mobilisées sera utilisée pour effectuer des paiements sur les marchés relatifs aux travaux ci-dessus cités.

Le Groupement 2AID - CTAC agissant en tant que Maître d'Ouvrage Délégué pour le compte du District Sanitaire de ZABRE lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix.

1. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (**B2 B3 ou B4**) du Ministère de la Construction de la Patrie pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en un (01) et unique lot :

◆ **Travaux de réhabilitation et de construction d'infrastructures dans le Centre de Récupération et d'Education Nutritionnelle (CREN) de ZABRE / District Sanitaire de ZABRE.**

2. Le délai d'exécution ne doit pas excéder : **Quatre (04) mois.**

3. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de **Agence Africaine des Infrastructures de Développement (2AID)**, 01 B.P. 667 Ouagadougou 01 Tél. 25 39 10 10 / 76 94 45 45 - Email : agence2aid@gmail.com, sis à la Cité 1200 Logements, Secteur 23, Ave Babanguida, non loin de la Clinique SANDOF, Ouagadougou – Burkina Faso.

4. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Secrétariat de l'Agence Africaine des Infrastructures de Développement (2AID) et moyennant paiement d'un montant non remboursable par lot de Cinquante mille (50 000) Francs CFA.

5. Les offres seront présentées en **un (01) original et deux (02) copies**, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une **garantie de soumission d'un montant de Six cent vingt mille (620 000) Francs CFA.**

Les offres devront parvenir ou être remises à l'adresse : **au Secrétariat de l'Agence Africaine des Infrastructures de Développement (2AID)**, 01 B.P. 667 Ouagadougou 01 Tél. 25 39 10 10 / 76 94 45 45, Email : agence2aid@gmail.com sis à la Cité 1200 Logements, Secteur 23, Ave Babanguida, non loin de la Clinique SANDOF, Ouagadougou – Burkina Faso, avant le **mardi 27 octobre 2026 à 09 heures TU**. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le MOD ne saurait être tenu pour responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

La non fourniture de la déclaration d'engagement modèle KfW entraîne le rejet immédiat de la soumission.

6. Les candidats intéressés ont jusqu'au **21 octobre 2026 à 16 h 00 mn** au plus tard pour déposer des demandes d'informations complémentaires. Pour cela, ils peuvent s'adresser uniquement par mail à l'adresse ci-dessus indiquée.

7. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de **soixante (60) jours calendaires**, à compter de la date de remise des offres.

8. Le Groupement 2AID - CTAC se réserve le droit de ne pas donner suite à tout ou partie de la présente demande de prix.

**Le Mandataire du Groupement par Intérim
Président de la Commission d'attribution des marchés,**

Alicia Yasmine NONQUIERMA

PROJET D'APPUI A LA TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE AU BURKINA FASO (PATA-BF)

Travaux de construction d'offices au profit des zone d'appui technique d'Agriculture (ZATA) de Satiri et Padema dans la région du Guiriko, et Kouka et Solenzo dans la région des Bankui dans le cadre du Projet d'Appui à la Transformation de l'Agriculture au Burkina Faso (PATA-BF).

Avis de demande de cotations

DC No : 2026- 01 /MAERAH/SG/RPB075/PATA BF

Date de DC : 30 septembre

Référence STEP : BF-PATA-575234-CW-RFQ

N° DU FINANCEMENT : ACCORD DE CRÉDIT IDA N° 79810-BF

1. Le Burkina Faso a obtenu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le Projet d'Appui à la Transformation de l'Agriculture au Burkina Faso (PATA-BF). Conformément aux procédures de la Banque mondiale, le projet se propose d'utiliser une partie du financement pour effectuer les paiements au titre des marchés relatifs aux **travaux de construction d'offices au profit des zone d'appui technique d'Agriculture (ZATA) de Satiri et Padema dans la région du Guiriko, et Kouka et Solenzo dans la région des Bankui dans le cadre du Projet d'Appui à la Transformation de l'Agriculture au Burkina Faso (PATA-BF).**
2. Le Projet d'Appui à la Transformation de l'Agriculture au Burkina Faso (PATA-BF) a pour objectif global d'accroître la productivité, la valeur ajoutée et la résilience climatique le long des filières agricoles prioritaires. Il vise à renforcer la sécurité alimentaire, stimuler l'économie locale et améliorer les revenus des producteurs dans la zone d'intervention du projet. Afin d'atteindre cet objectif de développement, cet avis est publié dans le but de recruter une entreprise pour la réalisation des travaux de construction d'offices au profit des Zone d'Appui Technique d'Agriculture (ZATA) de Satiri et Padema dans la région du Guiriko, et Kouka et Solenzo dans la région des Bankui dans le cadre du Projet d'Appui à la Transformation de l'Agriculture au Burkina Faso (PATA-BF).
3. La Banque exige le respect des Directives de la Banque en matière de lutte contre la corruption et de ses politiques et procédures de sanctions en vigueur, telles qu'énoncées dans le Cadre de sanctions du Groupe de la Banque mondiale, tel qu'il est établi à l'Annexe A des Conditions Contractuelles.
4. Dans le cadre de cette politique, les Entrepreneurs autorisent et doivent faire en sorte que leurs agents (déclarés ou non), sous-traitants, prestataires de services, fournisseurs et personnel, permettent à la Banque d'inspecter tous les comptes, dossiers et autres documents relatifs à la Demande de Cotation et à l'exécution du marché (en cas d'attribution), et de les faire vérifier par les vérificateurs nommés par la Banque.
5. Les matériaux, équipements et services qui doivent être fournis en vertu du marché et financés par la Banque peuvent avoir leur origine dans tout pays, sous réserve des dispositions du paragraphe 9. A la demande du Maître d'Ouvrage, l'Entrepreneur peut être tenu de fournir une preuve de l'origine des matériaux, de l'équipement et des services.
6. Dans le cas où l'Entreprise est un groupement d'entreprises (GE), tous les membres sont conjointement et solidairement responsables de l'exécution de l'ensemble du contrat conformément aux termes du marché. Le GE nommera un représentant qui a le pouvoir de mener toutes les affaires pour et au nom de tous les membres du GE pendant le processus de Demande de Cotation et, dans le cas où le GE est attributaire du Marché, lors de l'exécution du contrat.
7. Une Entreprise peut avoir la nationalité de tout pays, sous réserve des restrictions en vertu des paragraphes 8 et 9 ci-après. Une Entreprise est réputé avoir la nationalité d'un pays si l'Entreprise est constitué, incorporé ou enregistré selon les dispositions des lois de ce pays, comme en attestent ses statuts (ou documents équivalents de constitution ou d'association) et ses documents d'enregistrement, selon le cas. Ce critère s'applique également à la détermination de la nationalité des sous-traitants proposés pour toute partie du marché, y compris les services connexes.
8. Les entreprises et les personnes physiques peuvent ne pas être éligibles si indiqué au paragraphe 9 ci-dessous et :
 - (a) **en droit ou en vertu de règlements officiels, le pays de l'Emprunteur interdit les relations commerciales avec ce pays, à condition que la Banque soit convaincue qu'une telle exclusion n'empêche pas une concurrence effective pour la fourniture de biens ou la passation de marchés de travaux ou de services requis ; où**
 - (b) **par un acte de conformité à une décision du Conseil de Sécurité des Nations Unies prise en vertu du chapitre VII de la Charte des Nations Unies, le pays de l'Emprunteur interdit toute importation de biens ou de passation de marchés de travaux ou de services en provenance de ce pays, ou tout paiement à un pays, une personne physique ou une entité dans ce pays.**
9. **En ce qui concerne les paragraphes 5 et 7, pour l'information des Entreprises, à l'heure actuelle, les entreprises, les biens et les services des pays suivants sont exclus de ce processus de passation de marchés : sans objet**
 - (a) En vertu des paragraphes 5 et 8 (a) : *[insérer une liste des pays après approbation de la Banque pour appliquer la restriction ou indiquer « aucun »]*.
 - (b) En vertu des paragraphes 5 et 8 (b) : *[insérer une liste des pays après l'approbation de la Banque pour appliquer la restriction ou indiquer « aucun »]*.
10. Une Entreprise qui a été sanctionné par la Banque, conformément aux Directives de la Banque en matière de lutte contre la corruption, conformément à ses politiques et procédures de sanctions en vigueur, tel qu'énoncé dans le Cadre des sanctions du Groupe de la Banque mondiale tel que décrit dans l'annexe aux conditions contractuelles (Annexe A) arlinéa 2.2 d., ne sera pas admissible à soumettre une Cotation ou à être attributaire d'un marché ou bénéficier d'un marché financé par la Banque, financièrement ou autrement, pendant une période telle

que la Banque aura déterminée. Une liste des entreprises et des personnes physiques exclues est disponible sur le site externe Web de la Banque : <http://www.worldbank.org/debarr>.

11. Une Entreprise qui est une entreprise ou une institution publique dans le pays du Maître d'Ouvrage peut être admissible à participer à la mise en concurrence et se voir attribuer un marché à condition qu'elle peut établir, d'une manière acceptable pour la Banque, qu'elle :
- (a) **est légalement et financièrement autonomes ;**
 - (b) **fonctionne en vertu du droit commercial ; et**
 - (c) **n'est pas sous la supervision du Maître d'Ouvrage.**
12. Une Entreprise ne doit pas avoir de conflit d'intérêts. Toute Entreprise en situation de conflit d'intérêts sera disqualifiée. Une Entreprise peut être considérée comme en conflit d'intérêts aux fins du présent processus de Demande de Cotation, si l'Entreprise :
- (a) contrôle directement ou indirectement, est contrôlé ou est sous contrôle commun avec une autre Entreprise qui a soumis une cotation;
 - (b) reçoit ou a reçu une subvention directe ou indirecte d'une autre Entreprise qui a soumis une cotation;
 - (c) a le même représentant légal qu'une autre Entreprise qui a soumis une Cotation;
 - (d) a une relation avec une autre Entreprise qui a soumis une Cotation, directement ou par l'entremise de tiers communs, qui la met en mesure d'influencer la Cotation d'une autre Entreprise ou d'influencer les décisions du Maître d'Ouvrage concernant le processus de Demande de Cotation; ou
 - (e) ou l'un de ses affiliés a participé en tant que consultant à la préparation de la conception ou des spécifications techniques des ouvrages qui font l'objet du processus de Demande de Cotation; ou
 - (f) ou l'un de ses affiliés a été recruté (ou est proposé d'être recruté) par le Maître d'Ouvrage ou l'Emprunteur pour la mise en œuvre du marché ; ou
 - (g) fournirait des biens, des travaux ou des services autres que des services de consultant résultant ou directement liés à des services de consultant pour la préparation ou la mise en œuvre du projet spécifié dans la cette Demande de Cotation, qu'elle fournissait elle-même ou par toute société affiliée qui contrôle directement ou indirectement, est contrôlée ou est sous contrôle commun avec cette entreprise ; ou
 - (h) a une relation d'affaires ou familiale étroite avec un personnel cadre de l'Emprunteur (ou de l'organisme de mise en œuvre du projet, ou d'un bénéficiaire d'une partie du prêt) qui : (i) participe directement ou indirectement à la préparation de la Demande de Cotation ou de spécifications et/ou à l'évaluation des Cotations, du marché en question; ou (ii) participerait à la mise en œuvre ou à la supervision de ce marché à moins que le conflit découlant de cette relation n'ait été résolu d'une manière acceptable pour la Banque tout au long du processus de Demande de Cotation et d'exécution du marché.

Garantie de bonne exécution

13. L'Entreprise retenue doit fournir une Garantie de Bonne Exécution conformément aux conditions du marché.
14. Les soumissions doivent être accompagnées d'une garantie de l'offre d'un montant de : **Cinq millions (5 000 000) F CFA.**

Validité des Cotations

15. Les Cotations seront valides jusqu'à **cent vingt (120) jours**.

Prix proposé

16. L'Entreprise devra indiquer le prix total dans le formulaire intitulé « Cotation de l'Entreprise ».
17. *L'Entreprise doit également fournir les prix unitaires de tous les éléments des Travaux décrits dans le Détail Quantitatif et Estimatif joint. Les articles pour lesquels aucun prix unitaire n'est fourni, ne feront pas l'objet de paiement à l'Entreprise par le Maître d'Ouvrage lorsqu'ils seront exécutés et seront considérés couverts par les prix unitaires pour d'autres articles et prix du Détail Quantitatif et Estimatif.*
- Les prix comprendront tous les droits, taxes et autres prélèvements payables par l'Entreprise en vertu du Marché, à compter de la date 7 (sept) jours précédant la date limite de soumission des cotations.*
18. Une Entreprise qui prévoit d'engager des dépenses dans d'autres monnaies pour les intrants nécessaires à l'exécution des travaux provenant de l'extérieur du pays du Maître d'Ouvrage et qui souhaite être payé en conséquence, doit indiquer une monnaie étrangère de son choix en plus de la monnaie locale en : **_?Français_**.
19. La/es monnaie/s de la Cotation et la/es monnaie/s de paiement devra/ont être la/es même/s.

Proposition technique

20. L'Entreprise doit fournir une proposition technique comprenant la description des méthodes de travail, du matériel, du personnel, du calendrier et toute autre information pertinente, suffisamment en détail pour démontrer l'adéquation de sa proposition pour répondre aux exigences des travaux et délai de réalisation.

Clarifications

21. Toute demande de clarification concernant la présente Demande de Cotation (DC) peut être adressée par écrit à **Secrétariat de l'Unité de Gestion du Projet d'Appui à la Transformation de l'Agriculture au Burkina Faso (PATA BF), Rue 15.293, Porte 409, Ouaga 2000, Ouagadougou, 900 m, côté Ouest du monument des martyrs, 01 BP 6645 OUAGADOUGOU 01, Tél : 25 37 64 21/ 63 17 00 36** avant **09 octobre 2026 à partir de 17h 00**. Le Maître d'Ouvrage fera copie de sa réponse à toutes les Entreprises, y compris une description de la demande de clarification, mais sans en identifier la source.

Soumission des Cotations

22. Les Cotations doivent être soumises selon le formulaire ci-joint à l'Annexe 2. La soumission des offres par voie électronique « **ne sera pas** » autorisée.

23. L'heure et la date limite pour la soumission des Cotations est le **vendredi 16 octobre à 09H 00 TU.**

24. L'adresse pour la soumission des cotations est la suivante :

Attention : **Secrétariat de l'Unité de Gestion du Projet d'Appui à la Transformation de l'Agriculture au Burkina Faso (PATA BF), Rue 15.293, Porte 409, Ouaga 2000, Ouagadougou, 900 m, côté Ouest du monument des martyrs, 01 BP 6645 OUAGADOUGOU 01, Tél : 25 37 64 21/ 63 17 00 36**

Adresse courriel : sans objet

Ouverture des Cotations

25. L'ouverture des plis aura lieu le même jour à partir de **09 heures 30 minutes** à l'adresse ci-dessus indiquée.

Évaluation des Cotations

26. Les Cotations seront évaluées afin de s'assurer de la conformité de la proposition technique.

27. Aux fins de l'évaluation et de la comparaison, la/es monnaie/s des cotations doit/vent être convertie/s en une même monnaie. La monnaie qui doit être utilisée aux fins de comparaison pour convertir les prix proposés, exprimés dans diverses monnaies en la monnaie de comparaison au taux de change à la vente sera la suivante : Français.

28. La source du taux de change est la suivante : **la Banque centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BECAO).**

29. La date du taux de change est : **quatorze (14) jours avant la date limite de remise des offres**

30. Pour les cotations techniquement conformes, les prix totaux évalués, à l'exclusion des sommes provisionnelles et toute provision pour les imprévus, mais y compris les travaux en régie lorsque leurs prix sont établis de manière compétitive, seront ensuite comparés pour déterminer le prix/s évalué le plus bas.

Les cotations seront évaluées lot par lot, en tenant compte des rabais offerts, le cas échéant, après avoir examiné toutes les combinaisons possibles de lots » : **sans objet**

31. 1. Evaluation de l'Offre Anormalement Basse (OAB) / Proposition Anormalement Basse (PAB) sera faite conformément aux règlements de la Banque mondiale ci-dessous :

Identification de la zone à risque des Offres Anormalement Basses (OAB) Propositions Anormalement Basses (PAB) (lorsque cinq soumissions ou plus sont substantiellement recevables)

- Moy. = Coût évalué moyen des soumissions essentiellement recevables [insérer le montant]
- ETO = Écart-type des Offres essentiellement recevables [insérer le montant]
- Zone de risque OAB/PAB = prix de l'offre évalué égal ou inférieur à : Moy. moins ETO

Identification de la zone à risque de OAB / PAB lorsque le nombre d'offres substantiellement conformes est inférieur à cinq, basé sur le coût estimé :

Moyenne des offres à travers la formule : Coût prévisionnel* (1-X) ou x=20%

32. 2. Conformément aux dispositions du Règlement de Passation des Marchés de la Banque Mondiale, version de Septembre 2025, toute offre identifiée comme anormalement basse fera l'objet d'une demande d'éclaircissement auprès du soumissionnaire concerné. À l'issue de l'analyse des éléments fournis, l'offre pourra être écartée lorsque les justifications apportées seront jugées insatisfaisantes par l'Autorité contractante.

Attribution du marché

33. Le Marché sera attribué à l'Entreprise qui satisfait aux exigences d'admissibilité conformément à la DC, qui offre le prix/s évalué le plus bas, qui offre une cotation techniquement conforme et qui garantit l'achèvement des travaux à la date spécifiée.
34. Le Maître d'Ouvrage informera par les moyens les plus rapides les autres Entreprises de sa décision d'attribution de marché. Une Entreprise non retenue peut demander des clarifications sur les motifs pour lesquels sa Cotation n'a pas été retenue. Le Maître d'Ouvrage répondra à une telle demande dans le meilleur délai possible.
35. Le Maître d'Ouvrage publiera un avis d'attribution de marché sur son site Web en libre accès, s'il est disponible, ou dans un journal de circulation nationale ou sur UNDB en ligne, dans les 15 jours suivant l'attribution du marché. Les renseignements indiqués comprendront le nom de l'Entreprise retenue, le prix contractuel, la durée du marché, le résumé de sa portée et les noms des autres Entreprises candidates et leurs prix proposés et évalués.

Adama SIRI

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

FOCUS SAHEL DEVELOPMENT

Travaux de construction/Réhabilitation d'infrastructures à la Maison de l'Enfance de Kaya pour le compte de l'Institut Deen Kanu (IDK)/ Région de Koulé, pour le compte du Projet Fonds Enfants et Jeunes-Protection des Enfants Formation des Jeunes (FEJ-PEFJ)

Maître d'Ouvrage: Institut Deen Kanu (IDK)

Maître d'Ouvrage Délégué : Focus Sahel Development

Financement : Budget Fonds Enfants et Jeunes-Protection des Enfants et Formation des Jeunes (FEJ-PEFJ) / KfW Banque de développement - BMZ N° 2022 67 490

Avis de demande de prix : N°2026-00009/FSD/ FEJ-PEFJ/APA/DT du 1er Octobre 2026

Le gouvernement du Burkina Faso a obtenu une subvention de la République Fédérale d'Allemagne pour le financement du Projet Fonds Enfants et Jeunes-Protection des Enfants et Formation des Jeunes (FEJ-PEFJ). Il est prévu qu'une partie des sommes mobilisées sera utilisée pour effectuer des paiements sur les marchés relatifs aux travaux ci-dessus cités.

Le bureau Focus Sahel Development agissant en tant que Maître d'Ouvrage Délégué pour le compte de l'Institut Deen Kanu (IDK) lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix).

1. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (B2 B3 ou B4) du Ministère de la Construction de la Patrie pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en lot unique :

- Travaux de construction/Réhabilitation d'infrastructures à la Maison de l'Enfance de Kaya pour le compte de l'Institut Deen Kanu (IDK)/ Région de Koulé, pour le compte du Projet Fonds Enfants et Jeunes-Protection des Enfants Formation des Jeunes (FEJ-PEFJ).

NB : La visite des lieux est obligatoire.

2. Le délai d'exécution ne doit pas excéder : trois (03) mois.

3. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de Focus Sahel Development, sis à Ouaga 2000, vers la CNAMU – 12BP 425 Ouagadougou 12 Tél. : (00226) 25 41 14 02/61 79 93 13 / 62 57 57 62- Courriel : info@focusaheldev.com.

4. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de Focus Sahel Development et moyennant paiement d'un montant non remboursable de soixante-quinze mille (75 000) FCFA à la comptabilité de Focus Sahel Development En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le MOD ne saurait être tenu pour responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

5. Les offres seront présentées en un original et deux (2) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant de deux millions neuf cents mille (2 900 000) Francs CFA..

Les offres devront parvenir ou être remises à l'adresse : Au secrétariat de Focus Sahel Development, sis à Ouaga 2000, vers la CNAMU – 12BP 425 Ouagadougou 12 Tél. : (00226) 25 41 14 02/61 79 93 13 / 62 57 57 62, les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h30, avant le **30 octobre 2026 à 14 heures 30 mn**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister. La non fourniture de la déclaration d'engagement modèle KfW entraîne le rejet immédiat de la soumission.

Les candidats intéressés ont jusqu'au 16 octobre 2026 à 14 h 30 mn au plus tard pour déposer des demandes d'informations complémentaires. Pour cela, ils peuvent s'adresser uniquement par mail à l'adresse ci-dessus indiquée.

6. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

7. Focus Sahel Development se réserve le droit de ne pas donner suite à tout ou partie de la présente demande de prix.

Présidente de la Commission d'attribution des marchés

Mariam TRAORE
Administrateur de FSD

FOCUS SAHEL DEVELOPMENT

Travaux de réhabilitation d'infrastructures au profit du centre pour mineurs en conflit avec la loi basée à Laye, Commune de Boussé au profit de l'Association Pénitentiaire Africaine (APA)/ Région de Oubri, pour le compte du Projet Fonds Enfants et Jeunes-Protection des Enfants Formation des Jeunes (FEJ-PEFJ).

Maître d'Ouvrage: Association Pénitentiaire Africaine-Burkina (APA)
Maître d'Ouvrage Délégué : Focus Sahel Development
Financement : Budget Fonds Enfants et Jeunes-Protection des Enfants et Formation des Jeunes (FEJ-PEFJ) / KfW Banque de développement - BMZ N° 2022 67 490
Avis de demande de prix : N°2026-00009/FSD/ FEJ-PEFJ/APA/DT du 1er Octobre 2026

Le gouvernement du Burkina Faso a obtenu une subvention de la République Fédérale d'Allemagne pour le financement du Projet Fonds Enfants et Jeunes-Protection des Enfants et Formation des Jeunes (FEJ-PEFJ). Il est prévu qu'une partie des sommes mobilisées sera utilisée pour effectuer des paiements sur les marchés relatifs aux travaux ci-dessus cités.

Le bureau Focus Sahel Development agissant en tant que Maître d'Ouvrage Délégué pour le compte de l'Association Pénitentiaire Africaine (APA) lance une demande de prix ayant pour objet la réalisation des travaux tels que décrits dans les Données particulières de la demande de prix. Les travaux seront financés sur les ressources indiquées dans les Données particulières de la demande de prix).

8. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées (B2 B3 ou B4) du Ministère de la Construction de la Patrie pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

Les travaux se décomposent en lot unique :

- Travaux de réhabilitation d'infrastructures au profit du centre pour mineurs en conflit avec la loi basée à Laye, Commune de Boussé au profit de l'Association Pénitentiaire Africaine (APA)/ Région de Oubri, pour le compte du Projet Fonds Enfants et Jeunes-Protection des Enfants Formation des Jeunes (FEJ-PEFJ).

NB : La visite des lieux est obligatoire.

9. Le délai d'exécution ne doit pas excéder : trois (03) mois.

10. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de Focus Sahel Development, sis à Ouaga 2000, vers la CNAMU – 12BP 425 Ouagadougou 12 Tél. : (00226) 25 41 14 02/61 79 93 13 / 62 57 57 62- Courriel : info@focusaheldev.com.

11. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au secrétariat de Focus Sahel Development et moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille (50 000) FCFA à la comptabilité de Focus Sahel Development. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, le MOD ne saurait être tenu pour responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

12. Les offres seront présentées en un original et deux (2) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission d'un montant d'un million sept cents mille (1 700 000) Francs CFA.

Les offres devront parvenir ou être remises à l'adresse : Au secrétariat de Focus Sahel Development, sis à Ouaga 2000, vers la CNAMU – 12BP 425 Ouagadougou 12 Tél. : (00226) 25 41 14 02/61 79 93 13 / 62 57 57 62, les jours ouvrables du lundi au vendredi de 8h à 12h30 et de 13h30 à 16h30, avant le **30 octobre 2026 à 11 heures TU**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

La non fourniture de la déclaration d'engagement modèle KfW entraîne le rejet immédiat de la soumission.

Les candidats intéressés ont jusqu'au 16 octobre 2026 à 11 h 00 mn au plus tard pour déposer des demandes d'informations complémentaires. Pour cela, ils peuvent s'adresser uniquement par mail à l'adresse ci-dessus indiquée.

13. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante (60) jours calendaires, à compter de la date de remise des offres.

14. Focus Sahel Development se réserve le droit de ne pas donner suite à tout ou partie de la présente demande de prix.

Présidente de la Commission d'attribution des marchés

Mariam TRAORE
Administrateur de FSD

PROJET D'APPUI A LA TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE AU BURKINA FASO (PATA-BF)

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (FIRME) CHARGÉ DU SUIVI CONTRÔLE ET COORDINATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE MAGASINS DE STOCKAGE DANS LES RÉGIONS DES BANKUI, DU SOUROU, DES TANNOUNYAN, DU NAKAMBE, DE NANDO, DU NAZINON, DU GULMU ET DU DJORO DANS LE CADRE DU PROJET D'APPUI À LA TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE AU BURKINA FASO (PATA-BF).

Avis de manifestation d'intérêt
N°2026/01/MAERAH/SG/PB075/PATA BF
REFERENCE STEP: BF-PATA-569305-CS-CQS

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le Projet d'Appui à la Transformation de l'Agriculture au Burkina Faso (PATA-BF) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds au titre des dépenses autorisées pour effectuer les paiements au titre du marché relatif au recrutement d'un consultant (cabinet/bureau d'études) pour le suivi contrôle des travaux de construction de magasins de stockage dans les régions des Bankui, Sourou, des Tannounyan, du Nakambe, de Nando, du Nazinon, du Gulmu et du Djoro
2. L'objectif de la mission est d'assurer le suivi contrôle des travaux de construction de magasins de stockage dans les régions des Bankui, des Tannounyan, du Nakambe, de Nando, du Nazinon, du Gulmu et du Djoro dans le cadre du Projet d'Appui à la Transformation de l'Agriculture au Burkina Faso (PATA-BF), jusqu'à la réception définitive des travaux.

Les prestations visent les objectifs spécifiques ci-après :

- Préparer le bon démarrage des chantiers ;
- Assurer le suivi et le contrôle permanent de la bonne exécution des travaux ;
- Établir et appliquer une méthode appropriée pour l'évaluation de l'état d'avancement des travaux comme base des paiements à effectuer par le PATA-BF ;
- Établir des rapports de démarrage, mensuels ainsi qu'un rapport final d'exécution du projet ;
- Diriger les opérations de pré réceptions, de réceptions provisoires et définitives des travaux ;
- Fournir les conseils nécessaires au PATA-BF afin de défendre au mieux ses intérêts.
- Exécuter toutes autres missions supplémentaires jugées nécessaires et définies dans les TDR.

3. Le Coordonnateur du « Projet d'appui à la Transformation de l'Agriculture au Burkina Faso (PATA-BF) » invite les candidats intéressés pour les services ci-dessus à fournir les informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés à exécuter les prestations demandées (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment concernant l'exécution des missions similaires exécutées au cours des cinq (05) dernières années (2021 à 2025).

Un tableau spécifique de présentation des références de missions similaires (suivi –contrôle et suivi environnemental des travaux de construction/réhabilitation de bâtiment) au cours de cinq (05) dernières années faisant ressortir pour chaque mission les informations minimum suivantes : (i) intitulé de la mission (ii) le nom, l'adresse et contacts du client, (iii) la description sommaire de la mission et les services réalisés (iv) le pays de la réalisation de la mission (v) l'année de la réalisation y compris les dates de début et de fin de la mission, (vi) le montant du contrat, (vii) la liste des Experts-clés ayant participé à la réalisation de la mission.

Les attestations de bonne exécution ou de services fait, attestant la bonne fin des prestations accompagnées des copies lisibles des pages de garde et de signature des contrats.

Les bureaux d'études burkinabè doivent disposer d'un **agrément technique en Ingénierie du bâtiment ou architecture** en cours de validité.

En outre, il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas les 20 pages (hors annexes). Cependant, il est possible que les consultants s'associent pour renforcer leur capacité toutefois en se limitant à des groupements de **deux (02) membres** au plus.

4. À l'issue de la manifestation d'intérêt, un Consultant (Firme) sera sélectionné suivant la méthode de Sélection fondée sur la qualification du Consultant (SQC) telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), septième version de septembre 2025. Aussi, il est porté à l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes : 3.14, 3.16 et 3.17 de la Section III du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), version de septembre 2025 relatif aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Ainsi, les consultants seront classés à la suite de l'analyse des manifestations d'intérêt, **le meilleur bureau d'étude le plus qualifié pour la mission sera invité à soumettre une proposition technique et une proposition financière aux fins de la négociation du contrat.**

5. Les bureaux d'études intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires ainsi que les termes de référence de la mission, à l'adresse ci-dessous et aux jours ouvrables de 7H30 à 16H00.
6. Le dossier de manifestation d'intérêt devra être composé comme suit :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Coordonnateur du PATA-BF, précisant l'intitulé de la mission et dûment signée par le candidat ;
- une présentation détaillée du bureau d'études (adresse complète, statut, domaine d'intervention), l'organisation technique et managériale du candidat ;
- un agrément technique en ingénierie du bâtiment ou architecture en cours de validité pour les firmes burkinabè ;
- les références des missions similaires, en nature et en volume, déjà réalisées au cours des cinq (05) dernières années accompagnées des pages de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de bonne fin d'exécution ou de service fait des missions similaires réalisées). **Ne seront prises en compte que les missions similaires d'au moins cent trente millions (130 000 000) F CFA TTC** au cours des cinq (05) dernières années ;
- Pour les firmes en groupement : un accord de groupement dûment signé par les membres constituant le groupement et mentionnant la désignation du chef de file du groupement.
- Tout autre document permettant d'apprécier la qualification du candidat.

Deux critères de notation sont retenus aux fins de l'évaluation des offres :

- Le nombre de mission pour les prestations de complexités similaires (suivi – contrôle technique des travaux de construction/ réhabilitation de bâtiment) au cours des cinq (05) dernières années (2021 – 2025) : 50 points (10 points par références similaires) ;**
- Le nombre de missions pour les prestations de complexité similaires (suivi – contrôle technique des travaux de construction/ réhabilitation de bâtiment) au cours des cinq (05) dernières années (2021 – 2025) et justifiée sur financement du groupe de la Banque mondiale (BIRD ou IFC) ou d'autres partenaires au Développement tels que la BAD, MCC, BID etc... : 50 points (10 points par références techniques similaires).**

NB : En cas d'ex æquo suite à la notation entre plusieurs consultants, les références obtenues au critère b seront privilégiés. Seules les références des missions similaires attestées par des pièces justificatives (page de garde et de signature du contrat, attestation de bonne fin ou de service fait ou de PV de réception provisoire) seront prises en compte pour l'évaluation et le classement final des consultants.

- Les manifestations d'intérêt des candidats rédigées en langue française devront être remises en trois **(03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies plus une version électronique (Clé USB)**, sous plis fermés portant au dos «AMI N°2026/01/MAERAH/SG/PB075/PATA BF pour le recrutement de consultant chargé du suivi contrôle et coordination des travaux de construction de magasins de stockage dans les régions des Bankui, du Sourou, des Tannounyan, du Nakambe, de Nando, du Nazinon, du Gulmu et du Djoro dans le cadre du Projet d'appui à la Transformation de l'Agriculture au Burkina Faso (PATA-BF)» Elles devront être déposées Secrétariat de l'Unité de Gestion du Projet d'Appui à la Transformation de l'Agriculture au Burkina Faso (PATA BF), Rue 15.293, Porte 409, Ouaga 2000, Ouagadougou, 900 m, côté Ouest du monument des martyrs, 01 BP 6645 OUAGADOUGOU 01, Tél : 25 37 64 21/ 63 17 00 36 : au plus tard le **14 octobre 2026 à 09 heures TU** précises à l'adresse ci-dessus indiqué.
- L'ouverture des plis sera faite immédiatement le même jour à partir de **09 heures 15 minutes** en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister ».

Le Coordonnateur du PATA-BF

Adama SIRI
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

RÉGION DE OUBRI

COMMUNIQUE

La Personne Responsable de la Commande Publique de la Mairie de Nagréongo, Président de la Commission Communale d'Attribution des Marchés porte à la connaissance des éventuels candidats intéressés par l'**avis de demande de prix n° 2026-03/CNRG/M/CAB/SCP du 08 septembre 2026** pour la réalisation de la clôture du mur de la Mairie de Nagréongo, paru dans la revue des marchés publics, quotidien n° **4500 du jeudi 01 octobre 2026, page 58**, que ladite parution est annulée pour double parutions. Il invite les candidats à s'en tenir à la publication dans le quotidien n° **4497 du lundi 28 septembre 2026 à la page 60** où la date d'ouverture des plis est prévue pour le mercredi **07 octobre 2026**.

Drissa SANOGO
Attaché Administratif

PROJET D'APPUI A LA TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE AU BURKINA FASO (PATA-BF)

RECRUTEMENT D'UN CONSULTANT (CABINET) CHARGE DU SUIVI CONTROLE ET COORDINATION DES TRAVAUX DE LA CONSTRUCTION D'OFFICE AU PROFIT DES ZONE D'APPUI TECHNIQUE D'AGRICULTURE ZATA DANS LES REGIONS DU GUIRIKO ET DES BANKUI DANS LE CADRE DU PROJET D'APPUI A LA TRANSFORMATION DE L'AGRICULTURE AU BURKINA FASO (PATA BF).

**Avis de manifestation d'intérêt
N°2026/02/MAERAH/SG/PB075/PATA BF
REFERENCE STEP: BF-PATA-575242-CS-CQS**

1. Le Gouvernement du Burkina Faso a reçu un crédit de l'Association Internationale de Développement (IDA) pour financer le Projet d'Appui à la Transformation de l'Agriculture au Burkina Faso (PATA-BF) et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds au titre des dépenses autorisées pour effectuer les paiements au titre du marché relatif au recrutement d'un consultant (cabinet/bureau d'études) pour le suivi contrôle des travaux de construction d'office au profit des zones d'appui technique d'agriculture ZATA dans les régions du Guiriko et des Bankui dans le cadre du Projet D'appui à la Transformation de l'agriculture au Burkina Faso (PATA BF).
2. L'objectif de la mission est d'assurer le suivi contrôle des travaux de construction de quatre offices ZATA dans les régions du Guiriko et des Bankui dans le cadre du Projet d'appui à la Transformation de l'Agriculture (PATA-BF), jusqu'à la réception définitive des travaux.

Les prestations visent les objectifs spécifiques ci-après :

- Préparer le bon démarrage des chantiers ;
- Assurer le suivi et le contrôle permanent de la bonne exécution des travaux ;
- Établir et appliquer une méthode appropriée pour l'évaluation de l'état d'avancement des travaux comme base des paiements à effectuer par le PATA-BF ;
- Établir des rapports de démarrage, mensuels ainsi qu'un rapport final d'exécution du projet ;
- Diriger les opérations de pré réceptions, de réceptions provisoires et définitives des travaux ;
- Fournir les conseils nécessaires au PATA-BF afin de défendre au mieux ses intérêts.
- Exécuter toutes autres missions supplémentaires jugées nécessaires et définies dans les TDR.

3. Le Coordonnateur du « Projet d'appui à la Transformation de l'Agriculture au Burkina Faso (PATA-BF) » invite les candidats intéressés pour les services ci-dessus à fournir les informations pertinentes indiquant qu'ils sont qualifiés à exécuter les prestations demandées (la nature des activités du candidat et le nombre d'années d'expérience, les qualifications du candidat dans le domaine des prestations et notamment concernant l'exécution des missions similaires exécutées au cours des cinq (05) dernières années (2021 à 2025).

Un tableau spécifique de présentation des références de missions similaires (suivi – contrôle et suivi environnemental des travaux de construction/réhabilitation de bâtiment) au cours de cinq (05) dernières années faisant ressortir pour chaque mission les informations minimum suivantes : (i) intitulé de la mission (ii) le nom, l'adresse et contacts du client, (iii) la description sommaire de la mission et les services réalisés (iv) le pays de la réalisation de la mission (v) l'année de la réalisation y compris les dates de début et de fin de la mission, (vi) le montant du contrat, (vii) la liste des Experts-clés ayant participé à la réalisation de la mission.

Les attestations de bonne exécution ou de services fait, attestant la bonne fin des prestations accompagnées des copies lisibles des pages de garde et de signature des contrats.

Les bureaux d'études burkinabè doivent disposer d'un **agrément technique en Ingénierie du bâtiment ou architecture** en cours de validité.

En outre, il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas les 20 pages (hors annexes). Cependant, il est possible que les consultants s'associent pour renforcer leur capacité toutefois en se limitant à des groupements de **deux (02) membres** au plus.

4. À l'issue de la manifestation d'intérêt, un Consultant (Firme) sera sélectionné suivant la méthode de Sélection fondée sur la qualification du Consultant (SQC) telle que décrite dans le Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), septième version de septembre 2025. Aussi, il est porté à

l'attention des consultants que les dispositions des paragraphes : 3.14, 3.16 et 3.17 de la Section III du Règlement de Passation des Marchés pour les Emprunteurs sollicitant le Financement de Projets d'Investissement (FPI), version de septembre 2025 relatif aux règles de la Banque mondiale en matière de conflit d'intérêts sont applicables.

Ainsi, les consultants seront classés à la suite de l'analyse des manifestations d'intérêt, **le meilleur bureau d'études le plus qualifié pour la mission sera invité à soumettre une proposition technique et une proposition financière aux fins de la négociation du contrat.**

5. Les bureaux d'études intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires ainsi que les termes de référence de la mission, à l'adresse ci-dessous et aux jours ouvrables de 7H30 à 16H00.

6. Le dossier de manifestation d'intérêt devra être composé comme suit :

- une lettre de manifestation d'intérêt adressée au Coordonnateur du PATA-BF, précisant l'intitulé de la mission et dûment signée par le candidat ;
- une présentation détaillée du bureau d'études (adresse complète, statut, domaine d'intervention), l'organisation technique et managériale du candidat ;
- un **agrément technique en ingénierie du bâtiment ou architecture** en cours de validité pour les firmes burkinabè ;
- les références des missions similaires, en nature et en volume, déjà réalisées au cours des cinq (05) dernières années accompagnées des pages de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de bonne fin d'exécution ou de service fait des missions similaires réalisées). **Ne seront prises en compte que les missions similaires d'au moins quinze millions (15 000 000) F CFA TTC** au cours des cinq (05) dernières années ;
- Pour les firmes en groupement : un accord de groupement dûment signé par les membres constituant le groupement et mentionnant la désignation du chef de file du groupement.
- Tout autre document permettant d'apprécier la qualification du candidat.

Deux critères de notation sont retenus aux fins de l'évaluation des offres :

- c. **Le nombre de mission pour les prestations de complexités similaires (suivi – contrôle technique des travaux de construction/ réhabilitation de bâtiment) au cours de cinq (05) dernières années (2021 – 2025) : 50 points (10 points par références similaires) ;**
- d. **Le nombre de missions pour les prestations de complexité similaires (suivi – contrôle technique des travaux de construction/ réhabilitation de bâtiment) au cours des cinq (05) dernières années (2021 – 2025) et justifiée sur financement du groupe de la Banque mondiale (BIRD ou IFC) ou d'autres partenaires au Développement tels que la BAD, MCC, BID etc... : 50 points (10 points par références techniques similaires).**

NB : En cas d'exæquo suite à la notation entre plusieurs consultants, les références obtenus au critères b seront privilégiés. Seules les références des missions similaires attestées par des pièces justificatives (page de garde et de signature du contrat, attestation de bonne fin ou de service fait ou de PV de réception provisoire) seront prises en compte pour l'évaluation et le classement final des consultants.

7. Les manifestations d'intérêt des candidats rédigées en langue française devront être remises en trois **(03) exemplaires dont un (01) original et deux (02) copies plus une version électronique (Clé USB)**, sous plis fermés portant au dos «**AMI N°2026/02/MAERAH/SG/PB075/PATA-BF** pour le recrutement de consultant chargé du suivi contrôle et coordination des travaux de construction d'office au profit des zones d'appui technique d'agriculture ZAT dans les régions du Guiriko et des Bankui dans le cadre du Projet D'appui à la Transformation de l'agriculture au Burkina Faso (PATA BF)». Elles devront être déposées au secrétariat de l'Unité de Gestion du PATA-BF sis à Ouaga 2000, Burkina Faso, , téléphone : , Email : ; copie : au plus tard le
8. **14 octobre 2026 à 09 heures TU précises.**
9. L'ouverture des plis sera faite immédiatement le même jour à partir de 9 heures 05 minutes en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister ».

Le Coordonnateur du PATA-BF

Adama SIRI
Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

AGENCE NATIONALE DES BASSINS HYDROGRAPHIQUES

CONSTITUTION D'UN REPERTOIRE ACTUALISE COMPLEMENTAIRE DE PRESTATAIRES ET DE FOURNISSEURS A CONSULTER POUR LES DEMANDES DE COTATION AU PROFIT DU FONAENF

**MANIFESTATION D'INTERET
N°2026-02/FONAENF/DG**

Dans le cadre de l'exécution de son budget gestion 2026, le Fonds pour l'Alphabétisation et l'Education Non Formelle (FONAENF) lance un avis à manifestation d'intérêt pour la constitution d'un répertoire actualisé complémentaire de prestataires et de fournisseurs à consulter pour ses besoins de prestataires conformément aux dispositions du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.

1) Financement :

Le financement est assuré par les fonds du FONAENF (budget de l'Etat et d'autres partenaires financiers)

2) Participation à la concurrence

La participation à la concurrence est ouverte à tous les soumissionnaires pour autant qu'ils ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration

3) Description des prestations

La nature des prestations se compose comme suit :

- ✓ Domaine 1 : Acquisition d'un logiciel de gestion comptable et financière ;
- ✓ Domaine 2 : Acquisition d'un serveur ;

NB : Une entreprise en peut postuler pour plus de trois (03) domaines. Le non-respect de cette close entraîne le rejet du dossier.

4) Composition du dossier

Les prestataires intéressés doivent fournir les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter lesdites prestations. Il s'agit notamment :

- ✓ Une lettre à manifestation d'intérêt adressée à Monsieur le Directeur Général du FONAENF ;
- ✓ Une description détaillée du domaine d'activité ;
- ✓ Être légalement constitué (registre de commerce et de crédit mobilier) ;
- ✓ L'agrément technique pour les lots 1, 5 et 6 ;
- ✓ Une adresse complète (téléphone, Boite postale Email, Fax etc.) ;

5) Dépôts des offres et ouvertures des plis

Les manifestations d'intérêts rédigées en langue française en un seul exemplaires original devront être reçus sous plis fermé à la Direction Générale du FONAENF sise à Ouaga 2000 avec la mention « **manifestation d'intérêt pour la constitution d'un répertoire actualisé de prestataires et de fournisseurs en vue des demandes de cotation au profit du FONAENF** » au plus tard le **14/10/2026 à 09 heures 00 minute 30mn**, heure à laquelle l'ouverture des plis sera immédiatement faite en présence des soumissionnaires qui souhaitent y assister. En cas d'envoi par la poste, ou autre mode de courrier, le FONAENF ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le soumissionnaire.

6) Renseignements :

Les informations complémentaires peuvent être obtenues auprès de la personne responsable des marchés, Tél : (+226) 25 41 77 90

7) Réserves

Le FONAENF se réserve le droit de ne donner suite à tout ou partie du présent avis de manifestation d'intérêt.

Le Directeur Général

Sidmanegda NANA
Chevalier de l'ordre National



APPELS D'OFFRES

DES COLLECTIVITES TERRITORIALES

Fournitures et Services courants

RÉGION DE OUBRI

Acquisition de divers matériels au profit de la région de Oubri

Avis de demande de prix
n° 2026-06/ROBR/CRPCL/SG/PRM du 11 septembre 2026.
Financement : Budget Régional, Gestion 2026 sur Fonds propres.

- Trois millions cinq cent cinquante-neuf mille trois cent vingt-deux (3 559 322) francs CFA HTVA et quatre millions deux cent mille (4 200 000) francs CFA TTC (Lot 1) ;
- Treize millions cent treize mille cent quatre-vingt-quinze (13 113 195) francs CFA HTVA et quinze millions quatre cent soixante-treize mille cinq cent soixante-dix (15 473 570) francs CFA TTC (Lot 2).

Cet Avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de Passation des Marchés révisé n° 1 gestion 2026 du Conseil Régional du Plateau Central.

La Région du Plateau Central dispose de fonds sur son budget gestion 2026, afin de financer :

- Acquisition et installation de climatiseurs au profit de la Région du Plateau Central (Lot 1) ;
- Acquisition de matériels au profit de Faso Mebo de la Région du Plateau Central (Lot 2), et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.

La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées à l'agrément technique SD1 pour le lot 1 pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.

- Trois millions cinq cent cinquante-neuf mille trois cent vingt-deux (3 559 322) francs CFA HTVA et quatre millions deux cent mille (4 200 000) francs CFA TTC (Lot 1) ;
- Treize millions cent treize mille cent quatre-vingt-quinze (13 113 195) francs CFA HTVA et quinze millions quatre cent soixante-treize mille cinq cent soixante-dix (15 473 570) francs CFA TTC (Lot 2).

La présente demande de prix est réservée aux entreprises burkinabè à direction féminine, et aux entreprises dont l'actionnariat est détenu à plus de cinquante pour cent (50%) par des jeunes burkinabè

Les acquisitions se décomposent en lot comme suit :

- Acquisition et installation de climatiseurs au profit de la Région du Plateau Central (Lot 1) ;
- Acquisition de matériels au profit de Faso Mebo de la Région du Plateau Central (Lot 2)

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

Le délai d'exécution est de : Quarante-cinq (45) jours pour le lot 1 et soixante (60) jours pour le lot 2.

Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans le bureau de la Personne responsable des marchés du Conseil Régional du Plateau Central Contact 62 96 04 77.

Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix au Conseil Régional du Plateau Central dans le bureau n° 5 RDC et moyennant paiement d'un montant non remboursable dix milles (10 000) francs CFA pour le lot 1 et vingt mille (20 000) francs CFA pour le lot 2 à la Trésorerie Régionale de Oubri sise à Ziniaré. En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable des marchés ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.

Les offres présentées en un original et deux (02) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant cent vingt-six mille (126 000) francs CFA pour le lot 1 et quatre cent soixante mille (460 000) francs CFA pour le lot 2, avant le 14/10/2026 à 09 heures 00 minute. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le Président de la Commission d'Attribution des Marchés

Wend-Lakonta Jean Louis Junior KONKOBO
Attaché Administratif

REGION DE OUBRI

ACQUISITION ET INSTALLATION DE DIVERS MATERIELS ET OUTILLAGES AU PROFIT DE LA COMMUNE DE BOUDRY

Avis de demande de prix
N° : 2026-003/R.OBR/PGNZ/CBDRY/M/SG/SCP du 15 septembre 2026.
Financement : Ressources propres de la commune & Fonds Enfants et Jeunes
- Protection des Enfants et Formation des Jeunes (FEJ-PEFJ), gestion 2026.

MAIRIE DE BOUDRY

Montant prévisionnel : Soixante-cinq millions six cent dix mille six cent soixante-un (65 610 661) francs CFA HTVA & Soixante-dix-sept millions quatre cent vingt mille cinq cent quatre-vingts (77 420 580) francs CFA TTC.

Cet Avis de demande de prix fait suite au Plan de Passation des Marchés (Éventuellement) publié dans le tableau d'affichage de la mairie du 26 mai 2026.

1. La mairie de Boudry dispose de fonds sur le budget de l'État, afin de financer l'acquisition et l'installation de divers matériels et outillages et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché.
2. La participation à la concurrence est ouverte à toutes les personnes physiques ou morales agréées ((un agrément technique de catégorie SD pour le lot 2 & 3); un agrément technique en matière informatique (Domaine 1, catégorie B) pour le lot 4) pour autant qu'elles ne soient pas sous le coup d'interdiction ou de suspension et en règle vis-à-vis de l'administration.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est :
Lot 1 : Trente-sept millions neuf cent trente-huit mille (37 938 000) francs CFA HTVA & Quarante-quatre millions sept cent soixante-six mille huit cent quarante (44 766 840) francs CFA TTC.
Lot 2 : Dix-sept millions neuf cent quatre-vingt-trois mille (17 983 000) francs CFA HTVA & Vingt et un millions deux cent dix-neuf mille neuf cent quarante (21 219 940) francs CFA TTC
Lot 3 : Sept millions cinq cent mille (7 500 000) francs CFA HTVA & Huit millions huit cent cinquante mille (8 850 000) francs CFA TTC.
Lot 4 : Un million cent trente-quatre mille cinq cent soixante-seize (1 134 576) francs CFA HTVA & Un million trois cent trente-huit mille huit cents (1 338 800) francs CFA TTC
Lot 5 : Un million cinquante-cinq mille quatre-vingt-cinq (1 055 085) francs CFA HTVA & Un million deux cent quarante-cinq mille (1 245 000) francs CFA TTC.
4. La présente demande de prix est réservée aux : sans objet.

Les acquisitions se décomposent en cinq (05) lots répartis comme suit :

- Lot 1: Acquisition et livraison sur sites de table bancs + bureau + chaises + armoires pour le CEG de Limsèga, Sankuissi, Koankin, les trois (03) Salles de classe bureau magasin de Zanrcin et les quatre (04) blocs de bureau magasin de l'école primaire publique de Bingré, Nabasnonghin, Namalguema et Sankuissi au profit de la commune de Boudry.
Lot 2: Acquisition et installation de climatiseurs inverter 2 CV; 1.5 CV pour la mairie et du modèle armoire 5.0 CV pour la salle polyvalente au profit de la commune de Boudry.
Lot 3: Acquisition et installation de modules photovoltaïques au bâtiment administratif de la mairie de Boudry.
Lot 4: Acquisition de Photocopieur Canon + Vidéo Projecteur pour le service social communal de Boudry.
Lot 5: Acquisition de matériel et mobilier de bureau (chaise de bureau, table, fauteuil, armoire et banc) pour le service social communal de Boudry.

Les Candidats ont la possibilité de soumissionner pour un, plusieurs ou l'ensemble des lots. Dans le cas où ils soumissionnent pour plusieurs ou l'ensemble des lots, ils devront présenter une soumission séparée pour chaque lot.

5. Le délai d'exécution est de : Soixante (60) jours pour le lot 1; trente (30) jours pour chacun des lots 2;3;4 & 5.
6. Les Candidats éligibles, intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et consulter gratuitement le dossier de demande de prix dans les bureaux de la personne responsable de la commande publique de la mairie de Boudry (Tél 78 93 93 33).
7. Tout Candidat éligible, intéressé par le présent avis, doit retirer un jeu complet du dossier de demande de prix à la mairie de Boudry auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique et moyennant paiement d'un montant non remboursable de trente mille (30.000) FCFA pour chacun des lots 1 et 2; de vingt mille (20.000) FCFA pour le lot 3 et dix mille (10.000) pour chacun des lots 4 et 5 à la Trésorerie provinciale du Ganzourgou (Zorgho). En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande Publique ne peut être responsable de la non réception du dossier de demande de prix par le Candidat.
8. Les offres présentées en un original et trois (03) copies, conformément aux données particulières de la demande de prix, et accompagnées d'une garantie de soumission sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de huit cent mille (800.000) FCFA pour le lot 1; quatre cent mille (400.000) FCFA pour le lot 2; cent cinquante mille (150.000) FCFA pour le lot 3 & vingt-cinq mille (25.000) FCFA pour chacun des lots 4;5 devront parvenir ou être remises au secrétariat de la Mairie de Boudry, avant le **14/10/2026 à 09 heures 00 minute**. L'ouverture des plis sera faite immédiatement en présence des Candidats qui souhaitent y assister.

En cas d'envoi par la poste ou autre mode de courrier, la Personne responsable de la commande publique ne peut être responsable de la non réception de l'offre transmise par le Candidat.

9. Les Candidats resteront engagés par leurs offres pour un délai de soixante-dix (70) jours calendaires, à compter de la date limite de remise des offres.

Le président de la Commission d'attribution des marchés

KABORE Zacharia

REGION DE OUBRI

Travaux de construction d'une auberge communale à Absouya (lot 1) et Travaux de construction d'une aire d'abattage à Tampaongo (lot 2)

COMMUNE DE ABSOUYA

Avis de demande de prix
N°2026- 02 /ROBR/PBTG/CABS/M/PRCP du 25/09/2026
Financement : Fonds Minier de Développement

Montant prévisionnel :

Lot 1 : Trente-quatre millions cinq cent vingt-cinq mille quatre cent vingt-quatre (34 525 424) francs FCA HTVA et quarante millions sept cent quarante mille (40 740 000) francs CFA TTC.

Lot 2 : Cinq millions cent quatre-vingt-quinze mille huit cent quatre-vingt -sept (5 195 887) francs FCFA HTVA et six millions cent trente-un mille cent quarante-sept (6 131 147) francs CFA TTC.

13. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2026 de la commune de Absouya.
14. La Commune de Absouya dispose de fonds sur son budget (FMD), afin de financer les travaux de construction d'une auberge communale à Absouya et les travaux de construction d'une aire d'abattage à Tampaongo, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché.
15. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de trente-quatre millions cinq cent vingt-cinq mille quatre cent vingt-quatre (34 525 424) FCA HTVA et quarante millions sept cent quarante mille (40 740 000) FCFA TTC (lot 1) et cinq millions cent quatre-vingt-quinze mille huit cent quatre-vingt -sept (5 195 887) FCFA HTVA et six millions cent trente-un mille cent quarante-sept (6 131 147) FCFA TTC (lot 2).
16. La présente demande de prix n'est soumise à aucune réservation.
17. La Commune de Absouya sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles disposant d'un agrément B2 au moins pour le lot 01 et B1 au moins pour le lot 02 et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **Travaux de construction d'une auberge communale à Absouya (lot 1) avec un délai d'exécution de soixante-dix (70) jours et de construction d'une aire d'abattage à Tampaongo (lot 2) avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.**
18. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
19. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la **mairie de Absouya** auprès du **Camarade KONKOBO W. Jean Louis Junior**, personne responsable de la commande publique, téléphone (0226) 70492416 / 74854070 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : **mairie de Absouya auprès de la personne responsable de la commande publique de 07 heures 30 minutes à 16 heures du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.**
20. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de cinquante mille (50 000) francs CFA pour le lot 1 et trente mille (30 000) francs CFA pour le lot 2 à l'adresse mentionnée ci-après de la Trésorerie Régionale de Oubri. La méthode de paiement sera de main à main.
21. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la mairie de Absouya** au plus tard le **14/10/2026 à 09 heures 00 minute**, en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
22. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant d'un million deux cent vingt mille (1 220 000) FCFA pour le lot 1 et de cent quatre-vingt mille (180 000) FCFA pour le lot 2, ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.
23. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.

Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **14/10/2026 à 09 heures 00 minute** dans la salle de réunion de la Mairie de Absouya.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Wend-Lakonta Jean Louis Junior KONKOBO
Attaché Administratif

REGION DE OUBRI

Travaux d'installation de feux tricolores dans la commune de Dapélogo

COMMUNE DE DAPELOGO

Avis de demande de prix
N°2026-08/ROBR/PBTG/CDPL/M/SG/PRCP du 08 septembre 2026
Financement : Fonds Minier de Développement

Montant prévisionnel : Montant prévisionnel TTC et HTVA : onze millions quatre cent vingt-huit mille cinq cent soixante-onze (11 428 571) francs CFA TTC soit neuf millions six cent quatre-vingt-cinq mille deux cent trente (9 685 230) francs CFA HTVA

1. Cet avis de demande de prix fait suite au plan de passation des marchés publics de la commune de Dapélogo, gestion 2026.
2. La commune de Dapélogo dispose de fonds sur le budget de l'Etat (Fonds Minier de Développement (FMD) afin de financer l'installation de feux tricolores dans la commune de Dapélogo, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de : onze millions quatre cent vingt-huit mille cinq cent soixante-onze (11 428 571) francs CFA TTC soit neuf millions six cent quatre-vingt-cinq mille deux cent trente (9 685 230) francs CFA HTVA.
4. La présente demande de prix n'est soumise à aucune réservation.
5. La commune de Dapélogo sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles disposant d'un agrément technique R1 au moins et répondant aux qualifications requises pour les travaux d'installation de feux tricolores dans la commune de Dapélogo avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Dapélogo ;76 77 43 56 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après tous les jours ouvrables de 7h30 à 12h30 et 13h00 à 16h00 du lundi au jeudi et de 7h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30 le vendredi.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à la Trésorerie départementale de Dapélogo. La méthode de paiement sera en espèce contre délivrance d'une quittance.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Personne Responsable de la Commande Publique de la commune de Dapélogo au plus tard le **14/10/2026 à 09 heures 00 minute** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de trois cent quarante mille (340 000) francs CFA.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **14/10/2026 à 09 heures 00 minute** dans la salle de réunion de la mairie de Dapélogo.

La Personne Responsable de la Commande Publique

SAVADOGO Raiwindé Jules

REGION DE OUBRI

Travaux de réhabilitation de la maison de la femme de Dapélogo

COMMUNE DE DAPELOGO

Avis de demande de prix
N°2026-02/ROBR/PBTG/CDPL/M/SG/PRCP du 07 septembre 2026
Financement : Budget communal, gestion 2026

Montant prévisionnel : Montant prévisionnel TTC & HTVA : dix millions quatre cent cinquante mille (10 450 000) francs CFA TTC soit huit millions huit cent cinquante-cinq mille neuf cent trente-deux (8 855 932) francs CFA HTVA

1. Cet avis de demande de prix fait suite au plan de passation des marchés publics de la commune de Dapélogo, gestion 2026.
2. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de : dix millions quatre cent cinquante mille (10 450 000) francs CFA TTC soit huit millions huit cent cinquante-cinq mille neuf cent trente-deux (8 855 932) francs CFA HTVA.
3. La présente demande est réservée aux entreprises de droit burkinabè à direction féminine.
4. La commune de Dapélogo sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles disposant d'un agrément technique B1 au moins couvrant la région de Oubri et répondant aux qualifications requises pour les travaux de réhabilitation de la maison de la femme de Dapélogo avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours.
5. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Dapélogo ;76 77 43 56 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après tous les jours ouvrables de 7h30 à 12h30 et 13h00 à 16h00 du lundi au jeudi et de 7h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30 le vendredi.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA à la Trésorerie départementale de Dapélogo. La méthode de paiement sera en espèce contre délivrance d'une quittance.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Personne Responsable de la Commande Publique de la commune de Dapélogo au plus tard le **14/10/2026 à 09 heures 00 minute** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de trois cent dix mille (310 000) francs CFA.
10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 16 des IC et au DPDPX.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **14/10/2026 à 09 heures 00 minute** dans la salle de réunion de la mairie de Dapélogo.

La Personne Responsable de la Commande Publique

SAVADOGO Raiwindé Jules

REGION DE OUBRI

Travaux de construction d'une salle de classe électrifiée à l'école Barkoundba de Nabdoghin et Travaux de construction de trois salles de classe+bureau+ magasins électrifiés à l'école de Siny.

COMMUNE DE ABSOUYA

Avis de demande de prix
N°2026- 03 /ROBR/PBTG/CABS/M/PRCP du 10/09/2026
Financement : Fonds Minier de Développement

Montant prévisionnel :

Lot 1 : Six millions trente-huit mille cent trente-six (6 038 136) francs CFA HTVA et sept millions cent vingt-cinq mille (7 125 000) francs CFA TTC.
Lot 2 : Vingt-neuf millions six cent vingt-neuf mille quatre-vingt-dix-neuf (29 629 099) francs CFA HTVA et trente-quatre millions neuf cent soixante-deux mille trois cent trente-sept (34 962 337) francs CFA TTC.

- Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2026 de la Commune de Absouya.
- La Commune de Absouya dispose de fonds sur son budget (FMD), afin de financer les travaux de construction d'une salle de classe électrifiée à l'école Barkoundba de Nabdoghin et les travaux de construction de trois salles de classe+bureau+ magasins électrifiés à l'école de Siny, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché.
- Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de six millions trente-huit mille cent trente-cinq (6 038 135) francs CFA HTVA soit et sept millions cent vingt-cinq mille (7 125 000) francs CFA TTC (**lot 01**) et Vingt-neuf millions six cent vingt-neuf mille quatre-vingt-dix-neuf (29 629 099) francs CFA HTVA et trente-quatre millions neuf cent soixante-deux mille trois cent trente-sept (34 962 337) francs CFA TTC (**lot 02**).
- La présente demande de prix est réservée :
Lot 1 : Aux Entreprises à direction féminine et aux entreprises dont l'actionnariat est détenu à plus de 50% par des jeunes ou des personnes vivant avec un handicap ;
Lot 2 : Aux petites entreprises.
- La **Commune de Absouya** sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles disposant d'un agrément **B2** au moins et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **Travaux de construction d'une salle de classe électrifiée à l'école Barkoundba de Nabdoghin (lot 1) avec un délai d'exécution de quarante-cinq (45) jours et de construction de trois salles de classe+bureau+ magasins électrifiés à l'école de Siny (lot 2) avec un délai d'exécution de soixante-dix (70) jours.**
- La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics* ;
- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la **mairie de Absouya** auprès du **Camarade KONKOBO W. Jean Louis Junior**, personne responsable de la commande publique, téléphone (0226) 70492416 / 74854070 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : **mairie de Absouya auprès de la personne responsable de la commande publique de 07 heures 30 minutes à 16 heures du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi.**
- Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour le **lot 1** et cinquante mille (50 000) francs CFA pour le **lot 2** à l'adresse mentionnée ci-après de la Trésorerie Régionale de Oubri. La méthode de paiement sera de main à main.
- Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Mairie de Absouya** au plus tard le **14/10/2026 à 09 heures 00 minute** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de deux cent dix mille (210 000) FCFA pour le **lot 1** et un million cinquante (1 050 000) FCFA pour le **lot 2** ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.
- Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 16 des IC et au DPDPX.
- Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **14/10/2026 à 09 heures 00 minute** dans la salle de réunion de la Mairie de Absouya.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Wend-Lakonta Jean Louis Junior KONKOBO
Attaché Administratif

REGION DE OUBRI

Travaux de réalisation d'un forage avec château alimenté d'énergie solaire à Absouya

COMMUNE DE ABSOUYA

Avis de demande de prix
N°2026-01/ROBR/PBTG/CABS/M/PRCP du 25/09/2026
Financement : Fonds Minier de Développement

Montant prévisionnel : Onze millions deux cent soixante-neuf mille cinq cent vingt-sept (11 269 527) francs CFA HTVA et treize millions deux cent quatre-vingt-dix-huit mille quarante-deux (13 298 042) francs CFA TTC.

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2026 de la mairie de Absouya.
2. La **Commune de Absouya** dispose de fonds sur son budget (FMD), afin de financer **les travaux de réalisation d'un forage avec château alimenté d'énergie solaire**, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de Onze millions deux cent soixante-neuf mille cinq cent vingt-sept (11 269 527) francs CFA HTVA et treize millions deux cent quatre-vingt-dix-huit mille quarante-deux (13 298 042) francs CFA TTC.
4. La présente demande de prix n'est soumise à aucune réservation.
5. La **commune de Absouya** sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles disposant d'un agrément technique **Fn** au moins et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **réalisation d'un forage avec château alimenté d'énergie solaire à Absouya avec un délai d'exécution de 45 jours**.
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics* ;
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la **mairie de Absouya** auprès du **Camarade KONKOBO W. Jean Louis Junior**, personne responsable de la commande publique, téléphone **(0226) 70492416 / 74854070** et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : **mairie de Absouya auprès de la personne responsable de la commande publique de 07 heures 30 minutes à 16 heures du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi**.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **trente mille (30 000) francs CFA** à l'adresse mentionnée ci-après de la Trésorerie Régionale de Oubri. La méthode de paiement sera de main à main.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la mairie de Absouya** au plus tard le **14/10/2026 à 09 heures 00 minute** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de **trois cent quatre-vingt-dix mille (390 000) FCFA** ou le montant équivalent dans une monnaie librement convertible.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **14/10/2026 à 09 heures 00 minute** dans la salle de réunion de la Mairie de Absouya.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Wend-Lakonta Jean Louis Junior KONKOBO
Attaché Administratif

REGION DE OUBRI

Travaux de construction d'un bâtiment à usage de bureau au profit de l'état civil (lot 1) et travaux de construction d'une salle de réunion au profit de la mairie de Absouya (lot 2).

COMMUNE DE ABSOUYA

Avis de demande de prix

N°2026- 04 /ROBR/PBTG/CABS/M/PRCP du 25/09/2026

Financement : Fonds Minier de Développement et Fonds propres, gestion 2026

Montant prévisionnel :

Lot 1 : Huit millions cent trente-trois mille cent cinquante-six (8 133 156) francs CFA HTVA et neuf millions cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille cent vingt-cinq (9 597 125) francs CFA TTC.

Lot 2 : Onze millions cent quatre-vingt-deux mille huit cent quatre-vingt-dix-sept (11 182 897) francs CFA HTVA et treize millions cent quatre-vingt-quinze mille huit cent dix-neuf (13 195 819) francs CFA TTC.

1. Cet avis de demande de prix fait suite à l'adoption du plan de passation des marchés publics, gestion 2026 de la Commune de Absouya.
2. La Commune de Absouya dispose de fonds sur son budget (fonds propres et FMD), afin de financer les travaux de construction d'un bâtiment à usage de bureau au profit de l'état civil et les travaux de construction d'une salle de réunion au profit de la mairie de Absouya, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché.
3. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de huit millions cent trente-trois mille cent cinquante-sept (8 133 157) francs CFA HTVA et neuf millions cinq cent quatre-vingt-dix-sept mille cent vingt-cinq (9 597 125) francs CFA TTC (**lot 1**) et Onze millions cent quatre-vingt-deux mille huit cent quatre-vingt-dix-sept (11 182 897) francs CFA HTVA et treize millions cent quatre-vingt-quinze mille huit cent dix-neuf (13 195 819) francs CFA TTC (**lot 2**).
4. La présente demande de prix est réservée **aux petites entreprises**.
5. La commune de Absouya sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles disposant de **l'agrément B1 au moins** couvrant la région et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : Travaux de construction d'un bâtiment à usage de bureau au profit de l'état civil (lot 1) avec un délai d'exécution de soixante-dix (70) jours et de construction d'une salle de réunion au profit de la mairie de Absouya, (lot 2) avec un délai d'exécution de soixante-dix (70) jours.
6. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du *décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics*.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à la **mairie de Absouya** auprès du **Camarade KONKOBOW. Jean Louis Junior**, personne responsable de la commande publique, téléphone (0226) 70492416 / 74854070 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après : **mairie de Absouya auprès de la personne responsable de la commande publique de 07 heures 30 minutes à 16 heures du lundi au jeudi et de 07 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes le vendredi**.
8. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier de demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour **chaque lot** à l'adresse mentionnée ci-après de la Trésorerie Régionale de Oubri. La méthode de paiement sera de main à main.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : **Secrétariat de la Mairie de Absouya** au plus tard le **14/10/2026 à 09 heures 00 minute** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de deux cent quatre-vingt mille (280 000) FCFA pour le **lot 1** et trois cent quatre-vingt-quinze mille (395 000) FCFA pour le **lot 2** ou le **montant équivalent dans une monnaie librement convertible**.
11. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 16 des IC et au DPDPX.
12. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **14/10/2026 à 09 heures 00 minute** dans la salle de réunion de la Mairie de Absouya.

La Personne Responsable de la Commande Publique

Wend-Lakonta Jean Louis Junior KONKOBOW
Attaché Administratif

REGION DE OUBRI

Lot 1 : Travaux de construction de cinq (05) boutiques de rue à Guié dans la commune de Dapélogo (lot 1)
Lot 2 : Travaux de construction de cinq (05) boutiques de rue à Manessa dans la commune de Dapélogo (lot 2)
Lot 3 : Travaux de construction d'une cafétéria au sein de la mairie de Dapélogo (lot 3)

COMMUNE DE DAPELOGO

Avis de demande de prix
N°2026-09/ROBR/PBTG/CDPL/M/SG/PRCP du 08 septembre 2026
Financement : Budget communal, gestion 2026

Montant prévisionnel : Lot 1 : neuf millions cinq cent mille (9 500 000) francs CFA TTC soit huit millions cinquante mille huit cent quarante-sept (8 050 847) francs CFA HTVA
Lot 2 : neuf millions cinq cent mille (9 500 000) francs CFA TTC soit huit millions cinquante mille huit cent quarante-sept (8 050 847) francs CFA HTVA
Lot 3 : quatorze millions cinq cent dix-sept mille six cent dix-neuf (14 517 619) francs CFA TTC soit douze millions trois cent trois mille soixante-sept (12 303 067) francs CFA HTVA

1. Cet avis de demande de prix fait suite au plan de passation des marchés publics de la commune de Dapélogo, gestion 2026.
2. Le montant prévisionnel de la présente demande de prix est de : Montant prévisionnel TTC et HTVA : pour le Lot 1 et le lot 2 : neuf millions cinq cent mille (9 500 000) francs CFA TTC soit huit millions cinquante mille huit cent quarante-sept (8 050 847) francs CFA HTVA et quatorze millions cinq cent dix-sept mille six cent dix-neuf (14 517 619) francs CFA TTC soit douze millions trois cent trois mille soixante-sept (12 303 067) francs CFA HTVA pour le lot (03).
3. La présente demande de prix n'est soumise à aucune réservation.
4. La commune de Dapélogo sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles disposant d'un agrément technique B2 au moins et répondant aux qualifications requises pour les travaux de construction de cinq (05) boutiques de rue à Guié (lot 1), pour les travaux de construction de cinq (05) boutiques de rue à Manessa dans la commune de Dapélogo (lot 2) et pour les travaux de construction d'une cafétéria au sein de la mairie de Dapélogo (lot 3) avec un délai d'exécution de soixante (60) jours.
5. La passation du Marché sera conduite par demande de prix tel que défini aux articles 75 et suivants du décret n°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation d'exécution et de règlement des marchés publics.
6. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable de la Commande Publique de la mairie de Dapélogo ; 76 77 43 56 et prendre connaissance des documents de la demande de prix à l'adresse mentionnée ci-après tous les jours ouvrables de 7h30 à 12h30 et 13h00 à 16h00 du lundi au jeudi et de 7h30 à 12h30 et 13h30 à 16h30 le vendredi.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier demande de prix complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) francs CFA pour chaque lot à la Trésorerie départementale de Dapélogo. La méthode de paiement sera en espèce contre délivrance d'une quittance.
8. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Personne Responsable de la Commande Publique de la commune de Dapélogo au plus tard le **14/10/2026 à 09 heures 00 minute** en un (1) original et deux (02) copies. Les offres remises en retard ne seront pas acceptées.
9. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, sous la forme d'une déclaration de garantie ou d'une garantie financière d'un montant de deux cent quatre-vingt-cinq mille (285 000) francs CFA pour le lot 1 et le lot 2 et de quatre cent trente-cinq mille (435 000) francs CFA pour le lot 3.
10. Les Soumissionnaires resteront engagés par leur offre pendant une période de soixante-dix (70) jours à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifiées au point 16 des IC et au DPDPX.
11. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **14/10/2026 à 09 heures 00 minute** dans la salle de réunion de la mairie de Dapélogo.

SAVADOGO Raiwindé Jules

**Recrutement d'un consultant individuel pour réaliser l'évaluation d'impact du Premier Sous
Projet D'assainissement Des Quartiers Périphériques De Ouagadougou (SPAQPO)**

Avis à manifestation d'intérêt
N°2026-003/AMGT/DG/DPM du 1er octobre 2026

1. La présente sollicitation de manifestations d'intérêt fait suite au plan de passation des marchés 2026 de l'Agence Municipale des Grands Travaux.
 2. L'Agence Municipale des Grands Travaux dispose dans le cadre de son budget 2026 des fonds, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de services de prestations intellectuelles pour le « l'évaluation d'impact du Premier Sous Projet D'assainissement Des Quartiers Périphériques De Ouagadougou (SPAQPO) ».
 3. Le montant prévisionnel est de neuf millions cent-vingt-sept mille (9 127 000) F CFA TTC
 4. La présente mission vise l'évaluation d'impact du SPAQPO en vue d'apprécier le niveau d'atteinte de l'impact et de la durabilité des ouvrages réalisés et des acquisitions faites. Il convient de préciser qu'au terme de la mise en œuvre du SPAQPO, une évaluation finale a permis d'apprécier la pertinence, l'efficacité et l'efficience du projet. La présente évaluation d'impact permettra d'apprécier les effets, les impacts et la durabilité du SPAQPO.
La durée de la prestation est de deux (02) mois pour un temps d'intervention global de 30hommes/jours.
 5. Le présent avis à manifestation d'intérêt est réservé à : sans objet
 6. Le Directeur de la Passation des Marchés de L'Agence Municipale des Grands Travaux invite, par le présent avis à manifestation d'intérêt, les consultants intéressés à présenter leur manifestation sous pli fermé et un candidat sera sélectionné conformément aux dispositions du décret N°2024-1748/PRES/PM/MEF du 31 décembre 2024 portant procédures de passation, d'exécution et de règlement des marchés publics.
- Les candidatures seront évaluées sur la base des critères ci-après :
- ☐ les qualifications du candidat (avoir un diplôme de niveau BAC+5 en économie, management de projets ou tout autre diplôme équivalent, justifier au minimum de dix (10) années d'expérience professionnelle et avoir au moins trois (3) références pertinentes en évaluation (à mi-parcours, finale ou d'impact) d'un projet/programme financé par un partenaire au développement ;
 - ☐ Des expériences en évaluation de projets portant sur le secteur des infrastructures en eau et assainissement seraient des atouts ;
 - ☐ Le Consultant qualifié sera celui qui totalise le plus grand nombre de références similaires pertinentes et sera invité à fournir une proposition technique et financière en vue d'une négociation.
- NB : les références de plus de 10 ans ne seront pas comptabilisées.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : du lundi au jeudi de 08h00 à 12h30 et de 13h00 à 15h30 (heures locales) et le vendredi de 08h00 à 12h30 et de 14h00 à 16h00 (heures locales) à l'Agence Municipale des grands Travaux sise à l'Arrondissement n°4 ,secteur 18 (Tanghin),01 BP 1917 Ouagadougou 01 Burkina Faso ; Email : amgt.mairie@ouaga-amgt.bf et lenkora.dembele@ouaga-amgt.bf Téléphone : +226 25 41 90 15/25 66 91 97/07 06 76 71 .
 8. Les manifestations d'intérêt sont composées comme suit :
 - la lettre de manifestation d'intérêt
 - le CV daté et signé conformément au modèle joint. (A retirer gratuitement au secrétariat de l'AMGT ou au mail : lenkora.dembele@ouaga-amgt.bf)
 - les preuves de références similaires (joindre les copies de la page de garde et de signature des contrats ainsi que les attestations de service fait ou de bonne fin).
 9. Les manifestations d'intérêt devront être soumises au secrétariat de la Direction de la Passation des Marchés à l'adresse ci-dessus au plus tard le **19/10/2026 à 9h00 TU** en un (1) original et trois copies. Les manifestations d'intérêt seront ouvertes en présence des consultants individuels qui le souhaitent dans la salle de réunion de l'Agence Municipale des Grands Travaux (AMGT) à la même adresse.

Le Directeur de la Passation des Marchés

Lenkora Drissa DEMBELE



La célérité dans la transparence